NEUCHÂTEL — No 136 (20 PAGES) UN NUMÉRO 30 CENTIMES MERCREDI 15 JUIN 1966

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

RUE SAINT-MAURICE 4 ● PARAIT TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE ● TÉLÉPHONE (038) 5 65 01

LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE ● FONDÉ EN 1738

LES IDÉES ET LES FAITS

Les quatre conflits internes en Chine

L'ÉPURATION en Chine continue. En réalité, il s'agit là de quatre conflits internes se déroulant sur des plans divers : l'affrontement des générations, celui des extrémistes et des modérés, la lutte pour la succession de Mao et l'hostilité réciproque de deux fractions de l'armée.

Les dirigeants chinois actuels sont des révolutionnaires de la première heure, des fanatiques intransigeants, âgés de plus de soixante ans. Un éminent homme politique français, voyageant en Chine, avait été frappé par le fait qu'il n'y avait pas à côté d'eux d'hommes plus jeunes en train d'apprendre « le métier de chef ».

On lui expliqua ainsi cet état de choses : « Ceux qui n'ont pas lutté depuis le début, qui n'ont pas fait les douze mille kilomètres de la grande marche, regardant mourir quatre-vingt mille compagnons, ceux-là ne connaissent pas le prix de la victoire. Ils n'apprécient pas la véritable valeur de ce qu'ils ont aujourd'hui. Le feu révolutionnaire ardent ne brûle pas dans leur cœur. Ils ne sont pas suffisamment rigides pour qu'on puisse leur confier des postes de commande. Cela diminuerait l'inflexibilité du régime. »

Evidemment aussi son extrémisme. En effet, les « plus jeunes » veulent déjà profiter des bienfaits du nouveau régime, cessant de se sacrifier pour son bien.

Ici l'affrontement des générations s'accorde et, par moments, s'identifie avec la lutte entre extrémistes et modérés du parti. Parmi ces modérés se trouvent d'ailleurs aussi plusieurs « vieux camarades de Mao », convaincus qu'il serait temps de modifier les méthodes dures.

Ils le réclamaient en 1959 déjà. Le ministre de la défense de l'époque, Peng Teh-huai, fut limogé, car il préconisait le retour à l'amitié avec l'URSS, l'amélioration des rapports avec les Etats-Unis, l'abandon de la fomentation des mouvements subversifs en Asie, le retour à la petite propriété paysanne et un marché libre pour les produits agricoles. Un programme on ne peut plus révisionniste !

Ces tendances, brisées en 1959, recommencèrent à se manifester en 1965. Ainsi « les moins de quarante ans » sont persuadés que « la dictature des vieux » dure trop et les modérés pensent que l'extrémisme de Mao mène la Chine vers une catastrophe.

M.-I. CORY

(Lire la suite en 14me page.)

CONSÉQUENCE D'UN CONFLIT DU TRAVAIL

L'émeute gronde à Amsterdam où deux mille ouvriers se sont heurtés à la police

AMSTERDAM (ATS-AFP). — De violentes bagarres opposant policiers et deux mille manifestants, ouvriers du bâtiment, se sont déroulées lundi et hier dans le centre d'Amsterdam et se sont soldées par un mort et quelques blessés.

Les manifestants protestaient contre le retrait d'une retenue de 2 %, sur les congés payés des ouvriers non syndiqués, devant être utilisés pour couvrir les frais administratifs.

Les manifestants s'étaient rassemblés dans le calme devant l'hôtel de ville d'Amsterdam, afin d'écouter un de leurs dirigeants qui devait prendre la parole. Ils s'étaient assis sur la chaussée, rendant toute circulation impossible.

La police était intervenue avec force pour disperser les manifestants qui avaient répliqué en lançant des pierres, des poubelles et autres projectiles.

Un manifestant, âgé de 55 ans, habitant Amsterdam, s'était soudainement effondré, mort. Un autre fut grièvement blessé à la tête par une pierre jetée par un autre manifestant.

La foule crut d'abord que ces accidents était le fait de la police et l'atmosphère devint très tendue entre manifestants et forces de l'ordre. Une délégation de cinq ouvriers du bâtiment demanda alors à être reçue par un échevin d'Amsterdam qui accepta et promit une enquête.

Tôt hier matin, la police d'Amsterdam précisait que le maçon était mort « d'une cause naturelle » vraisemblablement d'une crise cardiaque.

C'EST LA FAUTE AUX JOURNAUX

Cependant, de nouveaux incidents se sont à nouveau produits hier vers midi à Amsterdam lorsque quelques milliers d'ouvriers du bâtiment, ont mis le feu à une camionnette du quotidien « De Telegraaf » et brisé les vitres de ce journal.

Les manifestants ont ensuite tenté de prendre d'assaut le bâtiment du « Telegraaf », mais les grilles de fer ont été baissées.

Plusieurs grévistes ont alors commencé à escalader les échafaudages d'un immeuble voisin en construction pour tenter de pénétrer par les toits dans l'immeuble du journal.

(Lire la suite en 14me page.)

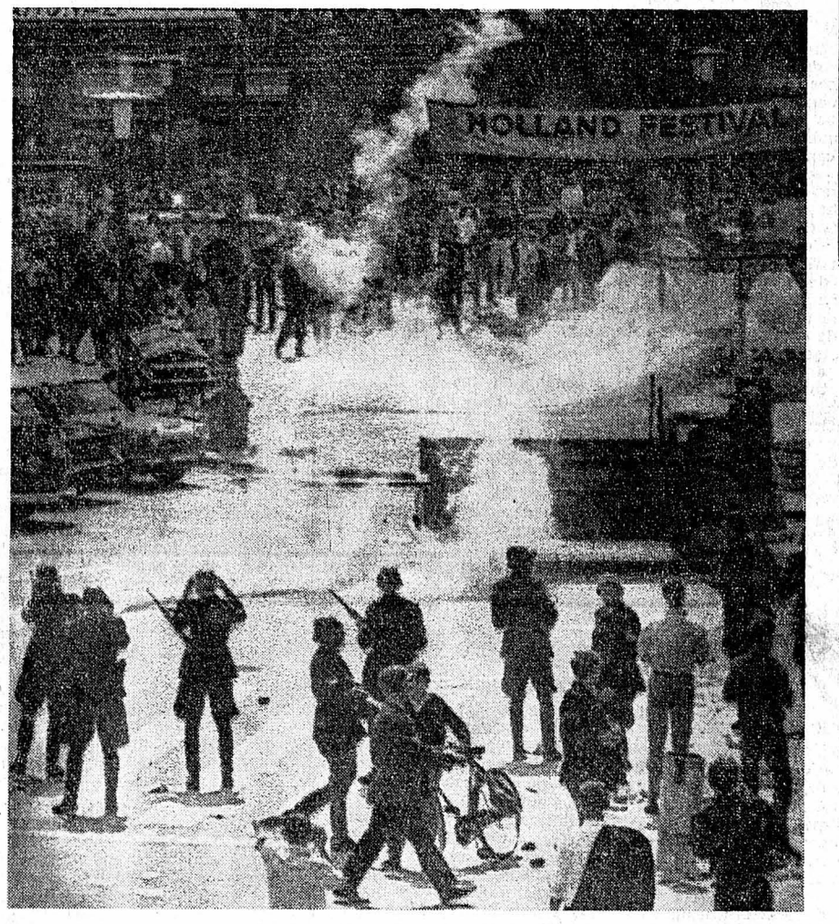

Une vue des manifestations qui ont eu lieu hier à Amsterdam. La police utilise les gaz lacrymogènes pour disperser les manifestants.

(Téléphoto AP)

Elections italiennes

Coup d'arrêt au P.C.

(Lire nos informations en dépêches)

Brand auteur d'une course remarquable, mais...

NOUVEAU SUCCÈS ITALIEN AU TOUR DE SUISSE

L'italien da Dalta a remporté un beau succès à Saas-Fee.

(Téléphoto AP)

Un nouveau succès italien a été enregistré au terme de la troisième étape du Tour de Suisse, qui conduisait les coureurs de Villars à Saas-Fee. A l'issue d'une ascension de mille mètres répartis sur seize kilomètres, Mario da Dalt a battu le Suisse Brand de trois secondes. Pour sa part, Portalupi, grâce à une réaction en fin de parcours, est parvenu de justesse à conserver sa première place. En effet, au classement général, il ne devance plus son compatriote Chiappano que de douze secondes. Grâce à son excellente course, l'Uranais Brand s'est hissé à la troisième place du classement général, à 1' 45" du premier. Brand a avancé de dix-sept rangs au classement général. Cette troisième étape a été marquée par une bonne performance d'ensemble des représentants suisses. Six de ceux-ci ont terminé parmi les dix premiers à Saas-Fee. Au classement général, les jeunes Brand (3me) et Rudi Zollinger (4me) sont les mieux placés. (Lire en pages sportives.)

«Meeting de paix» et nouvelles émeutes

Les Porto-Ricains et la police se sont à nouveau affrontés à coups de briques de pistolets et de bouteilles à Chicago

De nombreux blessés et trente-sept arrestations

CHICAGO (AP). — Pour la seconde journée consécutive, des scènes d'émeutes et de pillage ont eu lieu lundi soir dans le quartier porto-ricain de Chigaco.

Les désordres avaient commencé dimanche lorsqu'un policier, voulant séparer deux groupes de jeunes qui se battaient, avait tiré une balle qui avait atteint un jeune homme à la cuisse.

Les émeutes ont repris brusquement après un « meeting de paix » où les dirigeants de la communauté venaient de lancer des appels au calme.

Plus d'un millier de personnes ont couru dans les rues, pillant des magasins, lançant des cocktails Molotov et brisant les fenêtres.

Sept Porto-Ricains ont été blessés par des balles. Selon la police, l'un d'eux a été blessé alors qu'il lançait un cocktail Molotov, les autres ont été atteints par des balles perdues.

De nombreuses autres personnes ont été blessées par des bouteilles et des pierres, dont John Elmer, 31 ans, un reporter du « Chicago Tribune ».

Trente-sept arrestations ont été opérées par la police avant que le calme ne revienne dans le courant de la nuit.

Des pillages ont été signalés et la police a ordonné la fermeture des magasins.

Des éclats de vitres jonchent les rues où de jeunes Porto-Ricains ont défilé avec des pancartes accusant la police de brutalité.

Des dirigeants de la communauté porto-ricaine ont annoncé une marche de protestation sur l'hôtel de ville de Chicago.

Les cinq ans de John-John

Un photographe ami de la famille Kennedy a profité de ce que le fils du président assassiné fêtait ses cinq ans pour saisir sur le vif les expressions du garçonnet, alors qu'il regardait d'une fenêtre d'un hôtel d'Honolulu le déroulement d'une parade. Seul, avec sa gouvernante, seul, avec une amie de la famille... mais c'est maman qui a eu le dernier mot...

(Téléphoto AP)

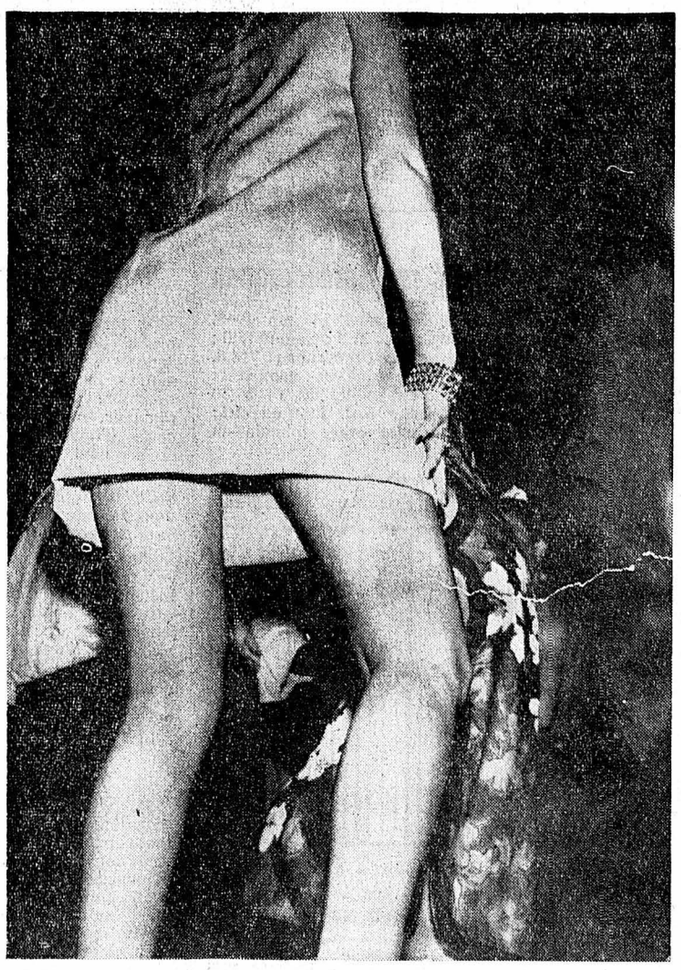

Plus c'est haut, plus (ou moins) c'est beau ! Les mini-jupes, modèles de course ultra-courts pour les beaux jours, font actuellement fureur dans la prude Albion et aussi, évidemment, à Saint-Tropez. (Interpress)

LA MINI-JUPE DIMINUE TOUT EN MONTANT...

LONDRES (AP). — Le soleil de juin en fait de belles (et peut-être de pas mûres !) en Grande-Bretagne.

Les jupes, déjà ultra-courtes, ont encore raccourci.

M. James Wedge, couturier et propriétaire de plusieurs magasins pour jeunes, a récemment reçu un nouveau lot de jupes. Après les avoir examinées, il les trouva si courtes qu'il décida de les renvoyer au fabricant.

Et une chroniqueuse de mode se pose aujourd'hui la question : « De combien encore peut monter l'ourlet ? »

Elle donne elle-même la réponse : « ... aussi haut que les filles auront le courage de le porter ! »

NE PAS CONFONDRE !

MOSCOU (ATS-Reuter). — Le président et Mme De Gaulle étant attendus dimanche à Moscou, l'ambassadeur de France en URSS, M. Philippe Baudet, a été prié par son domestique et sa cuisinière de ne pas les appeler par leurs prénoms pendant la visite du couple présidentiel.

Les employés de l'ambassade s'appellent en effet Charles et Yvonne Mauvais, et portent ainsi les mêmes prénoms que M. et Mme De Gaulle.

Il serait embarrassant, disent-ils, de s'entendre dire : « Charles, encore un peu de champagne » et « Yvonne, apportez encore du pain », en présence des illustres hôtes de l'ambassadeur.

Pardon, M'sieur l'agent !

Froides (?)

MEXICO (AP). — Les jeunes femmes qui posent nues pour les élèves de l'Ecole de dessin San-Carlos, à Mexico, menacent de faire grève.

Elles ont écrit une lettre à l'Institut national des beaux-arts pour faire valoir que leur métier les expose à de fréquents refroidissements et que leur salaire, qui va de neuf à vingt pesos l'heure (2,70 à 6 fr.) devrait être augmenté pour tenir compte des frais de médicaments !

Ce bovidé s'est échappé des abattoirs de Chicago et, perdu dans la banlieue, a cru bien faire, pour retrouver son chemin, de prendre place dans une voiture de la police qui se trouvait immobilisée à cet endroit. Mais l'agent ne fut pas de cet avis et joua du lasso... On ne sait pas s'il a pu s'emparer de l'animal.

(Téléphoto AP)

Lire aujourd'hui

M. von Moos fait le point sur l'affaire des petits Vietnamiens

Le Conseil national poursuit l'examen de la gestion. Une constatation a été faite : le parlement légifère à tour de bras si bien que l'administration ne parvient pas à édicter en temps utile les dispositions d'exécution. Après des interventions sur le problème de la main-d'œuvre étrangère, les députés ont entendu M. von Moos faire le point sur la triste affaire des petits Vietnamiens. (Lire en page nationale).

Le prix des cerises est excessif

(Lire en page 3)

WITZWIL : mises au point

(Lire en pages régionales.)

Pages 2, 3, 5, 10 et 16 : L'actualité et nos reportages régionaux
Pages 9 et 12 : Les sports
Page 10 : Reflets de l'actualité internationale
Page 14 : Les programmes Radio-TV
Le carnet du jour

A LA VEILLE DES VACANCES

Votre passeport est-il encore valable ?

Bientôt les vacances. On a pensé à tout. On a tout préparé, qui ses valises, sa tente de camping ou sa caravane, certains ont déjà leur billet de train ou d'avion, une place à bord d'un bateau, retenu un emplacement de camping. On est prêt pour trois semaines de détente, on a pensé à tout... ou presque. Ce n'est qu'en présentant leur passeport à quelconque frontière que certains se rendent compte qu'ils ont oublié d'en faire renouveler la validité, et voilà quelques précieux jours de vacances gâchés.

Plus nombreux sont ceux qui, la veille de leur départ, se précipitent à la chancellerie, insistant pour être immédiatement servis... « Mon train part dans deux heures », ... Je pars demain à l'aube », etc., etc. ! Les demandes sont classées dans leur ordre d'arrivée et à la veille des vacances horlégères, principalement, elles s'entassent soudainement sur les bureaux de la chancellerie, et l'on doit comprendre que dès lors elles ne puissent être satisfaites ausis rapidement qu'à d'autres périodes de l'année.

Les passeports rouges ont été introduits le 1er juillet 1959 et sont seuls valables depuis le 31 juillet 1964, et les anciens passeports beiges ne sont plus valables depuis cette date, même pour se rendre dans les pays avec lesquels la Suisse a signé une convention autorisant le passage de la frontière sur présentation d'un passeport périmé depuis moins de cinq ans.

Etablissement d'un passeport

Pour obtenir un nouveau passeport, il faut faire viser deux photographies récentes (ceci est important) par la police des habitants, rue de l'Hôtel-de-Ville 1. Les photographies en couleurs ou de personnes en uniforme ou portant un chapeau ne sont pas admises. Puis il faut se munir de sa déclaration d'origine et de domicile, délivrée par la police des habitants du lieu de domicile où il faut se présenter personnellement. A part cette démarche, tout peut se faire par correspondance.

Ces pièces doivent ensuite être adressées à la chancellerie d'Etat, seule autorité du canton compétente pour l'établissement des passeports. Les détenteurs d'un ancien document devront le joindre aux pièces mentionnées ci-dessus. Le renouvellement est plus simple, il suffit d'adresser son passeport, en précisant la durée de la prolongation désirée, de 1 à 5 ans, à la chancellerie. La Préfecture des Montagnes à la Chaux-de-Fonds est compétente pour établir des prolongations de passeports pour les habitants des districts du Locle et de la Chaux-de-Fonds.

Tous les cantons sont compétents pour faire des changements dans les documents des personnes domiciliées dans leur juridiction, ainsi un Tessinois peut faire prolonger son passeport à Neuchâtel, s'il habite le canton ; il devra alors produire son permis de domicile. Il en va de même pour les Neuchâtelois domiciliés dans d'autres Etats de la Confédération.

Contrôle sévère

Les passeports s'impriment à Berne, à la chancellerie fédérale, et les employés chargés de ce travail sont enfermés dans leur atelier ! Le contrôle est très sévère. Chaque document est numéroté et la chancellerie fédérale en tient un fichier précis lui permettant de savoir où chaque pièce a été envoyée. Certaines chancelleries remplissent encore les passeports à la main, mais la plupart ont adopté depuis longtemps le système d'une écriture de sécurité produite par une machine à écrire spéciale, à caractères en pointillé. En cas de perte ou de vol, ce qui est beaucoup plus fréquent, il faut immédiatement aviser la chancellerie. A l'étranger, il est prudent de s'annoncer à un poste de police qui peut établir un document de transit.

L'établissement et la prolongation des passeports neuchâtelois ont rapporté 100,000 fr., en 1965, à la caisse de l'Etat. Une petite industrie à développer...

G. Bd.

Le passeport : une clé indispensable

MONTAGNES

SAMEDI ET DIMANCHE

Le Locle accueillera la 29me fête cantonale de gymnastique

De notre correspondant :

Samedi 18 et dimanche 19 juin, le Locle aura le privilège d'accueillir la 29me Fête cantonale de gymnastique. Cet honneur ne lui avait pas été dévolu depuis 1931. Aussi, sous la présidence de M. René Felber, président de la ville, un comité d'organisation a mis tout en œuvre pour que ces centaines de gymnastes et leurs accompagnants trouvent au Locle du plaisir et la récompense de leurs efforts et de leurs mérites, dont le plus grand est peut-être d'être restés des amateurs.

Les gymnastes loclois et la population hospitalière entoureront les quelque cinq cents participants et la section invitée de la Lutenbach (Soleure).

Tous les emplacements de sport à l'ouest de la ville ont été mis à la disposition des gymnastes. Sur ces vastes terrains, le public pourra tout à loisir suivre les concours des sections et les exercices individuels. Dimanche, tout au début de l'après-midi, un important cortège conduit par nos quatre corps de musique déroulera ses anneaux au travers des rues principales de la ville. Et la fête reprendra avec les démonstrations gymniques, les exercices d'ensemble, suivis du couronnement des bannières et des gymnastes avec distribution des prix aux plus méritants. Les individuels sont plus de cent cinquante venus des trente-sept sections.

La bannière venant de Couvet (comme en 1931) sera officiellement remise au président de la fête du Locle, samedi à 17 heures. Une grande cantine a été montée sur la place du Technicum, où aura lieu le repas de midi, dimanche, pour tous les gymnastes. Chaque soir un spectacle de variétés y sera donné. Il sera suivi de danse.

Souhaitons donc à ces deux journées consacrées à la gymnastique et à la bonne camaraderie — que tous les gymnastes neuchâtelois et ceux de Lutenbach attendent avec impatience — le succès qu'elles méritent et qu'elles permettent aux organisateurs de mettre en évidence leur dévouement et leur savoir-faire d'une part, et d'autre part de faire admirer aux gymnastes neuchâtelois une cité proprette et accueillante réchauffée (on le souhaite) par un soleil de juin.

LA CHAUX-DE-FONDS

Une exposition à Moscou

(c) L'exposition « Romain Rolland parmi nous », organisée le printemps dernier à la Chaux-de-Fonds par la bibliothèque de la ville, grâce surtout aux richesses du Fonds Edmond Privat, a attiré l'attention des responsables de l'Association URSS-Suisse, qui ont demandé de pouvoir présenter cette exposition au public moscovite. Ces documents sont actuellement exposés à l'Institut de littérature mondiale. Lors de l'inauguration, d'aimables paroles à l'égard de la Suisse ont été prononcées par M. V. Tcherbina, adjoint au professeur Anissimov à l'Institut de littérature mondiale, et par Mme V. Gorodilova, professeur, vice-présidente de l'Association URSS-Suisse.

VAL-DE-RUZ

CERNIER — Les courses scolaires

(c) La commission scolaire a fixé les courses des classes primaires comme suit : les élèves de la première moderne préprofessionnelle visiteront durant trois jours le canton, soit en train, en cars et à pied, dès que le maître le jugera nécessaire. Les élèves de 3me, 4me et 5me années se rendront au Weissenstein, le vendredi 17 courant. Ceux des 1re et 2me années aux Rochats-sur-Provence, le mercredi 22 juin prochain.

DIESSE

LAMBOING

Tournoi du Football-club

(c) Neuf équipes de 2me, 3me et 4me Ligue ont participé dimanche au tournoi du FC Lamboing. En finale, le FC La Neuveville a battu US Moutier par 2-1. L'organisation fut parfaite et un nombreux public a suivi les évolutions des joueurs. Le classement s'établit comme suit : 1. FC La Neuveville ; 2. US Moutier ; 3. Sonvilier ; 4. Mâche ; 5. Schupfen I ; 6. Lamboing ; 7. USBB ; 8. Schupfen II ; 9. Colibri Chaux-de-Fonds.

VIGNOBLE

PESEUX

Démonstration de rythmique

(c) Samedi, en fin d'après-midi, la population était conviée par le Conservatoire de Neuchâtel à assister, dans la salle de la paroisse catholique, à une démonstration de rythmique. Depuis trois semestres, Mlle Jacqueline Suter, enseignant cette spécialité dalcrozienne également avec succès à l'Ecole normale, fait partager son enthousiasme à une trentaine d'enfants de la région. Afin d'orienter les parents, de permettre à quiconque de se renseigner objectivement, Mlle Suter a présenté, en alternance, avec les groupes des petits, moyens et grands élèves, un échantillonnage très varié d'exercices concourant tous à l'acquisition d'unité, d'intégralité, d'équilibre, d'harmonie.

Tant par son exposé consacré à la personnalité du maître Emile Jaques-Dalcroze, que par l'originalité des exercices démontrés, Mlle Suter a illustré le but recherché : non pas savoir, mais sentir et éprouver.

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel 14 juin 1966. **Température :** moyenne : 21,3 ; min : 15,0 ; max. : 27,8. **Baromètre :** moyenne : 718,6. **Eau tombée :** 0,4 mm. **Vent dominant :** direction : sud, sud-est faible, de 14 h 30 à 17 h modéré à assez fort. **Etat du ciel :** couvert à nuageux avec orage lointain au nord.

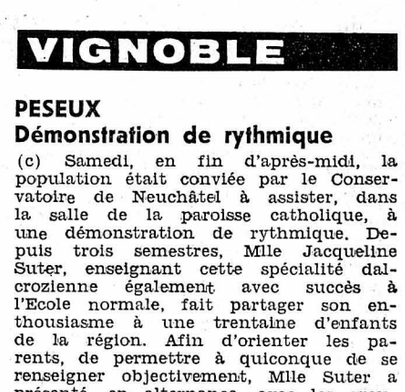

Niveau du lac, 13 juin à 6 h 30 : 429.59
Niveau du lac du 14 juin à 6 h 30 429.57
Température de l'eau (13 juin) : 22°

Prévisions du temps — La matinée sera généralement ensoleillée, puis l'activité orageuse reprendra, pour atteindre un maximum d'intensité en fin de journée. La température sera comprise entre 12 et 17 degrés tôt le matin entre 24 et 29 degrés dans l'après-midi. Les vents resteront faibles et variables, mais des rafales pourront accompagner les orages.

VAL-DE-TRAVERS

La remise en état des chemins de montagne : une collaboration entre trois communes du canton

De notre correspondant :

Deux lettres d'agriculteurs ont été adressées au Conseil général de Travers. La première avait trait à la route de la Combe-Baillon et aux chemins de la montagne sud, « dans un état impraticable », qu'il faudrait remettre en état.

La seconde concernait le chemin intercommunal du Mont au Joratel, auquel les pouvoirs publics de Travers, Brot-Plamboz et Noiraigue sont financièrement intéressés. Cette lettre souligne que les démarches entreprises par Brot-Plamboz avaient abouti et qu'une subvention de 70 % pouvait être obtenue à la condition que les travaux se fissent cette année.

M. Flückiger, président de commune, a répondu que l'autorité exécutive de Travers avait conscience de l'importance du problème des routes de montagne. Que son intention était d'attendre le remaniement parcellaire, mais qu'un problème financier était à la base de cette affaire. On a l'intention de procéder à des travaux par étape. Une séance intercommunale entre Travers-Brot-Plamboz et Noiraigue aura lieu lundi prochain, où seront discutées les mises en soumission, mais aucun crédit n'est encore voté. Probablement, le Conseil général aura-t-il à se prononcer sur la participation financière de la commune lors de la présentation du budget, au mois de septembre. Quant à M. Robert Garo, directeur des travaux publics, il a déclaré que des chemins seraient « rechargés » sous peu, mais que la solution idéale consisterait à procéder au goudronnage ; seulement le « nerf de la guerre », l'argent en l'occurrence, fait défaut.

SAINT-SULPICE

Assemblée générale du FC

(c) L'assemblée générale ordinaire du FC Saint-Sulpice a eu lieu vendredi dernier au restaurant du Pont-de-la-Roche. Seize membres étaient présents. M. Georges Frey, président du club, donne connaissance de son rapport d'activité. Il se déclare satisfait de l'année sportive qui a vu le FC occuper la troisième place en fin de championnat, et surtout il insiste sur la camaraderie qui règne au sein de l'équipe. Puis il remet une récompense à deux membres qui, depuis 10 ans, se dévouent d'une façon exemplaire pour la cause du FC. Ce sont : M. René Pozzi, inamovible caissier, et M. Michel Tschäppätt, joueur de la 1re équipe. M. René Pozzi, caissier, donne ensuite connaissance de l'état de la caisse à la fin de la saison passée. Le solde en caisse est de 450 fr. 55 et une bonne partie de la dette laissée par la réfection du terrain de jeu est déjà remboursée. Les comptes sont acceptés.

— NOMINATIONS STATUTAIRES. — Président : M. Georges Frey. Membres : MM. René Pozzi, Francis Muller, Jean-Pierre Wehren et Pierre Thalmann. C'est dans une séance de comité que les charges seront réparties. Vérificateurs des comptes : MM. Marcel Jeannin et Robert Sutter. La commission de jeu est formée comme suit : MM. Georges Frey, Louis Jacquier, Mario Flaughmatti et Michel Tschäppätt. Délégués à l'Union des sociétés locales : MM. Francis Muller et Louis Jaquier. C'est M. Jean-Pierre Wehren qui est responsable du terrain et du matériel. Dans les divers, il est rappelé que le FC organisera un grand tournoi le 14 août et que l'équipe aura l'occasion de participer à d'autres tournois de clubs de 3me et 4me Ligue.

A la Ferme-Robert

Assemblée du Club jurassien

(c) Sous la présidence de M. Charles Béguin, du Locle, l'assemblée générale des membres des huit sections faisant partie du Club jurassien comptant 700 membres, a eu lieu dimanche dernier, à la Ferme-Robert, en dessus de Noiraigue. Le pasteur Léry, du Locle, a présidé le culte en plein air. Puis M. Sollberger, de Neuchâtel, parla de la pollution des eaux dans le canton. Cette conférence a captivé les 250 membres présents et a recueilli de chaleureux applaudissements. La soupe a été offerte par la tenancière de la Ferme-Robert, Mme Glauser, et un repas en commun a été servi. Précisons que Mme Glauser est membre d'honneur de cette association depuis l'automne dernier. Après le repas, les membres du Club jurassien se sont promenés dans la réserve du Creux-du-Van sous la conduite de M. Robert, de Gorgier, guide et commentateur pour l'occasion et président de la commission de la propriété du Creux-du-Van.

COMMUNIQUÉS

Grand concours d'orchestres à Saint-Imier

A l'occasion de sa traditionnelle kermesse, le H.-C. Saint-Imier a tenu à innover pour sortir quelque peu des sentiers battus. En effet, les organisateurs, s'assurant la collaboration de la TV romande, ont mis sur pied un grand concours d'orchestres qui se disputera samedi prochain 18 juin à la Salle de spectacles de Saint-Imier.

Ce ne sont pas moins de 9 orchestres amateurs de toute la région qui se sont inscrits pour cette joute pacifique qui sera « arbitrée » par un jury.

Voilà un spectacle nouveau et prometteur pour Saint-Imier qui intéressera au plus haut point jeunes et moins jeunes. Le spectacle sera suivi d'une kermesse et d'une soirée familière qui sera conduite par l'excellent orchestre « Georgians » de la Chaux-de-Fonds.

La religion et la paix du monde

M. Max Habicht, conseiller juridique international à Genève, donnera une conférence publique mercredi 15 juin à l'Aula de l'université. M. Habicht est président d'honneur de la branche suisse du Mouvement universel pour une Fédération mondiale, mouvement qui se propose d'élargir les fonctions de l'ONU par l'adoption d'un droit mondial, base juridique pour l'établissement d'une fédération universelle des états autonomes de la terre. Le thème de sa conférence sera « La religion et la paix du monde ».

Nombreux seront ceux qui voudront entendre cet avocat genevois présenter des solutions pour le moins originales aux conflits économiques et politiques qui agitent le monde.

TRAVERS — Ça chauffait...

(c) Lundi soir, dans la grange de l'importante entreprise agricole de M. Michel Pellaton, à Travers, le foin fermentait et une sonde indiquait une température de plus de 90°. Immédiatement, le propriétaire a alerté le commandant des pompiers. Des ouvriers agricoles ont évacué une partie du foin et quand les pompiers sont arrivés, ils ont déversé quelques centaines de litres d'eau sur le fourrage.

FLEURIER — Route interdite

(c) En raison des travaux entrepris pour la reconstruction d'un mur de soutènement, toute circulation est interdite jusqu'à nouvel avis sur la route de la Montagnette. Seuls les bordiers sont autorisés avec une limite de charge de deux tonnes.

NOIRAIGUE

Commission scolaire

(sp) La commission scolaire de Noiraigue s'est réunie hier soir au collège sous la présidence de M. Rémy Hamel. C'est tout ce que l'on sait, le bureau de la commission ayant décidé de faire parvenir ultérieurement un communiqué à la presse.

Monsieur et Madame Louis Kuffer, leurs enfants et petite-fille, à Genève ;
Madame Marguerite Jaccard-Kuffer, à Yverdon ;
Monsieur et Madame Paul Kuffer et leurs enfants, à Colombier ;
Monsieur et Madame André von Kaenel-Kuffer, à Genève ;
Madame Marie-Louise Kuffer, à Genève ;
Monsieur et Madame Jean-Paul Kuffer, à Colombier ;
Messieurs Gilbert et Daniel Kuffer, à Colombier ;
Monsieur Lucien Chaussedent, à Genève,
les familles parentes et alliées,
ont la grande douleur de faire part du décès de

Madame Adèle KUFFER

leur chère maman, grand-maman, arrière-grand-maman, tante, cousine, parente et amie, que Dieu a rappelée à Lui, dans sa 88me année, après une pénible maladie, supportée avec courage et résignation.

Colombier, le 14 juin 1966.
(Rue Basse 25)

Dieu est pour nous un refuge et un appui, un secours qui ne manque jamais dans la détresse.
Ps. 46 : 2.

L'enterrement aura lieu jeudi 16 juin au cimetière de Colombier, à 15 heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

La famille et les amis de

Mademoiselle Hélène BRUNNER

ont le regret de faire part de son décès survenu le 14 juin 1966.

L'incinération aura lieu le 16 juin, à 14 heures.

Domicile mortuaire : hôpital de la Providence.

Neuchâtel, le 14 juin 1966.

Monsieur et Madame Charles Bovet-Jannin, à Genève ;
Mademoiselle Renée Vuillaume, à Pontarlier ;
Monsieur et Madame Raoul Perrenoud, à Lausanne ;
Monsieur et Madame Adolphe Stadlin, leurs enfants et petits-enfants, à Lausanne,
les familles parentes et alliées,
ont le chagrin de faire part du décès de

Madame John KUMMERLI
née Alice BOREL

leur chère tante, cousine et amie, que Dieu a rappelée à Lui, dans sa 85me année.

Quoi qu'il en soit mon âme se repose sur Dieu. Il est mon secours, ma délivrance.

L'incinération, sans suite, aura lieu à Neuchâtel mercredi 15 juin.

Culte à la chapelle du crématoire, à 15 heures.

Domicile mortuaire : hospice de la Côte.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Béni soit l'Eternel !
Car il a entendu ma voix suppliante,
L'Eternel est ma force et mon bouclier,
Mon cœur s'est confié en lui, et j'ai été secouru.
Ps. 28 : 6, 7.

Madame et Monsieur Pierre Barrelet et leurs fils, Pierre-Etienne et Nicolas-Olivier, à Genève,
Monsieur André DuBois, à Bâle ;
Madame Théophile Nyfeler, à la Tour-de-Peilz,
les familles parentes et alliées,
ont l'honneur de faire part du décès de

Madame Olga VON ARX
née SCHAKER

leur chère mère, grand-mère, tante et parente, survenu le 13 juin 1966.

Le culte aura lieu à l'hospice de la Côte, mercredi 15 juin, à 13 h 30.

L'ensevelissement aura lieu au cimetière de Cormondrèche, le 15 juin 1966, à 14 heures.

Eternel, mon Dieu, que Ta volonté soit faite.

Madame Max Pandel, à Colombier ;
Monsieur et Madame Claude Pandel et leurs enfants Jacques et Gilles, à Genève ;
Monsieur Michel Pandel, à Colombier ;
Madame et Monsieur Willy Jacquet et leurs enfants, à la Chaux-de-Fonds,
ainsi que les familles Roux, Briffault, parentes et amies,
ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur Max PANDEL

leur cher époux, père, grand-père, frère, beau-frère, oncle, parent et ami, que Dieu a rappelé à Lui, dans sa 70me année, après une longue maladie supportée avec un grand courage.

Colombier, le 13 juin 1966.

L'ensevelissement, sans suite, aura lieu à Colombier jeudi 16 juin.

Culte au temple de Colombier, à 13 heures.

Domicile mortuaire : Colombier, 15 b, avenue de la Gare.

†

Les parents, amis et connaissances de

Monsieur Louis CUENIN

sont informés de son décès survenu lundi, à l'âge de 53 ans.

Coffrane, le 13 juin 1966.

La cérémonie funèbre aura lieu au cimetière de Coffrane, mercredi 15 juin, à 14 heures.

Domicile mortuaire : hôpital de Landeyeux.

R. I. P.

La Direction et le Personnel de la Fabrique Felco, Félix Flisch, les Geneveys-sur-Coffrane, ont le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur Louis CUENIN

leur fidèle et dévoué collaborateur, duquel ils garderont le meilleur souvenir.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

†

Les familles parentes et alliées de

Monsieur Georges BILLOD-BONNET

ont le chagrin de faire part de son décès, survenu le 13 juin 1966, dans sa 85me année, muni des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Pully, jeudi 16 juin.

Messe de sépulture en l'église de Saint-Maurice, avenue des Collèges, à 10 heures.

Honneurs à 11 heures.

Domicile mortuaire : chapelle de l'hôpital cantonal, Lausanne.

Domicile : chemin de Pallin 15, Pully.

R. I. P.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Centre Electronique Horloger S.A., Neuchâtel

Nous avons le douloureux devoir de faire part du décès subit de notre cher collaborateur,

Monsieur Kurt WOLFF
mathématicien diplômé E.P.F.

En lui nous perdons un employé loyal et un collègue apprécié de tous. Son souvenir restera vivant parmi nous.

L'enterrement aura lieu jeudi 16 juin 1966, à 14 heures, à l'église évangélique de Glaris.

Conseil d'administration, direction et collaborateurs du Centre Electronique Horloger S. A.

AVIS TARDIFS

CHAPELLE DES TERREAUX, 20 heures
M. G. Christinat, pasteur, nous parlera ce soir. Vous êtes cordialement invités.
Le Réveil

Armée du Salut - Ecluse 20
Demain, jeudi 16 juin, à 20 heures,
RÉUNION D'ADIEUX
du colonel et de Madame Paul TZAUT-DELLENBACH
Invitation cordiale à chacun

FOI MONDIALE BAHA'IE
Ce soir à 20 h 15, à l'Aula de l'université
Conférence publique et gratuite
« La religion et la paix »
par Me Max HABICHT de Genève, conseiller juridique international

CE SOIR A 19 h 30, A CORNAUX
(Rendez-vous au temple)
CORNAUX FACE A L'INDUSTRIALISATION
avec MM. le dr O. CLOTTU, P. MOSER et J. NEYROUD
Centre d'éducation ouvrière

Magasin de fleurs
R. Dürner, place Pury 2
Dès ce jour
ouverture du magasin
Superbes arrivages
Qualité - Justes prix

Chauffeur-livreur
avec permis de voiture est demandé. Entrée tout de suite.
Faire offres à
Epicerie Zimmermann S.A.
Epancheurs 3, NEUCHATEL.

Hôtel Robinson, Colombier
tous les mardis et vendredis
Danse

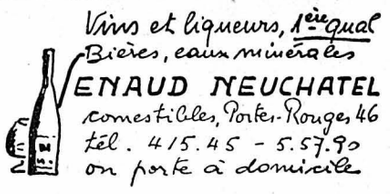

IMPRIMERIE CENTRALE
et de la
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL
S. A.
rue Saint-Maurice 4 - Neuchâtel
Direction générale : Marc Wolfrath
Direction politique du journal : René Braichet
Rédacteur en chef : Jean Hostettler

Naissances

Madame et Monsieur PALUMBI et Angelo ont le plaisir d'annoncer la naissance de leur fille et sœur

Mirella

12 juin 1966

Maternité de Pourtalès — Monruz 15 Neuchâtel

Monsieur et Madame Paul ROSSI-WILLEMIN, ainsi que Pierre-Marie, et Véronique, ont la grande joie d'annoncer la naissance de leurs fils et frère

Joseph

14 juin 1966

Clinique Sainte-Anne Fribourg — Pierre-à-Mazel 52 Neuchâtel

LA VIE DE CHATEAU FAIT ELLE-MÊME SA PUBLICITÉ ! Au Rex, quel succès !

COURSES D'ÉCOLES : ON «DÉCOUVRE» LE TRAIN...

Les graçons de 9me année étaient les seuls élèves, hier, à devoir passer la journée en classe. Tous les autres « potaches » étaient en course d'école. A vrai dire, les « grands » n'étaient pas en punition : c'est la neige, encore trop abondante dans les Alpes, qui les oblige à patienter encore un peu.

Les quelque cent autre classes des écoles primaires de la villle sont parties hier matin très tôt qui en train, qui en autocar ou en bateau, pour 54 buts de courses. Les Préalpes gardent la vedette, mais la cote des sommets jurassiens est toujours bonne...

Toutes et tous auront rapporté de merveilleux souvenirs de cette journée, ainsi l'un des groupes, comprenant trois classes de grandes filles, qui partaient à la découverte d'un des onze First, au-dessus de Grindelwald celui-là. Le trajet en train, en bateau et en télésiège les enchanta. Pour certaines, ce fut peut-être aussi une découverte en ce siècle de l'automobile-reine...

(Avipress - J.-P. Baillod)

La cerise printanière suisse

MONSIEUR, si votre femme pose un gâteau aux cerises sur la table et qu'elle déclare que cela seul constituera votre repas de midi, ne criez pas au scandale. Vous aurez devant vous un plat de roi... Car vous ignorez certainement le prix des cerises. Combien, dites-vous ? 1 fr. 20 le kilo ? 1 fr. 50 ? Voire 2 francs parce que vous savez que tout renchérit ? Vous avez perdu et, comme gage, vous irez acheter un kilo de cerises du pays pour lequel vous débourserez 3 fr. ou 3 fr. 20...

Les Neuchâteloises qui « faisaient le marché » hier matin, ont cru avoir des hallucinations en regardant les fruits et les petits écriteaux posés sur les corbeilles. Celles qui ont une mauvaise vue et renoncent à porter des lunettes provoquaient des dialogues fort pittoresques :

— Deux kilos de cerises s'il vous plaît...

— *Voilà, Madame, cela fait six francs.*

— Comment ? Le prix est indiqué : 1 fr. 50, et je vous en demande deux kilos.

— *Mais Madame, regardez bien ! Il est précisé ici, en petit, qu'il s'agit de la livre.*

— C'est trop cher pour un dessert. Donnez-moi des fraises, combien sont-elles ?

— *Elles viennent de notre jardin : 4 fr. 50 le kilo.*

La ménagère renonçait à ces achats et se promettait probablement d'acheter une boite d'ananas à l'épicerie du coin.

Les frais augmentent

Une femme d'agriculteur qui vend les produits de ses terres sur les marchés explique les raisons de ces prix :

— Tout augmente ! Nous devons donc aussi augmenter le prix de notre marchandise. Les fruits sont de première qualité, mais pour arriver à ce résultat, nous devons traiter continuellement les arbres. Les produits coûtent cher, nous sommes débordés par les frais. D'autre part, il y a moins de cerises que l'année dernière : en 1965, les printanières se vendaient 2 fr. 40, il n'y a donc que 60 centimes de différence.

En guise de consolation, il nous est déclaré :

— La semaine prochaine, lorsque la saison battra son plein, les prix baisseront.

Ouf ! nous nous promettons d'attendre. Mais la douche arrive rapidement :

— Le kilo de cerises ne vaudra « que » 2 fr. 50, je ne pense pas qu'il descendra à un prix inférieur...

Sur l'estomac !

Les cerises à 3 fr. le kilo sont grosses et rouges. Les mauvaises langues prétendent qu'elles imitent les gens dont la tête gonfle et devient écarlate lorsqu'on leur déclare qu'ils ont quelque valeur...

Quant à nous, nous admettons volontiers que les premières cerises du pays nous en ont « bouché un coin ». Elles nous sont restées sur l'estomac... et pourtant nous n'en avons point mangé !

RWS

UN FRUIT... DE LUXE !

Et les fraises, qu'en pensez-vous : à la sauce « cerises », elles aussi ?
(Avipress - J.-P. Baillod)

TOUR DE VILLE

La tête dans l'eau

● IL Y A encore de la place dans la piscine de Monruz. Peu, mais de quoi y plonger la tête d'un jeune homme peu courtois. Ce dernier, hier après-midi, y avait insulté une jeune fille, l'aurait frappée même ce qui ne fut pas du goût d'un autre baigneur qui gifla l'adolescent et lui fit « boire une tasse » ! Le surveillant de la plage pria alors le jeune homme de quitter les lieux mais en pure perte. La police locale dut se rendre à Monruz et intervenir.

Inspection

● DOIVENT se présenter jeudi 16 juin au stand de Pierre-à-Bot, à 8 heures : classe 1934 ; à 14 heures : classe 1935.

VOL

● UNE MOTOCYCLETTE, marque « Condor-Puch », de couleur gris-vert, portant plaques « NE 769 », a été volée devant le numéro 10 de la rue du Pommier.

Réunis hier soir à la Vue-des-Alpes

Deux cents paysans neuchâtelois demandent l'autorisation d'importer plus de 700 vaches étrangères

Hier soir, à l'hôtel de la Vue-des-Alpes, a eu lieu une importante assemblée paysanne. En effet, sous les auspices du Syndicat d'amélioration du bétail bovin (S.A.B.B.), quelque deux cents agriculteurs neuchâtelois s'étaient rassemblés pour discuter en toute liberté d'un problème qui leur tient à cœur : la vache frisonne. Les débats furent dirigés par M. Michel Pellaton, de Travers, qui eut fort à faire pour répondre à une multitude de questions. Le sujet de la soirée était, il faut en convenir, passionnant et insolite.

L'assemblée de la Vue-des-Alpes : unanimité pour 200 agriculteurs.
(Avipress - J.-P. Baillod)

Il s'agissait de grouper les nombreuses demandes d'importation de vaches frisonnes et montbéliardes que les paysans désirent adresser aux autorités compétentes. En effet, à la suite de la déclaration publique de M. Barrelet, conseiller d'Etat et chef du département de l'agriculture, qui disait accepter le dialogue, une première demande provenant du Val-de-Travers avait été faite. Elle portait sur une autorisation d'importer un lot de cent bêtes frisonnes.

UNANIMITÉ

Hier soir, par un lever de mains aussi enthousiaste qu'unanime, l'assistance approuva la demande d'importation. Puis les deux « contrebandiers » du Val-de-Travers, qui se trouvaient également dans la salle, furent vivement applaudis.

Après une introduction de M. Pellaton, de nombreux orateurs improvisés et souvent passionnés, développèrent les arguments qui les poussaient à tenter cette expérience de la « vache honnie ».

L'un d'eux déclara :

« Les essais qui sont actuellement faits pour améliorer la race du Simmental sont financés par les subventions. Pour les frisonnes, nous ne demandons rien. Alors, qu'on nous laisse faire nos expériences ! »

Un autre :

« Dans le Territoire de Belfort, les bouchers se volent les veaux montbéliard, tant leur viande est excellente ! »

Pendant que les discours se succédaient à une cadence très rapide, un grand nombre d'agriculteurs s'étaient approchés de la table où siégeait M. Pellaton, afin de signer leur demande d'importation. A 22 h 30, on en était déjà à 512 bêtes, et à 23 h 30, à plus de 700.

L'ensemble des demandes sera envoyé certainement au chef du département cantonal de l'agriculture. Et sous les applaudissements de l'assistance, un paysan demanda d'envoyer également un ultimatum aux autorités. Si la réponse attendue n'arrive pas dans un délai précis, la contrebande pourrait reprendre et à un rythme encore plus rapide...

Ph. N.

Première femme à présider le Conseil général de Travers

Mademoiselle Berthe VAUCHER est entrée dans la politique pour donner une tribune aux femmes...

Ce 13 juin 1966 a été un soir historique pour le Val-de-Travers, en particulier à Travers, une pour la première fois une femme, Mlle Berthe Vaucher, a accédé à la présidence d'une autorité législative.

Originaire de Fleurier, Mlle Vaucher est née le 13 janvier 1907. Son père, agriculteur à la Brévine, vint s'établir en 1923 (décidément on le verra plus loin, le chiffre 3 a joué un rôle dans la vie de la nouvelle présidente) à Travers. Infirmière chez un médecin de Neuchâtel, elle fait chaque jour les courses de son lieu de domicile à celui de son travail. Elue au Conseil général pour la première fois les 23 (encore !) et 24 mai 1964.

— Je n'ai jamais eu l'intention de faire de la politique, nous a-t-elle dit. On est venu me solliciter et j'ai fini par accepter parce que, en général, les femmes ne réalisent pas l'importance, dans la vie communautaire, des partis pour exprimer leurs opinions.

Pourquoi Mlle Vaucher s'est-elle inscrite au groupe radical ?

— Ce sont les premiers qui m'ont contactée ! J'aurais aussi bien pu m'affilier au parti libéral... Si j'ai des idées sociales assez larges, je pense que psychologiquement l'étatisme est une entrave au développement de l'individu, tandis que le libéralisme, l'initiative personnelle en sont un stimulant.

Mlle Vaucher est quelque peu confuse d'être projetée au premier plan de l'actualité. Mais elle ne craint pas la présidence du Conseil général.

— ... La mentalité a bien changé, depuis l'époque où mon père revenait des séances du Conseil général qui étaient parfois mouvementées. L'esprit houleux d'autrefois a disparu et il existe une excellente collaboration entre les trois partis à Travers.

Mlle Vaucher fera ses premières armes de présidente à la prochaine séance du Conseil général, car lundi soir, après avoir été félicitée par son prédécesseur, elle s'est bornée à remercier de la confiance placée en elle et a levé la séance à 21 h 03 !

G. D.

AU TRIBUNAL DE POLICE DE NEUCHATEL

Le tribunal de police de Neuchâtel a siégé hier sous la présidence de M. G. Beuret, assisté de M. M. Vauthier qui remplissait les fonctions de greffier.

Allons ! Ne nous fâchons pas, même si les autos sont... tamponneuses !

Le lundi 9 mai 1966 dans la soirée, B. Z., accompagné de son fils de 4 ans, se divertissait au volant des autos tamponneuses sur la place de Saint-Blaise. A plusieurs reprises, il eut la désagréable impression que le jeune H. tamponnait volontairement son véhicule. L'affaire tourna mal lorsque l'enfant de B. Z. buta, sous l'effet du choc, contre le volant de l'engin et se blessa. Le prévenu hors de lui s'arrêta, bondit sur le jeune H. et lui administra une bonne paire de gifles. Ensuite il s'en alla...dans sa propre voiture pour rentrer l'enfant. B. Z. a eu tort de gifler le jeune homme mais de son côté le plaignant ne tient pas compte du fait qu'il est interdit de tamponner volontairement les autres usagers de la piste. Le président demande si un arrangement est possible et à quelle condition. Pourtant H. qui représente son fils, rejette la proposition du juge. Dans ces conditions l'affaire doit être renvoyée pour preuves afin d'établir si véritablement le prévenu est coupable ou non.

ALCOOL, QUAND TU NOUS TIENS !

P. G. est traduit en justice pour avoir enfreint une interdiction d'auberge prononcée contre lui au mois de novembre de l'année passée en même temps qu'une condamnation pour ivresse au guidon. Malgré son jeune âge, le prévenu ne semble pas dédaigner les fortes absorptions d'alcool qui lui ont valu encore une ivresse publique en août 1965. P. G. est donc récidiviste. Les 20, 21 et 24 mai 1966 l'inculpé a pénétré dans des établissements publics et y a consommé de l'alcool. L'infraction à l'article 295 CPS est dès lors réalisée et le juge condamne le prévenu à 10 jours d'arrêt avec sursis pendant un an. Les frais soit 10 fr. restent à sa charge.

VIEILLE QUERELLE

Le 14 mai 1966, R. P. semble avoir vidé avec le plaignant ce qui semblait être une vieille querelle : il frappa son antagoniste d'un coup de poing et d'une gifle. La victime dut aller se faire soigner chez un médecin et changer de lunettes. Pourtant, à la demande du président, les parties conviennent d'un arrangement : le plaignant est d'accord de retirer sa plainte si le prévenu verse 50 fr. au centre social protestant et qu'il paie les frais de médecin. Les frais soit 5 fr. sont à la charge de R. P.

Un soir dans un établissement public de la place le plaignant a été accosté par G. P. qui lui a fait des sollicitations malhonnêtes. Le prévenu déclare dans le rapport de police qu'il plaisantait, et qu'il n'avait aucune intention délictueuse. Nonobstant le défaut de l'inculpé, le plaignant retire sa plainte à la demande du président.

C. K. pour détournement d'objet mis sous main de justice est condamnée à une amende supplémentaire de 20 fr. au vu de la condamnation du 10 mai 1966. Les frais par 10 fr. sont laissés à la charge de la prévenue.

au Jour le jour

...et altera pars

Il y a quelque temps, Nemo s'était plaint d'une nouvelle restriction apportée par la poste dans ses services. Depuis le 1er mai, le bureau des chèques postaux est fermé le samedi. Les travaux d'écriture et l'expédition des enveloppes sont « différés les autres jours », de sorte que le retrait des pièces comptables aux guichets et aux cases postales, à la poste principale de Neuchâtel en particulier, ne peut plus avoir lieu avant 17 heures. Naguère, on pouvait obtenir le solde disponible sur un compte de chèques avant midi. Seule consolation pour les usagers, on peut encore encaisser des chèques auprès des offices postaux le samedi matin.

Nemo avait estimé que la poste, « service public jouissant d'un monopole », s'inquiétait peu de ses clients.

Pardon, nous répond un bon ami installé aujourd'hui au service de presse de la direction générale des PTT et qui n'ignore rien de ce qu'écrivent ses anciens confrères, le service des chèques postaux n'est pas un monopole. Rien, dans la régale des postes, n'interdirait à Nemo de le concurrencer... ni de le critiquer (ce qui est fait). « Quant à l'étendue des prestations offertes par ce service, elle dépasse malgré tout (le nombre des titulaires de comptes : 341,000, et celui des ordres : 350 millions, en témoignent) celle des banques. A commencer par la durée d'ouverture quotidienne des guichets. Et le samedi, il y a belle lurette que les banques ont mis la clé sous le coffre-fort. »

Ceci est bien exact, mais le service des chèques postaux qui « ne se veut pas un concurrent des banques » (il a d'ailleurs été créé en 1906 à l'instigation d'un banquier bâlois, conseiller national), reste un service public. Il sera toujours difficile pour les usagers de comprendre pourquoi un tel service justifie les restrictions qu'il décrète pour ce qui se fait dans l'économie privée.

Pour sa part, Nemo comprend que le personnel des PTT envie celui des entreprises privées qui bénéficient de la semaine de cinq jours. C'est un problème qui dépasse celui, limité, de la fermeture du bureau des chèques postaux.

Et Nemo profite de l'occasion pour mettre les pieds dans le plat : la semaine de cinq jours est-elle réellement un bienfait social ? Nous hésitons à répondre affirmativement. Car, il faut bien se convaincre que les gens en congé ont besoin pour occuper leurs loisirs que d'autres gens travaillent pour eux, que ce soient les vendeuses de magasins, les cheminots et tramelots, le personnel des restaurants, les postiers et facteurs. Ces professions obtiendront sans aucun doute la semaine de cinq jours, mais leurs représentants voudront avoir congé le samedi, comme la grande majorité de la population active.

On en viendra à un samedi, qui ressemblera étonnamment au dimanche avec tous les guichets et magasins fermés. On sera bien avancé. Dans dix ans, ce sera la semaine de quatre jours. Dans cinquante ans, la semaine d'un jour. Et on refera la Révolution afin que nous puissions travailler les autres jours. Car sera venue l'ère du Grand Ennui...

NEMO

Les conseillers d'Etat affectionnent le Val-de-Travers

L'un y découvre le Chapeau-de-Napoléon et l'autre y coiffe une nouvelle couronne...

D'un de nos correspondants :

Il y a quelques jours, M. Rémy Schlaeppy, conseiller d'Etat, accompagné de sa femme, a été reçu par la section socialiste de Fleurier. Pour la première fois, le chef du département des finances est monté au Chapeau-de-Napoléon où il a exprimé sa joie d'avoir découvert un site aussi enchanteur.

Quant à la fête de l'Abbaye, elle s'est déroulée calmement à Môtiers. Elle débuta par un cortège. La fanfare « L'Harmonie » se produisit et le soir un bal public eut lieu à l'hôtel des Six-Communes. Quant aux tirs, ils donnèrent les principaux résultats suivants :

Cible Rousseau : 1. Jean Ruffieux (100) ; 2. Pierre Schiller (97) ; 3. André Clerc (97) ; 4. Francis Blaser (96) ; 5. Louis Bourquin (95), etc.

Cible Cascade : 1. Jacques Thierrin (778) ; 2. André Clerc (290) ; 3. Pierre Schiller (733) ; 4. Louis Mauler (286) ; 5. Francis Blaser (721) ; 6. Louis Bourquin (276), etc.

Cible Militaire : 1. André Perotti (29) ; 2. Claude Matthey (27) ; 3. René Rey et Olivier Chédel (27) ; 5. J. Julmy (26) ; 6. Jean-Claude Chédel (25).

Cible Abbaye : 1. Pierre Schiller et Willy Morel (74) ; 3. André Perotti (72) ; 4. Olivier Huguenin (71), etc.

Prix de Môtiers : 1. Francis Blaser (75) ; 2. A. Plancherel (73) ; 3. Pierre Schiller (71).

Prix de Môtiers, pistolet : 1. Jean-Louis Barrelet (354), qui est depuis plusieurs années l'inamovible vainqueur de ce prix.

FAN

Réception centrale :
Rue Saint-Maurice 4
Neuchâtel
Téléphone (038) 5 65 01
Compte de chèques postaux 20-178

Nos guichets sont ouverts au public de 8 heures à midi et de 14 heures à 18 h 10, sauf le samedi.
Tous nos bureaux peuvent être atteints par téléphone de 7 h 30 à 12 heures et de 13 h 45 à 18 heures. En dehors de ces heures, une permanence est ouverte, du dimanche au vendredi soir de 20 h 30 à 0 h 30. La rédaction répond ensuite aux appels jusqu'à 2 heures.

Délais de réception de la publicité :

Annonces
Les annonces reçues l'avant-veille à 17 heures peuvent paraître le surlendemain. Pour le numéro du lundi, les grandes annonces doivent parvenir à notre bureau le vendredi avant 9 heures et les petites annonces, le vendredi également avant 11 heures. Pour le mardi, le lundi jusqu'à 8 h 15.

Avis de naissance et avis mortuaires
Les avis de naissance et les avis mortuaires sont reçus à notre bureau jusqu'à 18 heures ; dès ce moment et jusqu'à 23 heures, ils peuvent être glissés dans la boîte aux lettres du journal située à la rue Saint-Maurice 4.

Réclames et avis tardifs
Les réclames doivent nous parvenir jusqu'à 15 heures. Passé ce délai et jusqu'à 23 heures, nous n'acceptons plus que des avis tardifs dont la hauteur est fixée au maximum à 50 millimètres et de 30 millimètres pour les réclames.

Délais pour les changements d'adresse (minimum 1 semaine)
la veille avant 8 h 30
Pour le lundi : le vendredi avant 8 h 30
Les changements d'adresse en Suisse sont gratuits. A l'étranger : frais de port en plus.

Tarif des abonnements

SUISSE :

1 an	6 mois	3 mois	1 mois
48.—	24.50	12.50	5.—

ÉTRANGER :

1 an	6 mois	3 mois	1 mois
75.—	38.—	20.—	7.—

Espagne, Turquie, Grande-Bretagne, Irlande, Yougoslavie et les pays d'outre-mer :

1 an	6 mois	3 mois	1 mois
90.—	50.—	26.—	9.—

Tarif de la publicité
ANNONCES : 31 c. le mm, min. 25 mm. — Petites annonces locales 23 c., min. 25 mm. — Avis tardifs Fr. 1.40. — Réclames Fr. 1.15
Naissances, mortuaires 50 c.

Pour les annonces de provenance extra-cantonale :
Annonces Suisses S. A., « ASSA » agence de publicité, Aarau, Bâle, Bellinzone, Berne, Bienne, Fribourg, Genève, Lausanne, Locarno, Lucerne, Lugano, Neuchâtel, Saint-Gall, Schaffhouse, Sierre, Sion, Winterthour, Zurich

L'EXPRESS

AVIS OFFICIELS

POLICE CANTONALE NEUCHATELOISE

JEUNES GENS
— de 20 à 30 ans, mesurant au moins 170 cm
— en bonne santé et de bonnes mœurs
— incorporés dans l'élite de l'armée
— désireux de se créer une

SITUATION
— dans un corps de police jeune
— doté d'un équipement technique et d'un parc de véhicules à moteur adapté aux besoins modernes
— dans un nouveau cadre rationnel
— avec des conditions de traitement qui seront communiquées
— inscrivez-vous comme recrue

GENDARME pour 1967

en adressant votre candidature manuscrite, avec curriculum vitae détaillé, au

Cdt de la Police cantonale
Balance 4
2001 Neuchâtel
jusqu'au 30 juin 1966

A toute demande de renseignements prière de joindre un timbre pour la réponse.

Administration de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

COMMUNE DE BOUDRY

Par suite de démission honorable de la titulaire, un poste

d'employée de bureau aux Services industriels

est mis au concours.
Pour tous renseignements, s'adresser au bureau communal. Envoyer les offres au Conseil communal jusqu'au 20 juin. Entrée 1er septembre ou date à convenir.
Boudry, le 10 juin 1966.
Conseil communal.

ENCHÈRES

ENCHÈRES PUBLIQUES

Le greffe du tribunal du district de Neuchâtel vendra par voie d'enchères publiques,
le jeudi 16 juin 1966, dès 14 heures,
dans l'appartement sis rue Charles-Knapp 20, 2me étage, côté ouest, à Neuchâtel, les objets suivants :
Piano, tables, chaises, commodes, armoire à glace, fauteuils, buffet de service, canapé, appareils de radio, glaces, tableaux, tapis, rideaux, lampadaire, jardinière, porte-habits, lit, table de nuit, divan-lit avec entourage, coiffeuse, chauffage électrique, pendule, fer à repasser, machine à coudre, pouf, lustrerie, draps, nappes, linge divers, buffets et table de cuisine, ustensiles de cuisine, vaisselle et verrerie, cuisinière à gaz, bibelots, etc.
Conditions : paiement comptant, échutes réservées.
Pas d'exposition avant la vente.
Greffe du tribunal.

IMMEUBLES

A vendre, dans le haut de la ville de Neuchâtel,

villa résidentielle

construction 1965. Situation tranquille, en bordure de forêt. Vue étendue sur le lac et les Alpes. Grand living-salle à manger, avec cheminée, plus 5 pièces spacieuses. Cuisine avec cuisinière et frigidaire. Chauffage au mazout avec distribution d'eau chaude générale. Machine à laver automatique. Balcon. Joli jardin et garage de 2 boxes. Prix 340,000 francs.
Adresser offres sous chiffres B P 1902 au bureau du journal.

A vendre à Yverdon, à 25 minutes de Neuchâtel et de Lausanne en auto, vue exceptionnelle sur le lac,

magnifique villa grand confort, 6 pièces

Living spacieux avec cheminée, grand hall, cuisine ultra-moderne avec toutes machines, garage, jardin. Le summum du confort actuel.
Prix : 240,000 francs.
AGENCE IMMOBILIÈRE
CLAUDE BUTTY
ESTAVAYER-LE-LAC
Tél. (037) 6 32 19

A vendre dans la Béroche

terrain

de 2300 mètres carrés, situation exceptionnelle, vue panoramique extraordinaire.
S'adresser à l'étude de M. Henry Schmid, notaire, 2035 Corcelles, tél. (038) 8 15 43.

A vendre, à 3 minutes du centre et de la gare d'Yverdon, accès facile, proches communications,

belle villa très soignée de 5 pièces spacieuses, garage
Grand verger de 2300 m2, cédée à 150,000 francs

Construction 1936, impeccable.
Pour traiter : 70,000 à 75,000 francs suffisent.
AGENCE IMMOBILIÈRE
CLAUDE BUTTY
ESTAVAYER-LE-LAC
Tél. (037) 6 32 19

Dans la région ouest de Neuchâtel, Auvernier, Colombier, Peseux, Corcelles, je cherche

belle villa

soignée, tout confort, 5 à 7 pièces assez vastes, garage, vue.
Adresser offres sous chiffres H S 1867 au bureau du journal.

A vendre

CHALET DE VACANCES

neuf, au bord du lac de Neuchâtel, région Estavayer-le-Lac, comprenant 1 grande salle de séjour, 2 chambres à coucher, cuisine moderne, toilette avec douche, garage pour auto et bateau.
Prix 60,000 francs.
S'adresser au *Garage Jeunet, Payerne, tél. (037) 6 22 69.*

J'échangerais
terrain de 2500 m2, situé à la Béroche, contre terrain situé dans la région de Neuchâtel. Vue désirée. Eventuellement échange contre villa ou maison à deux logements. A discuter.
Adresser offres écrites à GU 1900 au bureau du journal.

A vendre pour week-end ou villas
terrain
à proximité du lac, région Cheyres - Portalban, et sur les falaises, de 14 à 18 fr. le m2. Vue splendide partout.
Faire offres sous chiffres 2131 à Publicitas 1401 Yverson.

A LOUER

A louer immédiatement, ou pour date à convenir,

appartements de 4 pièces et hall

tout confort, vue imprenable. Loyer mensuel à partir de 350 fr., plus prestations de chauffage et d'eau chaude.
ETUDE PIERRE JUNG, Bassin 14, Neuchâtel, tél. 5 82 22.

A louer près du centre, pour le 24 juillet,
STUDIO
avec cuisinette, douche et W.-C. Location : 210 fr. par mois, toutes charges comprises.
Ecrire sous chiffres F U 1906 au bureau du journal.

Département cantonal des Finances
Gérance des immeubles, rue du Seyon 10, 2001 Neuchâtel
A louer pour le 24 juin
CORNAUX
appartements de 1 et 4 ½ pièces, tout confort.
Tél. 5 68 01

A louer à la rue des Saars, pour le 24 août, éventuellement le 24 septembre 1966, dans immeuble moderne et avec tout confort,
deux appartements de 2 pièces
loyer mensuel 288 fr., charges comprises
Prière de s'adresser au concierge, tél. 4 06 00 ou à la gérance tél. (031) 25 28 88.

A louer à Neuchâtel, à proximité de l'avenue des Alpes, pour le 24 juin 1966 :
1 appartement de 1 pièce
1 appartement de 3 pièces
tout confort. Vue imprenable. Loyer mensuel :
1 pièce Fr. 276,25
3 pièces Fr. 389,90 + charges
FIDUCIAIRE LEUBA & SCHWARZ
faubourg de l'Hôpital 13, Neuchâtel
Tél. 5 76 71

Tessin
A louer, 15 fr. par jour, appartement, 3 pièces, 5 lits, du 1er au 15 juillet.
Tél. (039) 3 30 93.

Locaux
à l'usage d'atelier d'horlogerie ou toute autre occupation tranquille ; environ 50 m2, plus dépendances, en ville.
Ecrire à case postale 31174 2001 Neuchâtel.

A louer au centre grand
studio
non meublé, tout confort. Prix 220 fr. plus charges.
Tél. 5 84 64.

Corcelles
à louer dès le 24 juin 1966
beau local
de 110 m2, pour dépôt, atelier ou autre destination. Accès facile par camion. Loyer mensuel 225 fr.
Régie immobilière Emer Bourquin Terreaux 9 Neuchâtel.

A louer à Auvernier, à touristes,
studio
indépendant, 2 pièces, cuisinette, douche, W.-C. Part au jardin. Vue. Prix avantageux.
Tél. (038) 8 41 84.

Logement
de 2 chambres, cuisine, salle de bains, W.-C. intérieurs, avec garage, à louer à Rochefort. S'adresser à Marcel Favre Les Replattes 6, 2400 le Locle.

A louer
cases de congélation
Tél. 5 82 24.

A louer à Champréveyres 14, Neuchâtel, pour le 24 juin,
appartement
de 3 ½ pièces, tout confort.
Tél. 4 05 50, le matin.

CHAMBRES

A louer chambres à 1 et 2 lits.
Tél. 5 23 47.

Belle chambre tout confort, au bord du lac, à louer à personne s'absentant pendant le week-end.
Tél. 5 76 53.

A louer tout de suite, à personne sérieuse
très belle chambre
tout confort, avec terrasse et vue, grande tranquillité, à proximité de la gare et du centre, cabinet de toilette et douche. Parc à autos.
Tél. 4 37 55.

Très belle chambre chauffée, salle de bains à monsieur sérieux. Tél. 5 57 04.

A louer
Chambres indépendantes à 1 et 2 lits, avec confort, à jeunes filles sérieuses.
Tél. 5 84 40, dès 18 h.

Dans maison moderne, à louer à monsieur sérieux
chambre
entre Neuchâtel et Serrières, à une minute du trolleybus. Part à la salle de bains, eau chaude et froide ; à partir du 1er juillet.
Tél. 4 11 74.

PENSIONS

Jeune fille gymnasienne, désirant suivre un cours de français à l'Ecole de commerce de Neuchâtel, cherche
pension
pour un mois, à partir du 10 juillet, et désire partager la chambre avec jeune fille ne parlant pas l'allemand.
Faire offres à M. Théodore Ochsner, à Schiers (GR).

DEMANDES À LOUER

Urgent
Jeune homme cherche chambre à Saint-Blaise. Tél. 8 33 92 le soir, entre 18 et 19 heures.

On demande à louer, pour juillet et août,
chalet meublé
ou appartement de 2 à 3 chambres, au bord du lac de Neuchâtel. Agence Romande Immobilière place Pury 1 Neuchâtel
tél. 5 17 26.

Etudiant suisse
cherche appartement de 2-3 pièces pour sa petite famille.
Adresser offres écrites à DS 1904 au bureau du journal.

BAUX A LOYER
en vente au bureau du journal

OFFRES D'EMPLOIS

On cherche
ouvriers de garage
Place stable et bien rétribuée.
Se présenter aux Garages Schenker, Hauterive, téléphone 3 13 45.

Degoumois et Cie S. A.
cherche
pour sa
FABRIQUE DE MONTRES AVIA
COMPTEUSE OUVRIÈRES
pour différents travaux en atelier
Personnel à la demi-journée accepté.
Faire offres ou se présenter au Bureau de fabrication, Ecluse 67, ou Place-d'Armes 3.

LOOPING
cherche, pour son département « marché suisse »,
EMPLOYÉE DE BUREAU
de langue maternelle française, ayant des notions d'allemand, habile sténodactylographe.
Faire offres, avec curriculum vitae, photo et prétentions de salaire, à
LOOPING S. A., manufacture de réveils et de pendulettes, 2035 Corcelles, à deux minutes de la gare CFF et de l'arrêt du tram.

OMEGA

engage pour
a) son atelier de vérification avant livraison :
horlogers complets
pour travaux de
— visitage final du mouvement et de l'habillage
— décottage
— terminaison de pièces joaillerie

b) son atelier de réglage :
régleuses centreuses
pour virolages-centrages soignés
régleuse complète
qualifiée, pour visitage de posage.

Prière de se présenter, d'écrire ou de téléphoner à OMEGA, service du personnel, 2500 Bienne. Tél. (032) 4 35 11.

Deux
attacheuses
sont demandées pour date à convenir ; seraient aussi acceptées à la demi-journée.
Adresse : John Udriet, Trois-Rods, 2017 Boudry.

Je cherche
femme de ménage
expérimentée, pour une ou deux demi-journées par semaine.
La Coudre, tél. 3 38 72.

Je cherche
jeune fille
pour le service de buffet. 8 heures de travail par jour.
Mme E. Dalcin tea-room Mercantil 3600 Thoune
tél. (033) 2 97 17.

1re coiffeuse
est cherchée. Entrée 26 juillet.
S'adresser à Jeunesse-Coiffure tél. 5 31 33.

SECURITAS S. A. cherche, pour son agence de Neuchâtel,
SECRÉTAIRE-COMPTABLE
collaborateur de la direction.
Ce poste conviendrait à personne active, de formation commerciale, apte à travailler seule.
Activité variée, situation stable, avantages sociaux.
Entrée en fonction : août-septembre 1966.
Faire offres détaillées, avec prétentions de salaire, à la Direction de SECURITAS S. A., Tunnel 1, Lausanne.

Les Câbles Electriques, Cortaillod,
cherchent :
1 mécanicien-tourneur
ouvrier qualifié ;
1 aide-mécanicien
pour travaux accessoires ;
1 électricien d'exploitation
expérience dans tous travaux d'installations, d'entretien et de réparations ;
quelques aides de fonderie
ouvriers robustes pour gros travaux ;
plusieurs ouvriers
pour différents travaux de câblerie, qui auraient la possibilité d'être formés comme conducteurs de machines.
Eventuellement travail en équipes ;
quelques ouvrières
pour le département des câbles téléphoniques.
Places stables, rétribuées selon les aptitudes des candidats. Semaine de cinq jours. Institutions sociales avantageuses.
Se présenter, écrire ou téléphoner — (038) 6 42 42 — au bureau du personnel.

FAVAG
cherche
ouvriers et ouvrières
pour divers travaux d'atelier.
Entrée : immédiate ou date à convenir.
Prière d'adresser offres écrites ou se présenter à :
FAVAG SA
2000 NEUCHÂTEL
Monruz 34 Tél. 5 66 01

Chez vous aussi..... plaisir de vivre sur Tapiflex

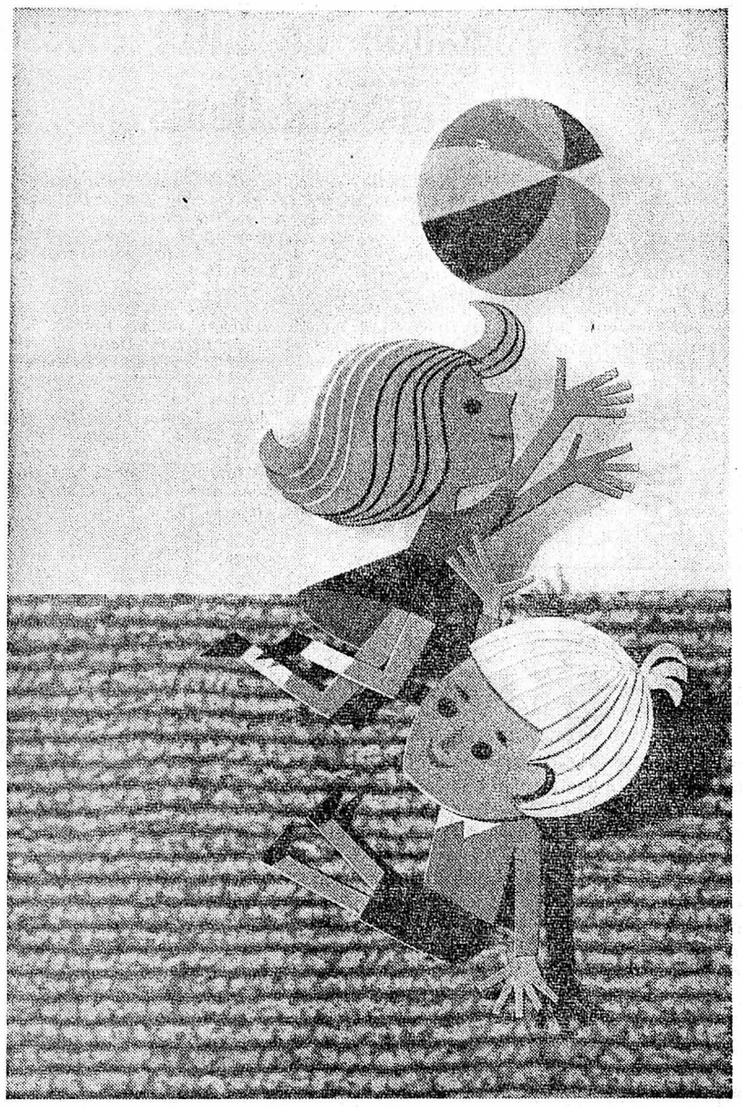

Tapiflex chez vous ... c'est la gaieté, le confort, le silence, le nettoyage simplifié – garantis par ce revêtement de sol plastique armé sur feutre. Résistant à l'usage, isolant, élastique, non glissant ... Demandez Tapiflex, le nom qui garantit une qualité excellente.

Pour TAPIFLEX:

WYSS

J. Wyss SA, tapis, linos, rideaux, Neuchâtel
6, rue Place-d'Armes
(à 1 minute de la place Pury), tél. 038-5 21 21

et les maisons Hassler à: Aarau, Berne, Bienne, Lucerne, Zoug, Zurich

tapiflex

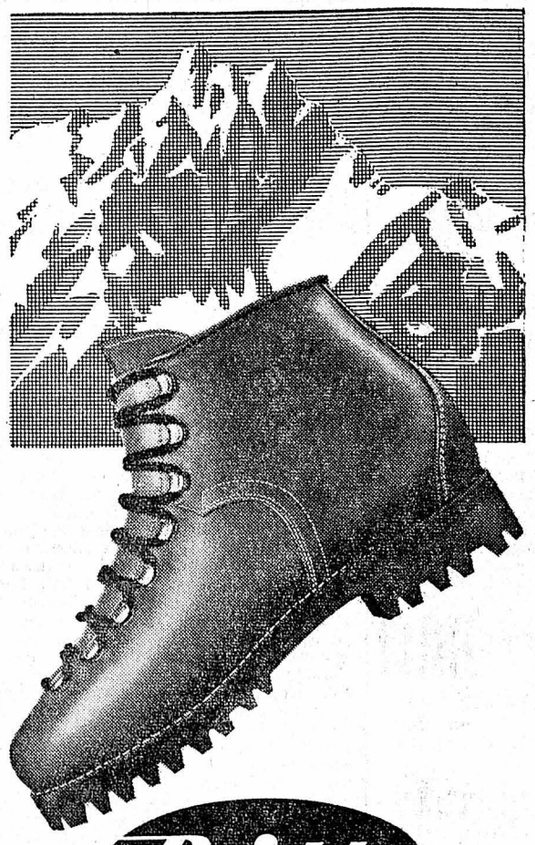

Raichle of Switzerland

Raichle «Pilatus»

chaussure de montagne solide, avantageuse. Tige rembourrée. Cuir militaire naturel. Semelle intermédiaire en cuir. Semelle caoutchouc Vibram.

Pour messieurs **Fr. 69,80**

J. Kurth S.A.
NEUCHÂTEL

A vendre
machine à laver
Indesit automatique, sur roulettes. Bas prix. Tél. 5 51 82, après 19 heures.

A vendre ou à placer
football de table
marque « Le National olympique ». Tél. 5 17 95.

A vendre, pour cause de départ, belle
cuisinière électrique
3 plaques, prix intéressant. Tél. 4 26 32.

UN PRIX CITÉ

CHEMISE DE NUIT pour dame, en jersey nylon, forme ample, garniture fine dentelle haut et bas. En rose ou ciel.

10.80

Votre avantage la ristourne ou 5 % escompte

cgp

La Cité

NOUVEAUX FRIGOS

25 % PLUS CONFORTABLES !

Economisez 25 % de place avec les nouvelles isolations minces au polyuréthane : 25 % d'espace froid en plus dans le même volume.

La preuve : AMSA** 130 litres (50 cm de large seulement) vous offre **34 litres et demi de plus** qu'un frigo traditionnel qui occuperait la même place et dont les parois mesureraient 60 mm d'épaisseur. (AMSA** 200 litres : 54 litres de plus, AMSA** 305 litres : 95 litres de plus)

AMSA ** 130 litres

(50 cm de large seulement).

Dessus table, **dégivreur automatique,** parois **intérieures en acier émaillé,** compartiment grand froid** 10 litres. Compresseur garanti 5 ans.

378.-

(Silo 140 litres : 328.—).

LARGEUR 50 cm SEULEMENT

SENSATIONNEL !

Nous avons reçu les tout derniers modèles de congélateurs AMSA : forme bahut, intérieur acier, revêtement stratifié blanc (ou teck, + 100.—).

240 litres	370 litres
995.-	**1395.-**

Aux Arts Ménagers

AMSA-BOSCH
ELECTROLUX
SILO-SIBIR

26, rue du SEYON — *aux Arts Ménagers* S. A. — NEUCHATEL

Pieds faibles ? Pieds douloureux ?

Nos supports sur mesures dans la technique « original BOIS-CUIR » vous rendent la marche aisée. Sans métal, légèreté surprenante, élasticité. Un support efficace qui se porte aussi dans toutes les chaussures.

ORTHOPÉDISTE SPÉCIALISTE A.S.O.B.

Yves REBER, Neuchâtel
19, fbg de l'Hôpital Tél. (038) 5 14 52
Ne reçoit pas le mardi

Maculature
en vente au meilleur prix au bureau du journal

BOUCHERIES-CHARCUTERIE TEL. 5.14.56 5.66.21 SEYON 5 - PARCS 82 *Margot*
Très bon et avantageux
Tête marbrée

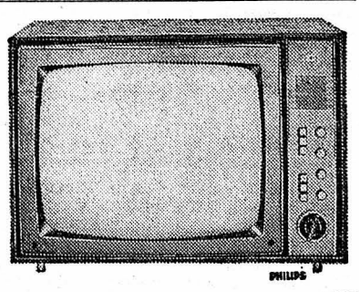

PHILIPS

LE CHEMIN LE PLUS SÛR

pour acheter un téléviseur ou pour s'y abonner

TV à partir de 30.-

à des conditions avantageuses

vous guide chez

JEANNERET & Co

RADIO - TÉLÉVISION

Neuchâtel Seyon 28 - 30 Tél. 5 45 24

APRÈS LES INCIDENTS DE WITZWIL

Manifestants et responsables du pénitencier publient des communiqués - mises au point

Après les incidents qui ont suivi la démonstration organisée en faveur de Pierre Annen, lundi soir, à Witzwil, des communiqués ont été publiés aussi bien de la part des manifestants que de celle de la direction des établissements pénitentiaires.

Ces communiqués, mises au point claires et fermes, n'apportent rien de nouveau sinon ceci : chacun des partis demeure sur ses positions.

La version des événements, telle que la presse l'a relatée, est démentie par le communiqué provenant de Witzwil, tout comme par des déclarations faites au téléphone par M. Losli, alors que la même version est confirmée par le communiqué des organisateurs de la manifestation, tout comme par les propos que M. Arthur Villard, député biennois, a bien voulu nous confier, hier soir, par téléphone...

Relevons enfin que, contrairement à ce que nous avions annoncé hier, M. Marcel Schwander n'a pas assisté aux événements de Witzwil et qu'il ne pouvait par conséquent pas figurer sur la photo qui accompagnait notre article. (J)

Le point de vue du pénitencier

Au sujet de la tentative de manifestation de Witzwil, au cours de la soirée de lundi, la direction des établissements pénitentiaires a déclaré notamment ce qui suit :

« Lundi, à 20 h 15, un employé de Witzwil, qui se trouvait à Anet, téléphonait à l'établissement pénitentiaire signalant que des jeunes gens se rassemblaient sur la place de l'Ours dans le but probable d'entreprendre une marche de protestation sur Witzwil. Il devait s'agir d'une manifestation de sympathie en faveur de Pierre Annen, professeur au Gymnase de Bienne, qui avait refusé de servir, pour objection de conscience, et avait été condamné à deux mois d'emprisonnement par le tribunal militaire.

» La direction des établissements, ne pouvant admettre une violation arbitraire et illégale de son territoire, fit obstruer les voies d'accès menant aux établissements par des barrages formés de chars à pont. En même temps, les employés, domiciliés à proximité du pénitencier, furent appelés en renfort pour assurer le service d'ordre. C'est ainsi que lesdits employés prirent position **derrière** les barrages établis.

» Vers 20 h 30, un groupe de quelque 35 personnes s'approcha de la barricade, escorté de deux automobilistes qui dédaignèrent les signaux d'interdiction de circuler. Les manifestants ne tinrent aucun compte des avertissements lancés à haute et intelligible voix par le chef surveillant, chargé de s'opposer au passage des manifestants. Les porteurs de banderoles et de pancartes montèrent sur les chars alors que d'autres cherchaient à contourner la barricade par la droite et la gauche. Sur la droite des pierres même furent lancées. Seul ce geste sans retenue des manifestants porta les employés des établissements, soutenus par des gendarmes de la police cantonale des villages voisins, à passer à l'action. Une lance à incendie fut dirigée contre les visiteurs indésirables, et toute personne qui voulait passer la barricade fut refoulée derrière celle-ci à l'aide du jet d'eau. En peu de temps, les employés de l'établissement réussirent à tenir en échec le groupe à l'esprit agressif composé pour la plus grande partie de jeunes manifestants.

» A ce moment seulement, un porte-parole se fit entendre. Il ne demandait pas seulement à parler au directeur mais désirait également avoir une entrevue avec Pierre Annen. Il fut difficile d'expliquer à ces personnes qu'un établissement pénitentiaire n'était pas l'endroit le plus indiqué pour une manifestation de volonté et de sympathie. Ce n'est que lorsqu'il leur fut communiqué que l'objecteur de conscience qu'ils demandaient à voir n'était pas encore arrivé à Witzwil — et cela était parfaitement exact — que les manifestants se retirèrent sans bruit. Tous ces faits se déroulèrent à l'intérieur du domaine des établissements dont l'accès est interdit à toute personne n'ayant pas d'autorisation. »

Le point de vue des manifestants

« Au nom et à la demande des organisateurs de la manifestation de sympathie pour Pierre Annen, à Witzwil, le député Arthur Villard, de Bienne, et le pasteur Théo Krummenacher, de Moutier, ont fait part de la prise de position ci-dessous, relative au communiqué de la direction du pénitencier de Witzwil.

1) La manifestation avait été prévue, dès le début, comme devant être une digne et silencieuse protestation contre les injustes condamnations des objecteurs de conscience. Tous les cinquante participants à la manifestation s'en tinrent strictement à ce mot d'ordre par lequel on voulait éviter tout acte de violence. L'affirmation selon laquelle des manifestants avaient tenté de forcer la barricade ou auraient lancé des pierres est inventée de toutes pièces.

2) Les manifestants n'avaient nullement l'intention de pénétrer dans le périmètre du pénitencier. La manifestation s'est déroulée dans un endroit dont l'accès **n'était interdit** par aucune signalisation. L'interdiction de circuler pour tout véhicule, à l'exception des bordiers, a été entièrement respectée par les manifestants. Les deux voitures qui se sont approchées de la barricade n'appartenaient pas aux participants de la manifestation mais à des journalistes et ces véhicules étaient munis de la plaquette officielle, bien visible, de l'Association de la presse suisse.

3) Ce ne sont pas les manifestants mais au contraire les gardiens du pénitencier qui franchirent la barricade et utilisèrent la violence. La lance à incendie fut mise en action et dirigée contre les manifestants sans que ceux-ci aient auparavant été mis en garde d'une manière ou d'une autre. Les employés de l'établissement ne donnèrent aux dirigeants de la manifestation aucune possibilité de s'expliquer. Quant au sens et à l'objectif de la démonstration, avant d'en venir à la violence, si les dirigeants de la manifestation avaient reçu l'ordre de s'arrêter, le heurt aurait pu être évité.

4) Les fonctionnaires se précipitèrent sans raison apparente sur quelques manifestants parmi lesquels deux femmes furent brutalisées à coups de poing et bâtons. Des agents de la police, matraque en main, ne firent pas le moindre geste pour leur porter secours. Les organisateurs protestèrent avec véhémence contre l'emploi de la force et l'interdiction d'exprimer librement leurs opinions ainsi que contre l'interdiction du droit de manifester. »

La fête romande de lutte suisse à Châtel-Saint-Denis

La 82me fête romande de lutte suisse s'est déroulée dimanche à Châtel-Saint-Denis. Plus de 200 concurrents y prirent part. Dimanche après-midi, un cortège particulièrement soigné défila dans les rues. Au cours de la partie oratoire, on entendit notamment M. Joseph Colliard, président du comité d'organisation et le conseiller d'Etat Paul Genoud, directeur de la police, originaire de Châtel-Saint-Denis.

Sur le plan sportif, les joutes furent fort belles. Neuchâtelois, Valaisans et Fribourgeois, des Vaudois également, offrirent au spectateur des passes de toute beauté. D'élimination en élimination, on en arriva à la passe finale de dix minutes, qui opposa le Neuchâtelois Henri Mottier au jeune Staviacois de 20 ans, Kurt Schwab. Celui-ci s'inclina finalement après avoir très sportivement joué le jeu.

Les résultats. — Couronnes : 1. Henri Mottier (Neuchâtel) 67,75 ; 2. Kurt Schwab (Estavayer-le-Lac) 66,75 ; 3. Ernest Tache (Châtel-Saint-Denis) 57,75 ; 4. Etienne Martinetti (Martigny) 57,75 ; 5. Alphonse Huber (Neuchâtel) 57,75 ; 6. Ruedi Grueter (Sierre) 57,75 ; 7. Raphy Martinetti (Martigny) 57,75 ; 8. Otto Anderegg (Pays d'Enhaut) 57,50 ; 9. Charly Courtine (Savièse) 57,50 ;10. Jacob Bissig (Yverdon) 57,50 ; 11. Pierre Gavin (Vevey) ; 12. Jean Veraguth (Sierre), etc...

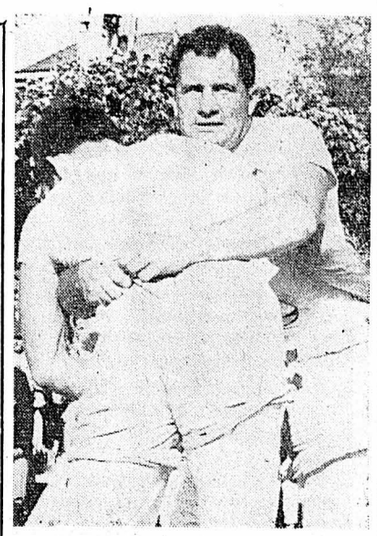

Le champion romand: Henri Mottier.
(Avipress - Gremaud)

Soleil aveuglant

Deux blessés à Fribourg

(c) Hier, vers 17 h 40, M. Gérard Neuhaus, âgé de 19 ans, domicilié à Fribourg, circulait à motocyclette du temple en direction de l'avenue Weck-Reynold. A l'entrée du passage sous-voie de Tivoli, il fut ébloui par le soleil et ne vit pas un étudiant qui traversait la chaussée en direction de l'université. Ce dernier, M .Fatli Pehrouz, âgé d'environ 25 ans, domicilié à Belfaux, fut heurté et les deux jeunes gens chutèrent. M. Pehrouz demeura sans connaissance, tandis que M. Neuhaus était profondément coupé au front et saignait très abondamment. Un agent de police les transporta à l'hôpital cantonal. M. Pehrouz souffre d'une commotion cérébrale et de blessures aux jambes.

L'Association cantonale bernoise des fabricants d'horlogerie a fêté ses 50 ans à Interlaken

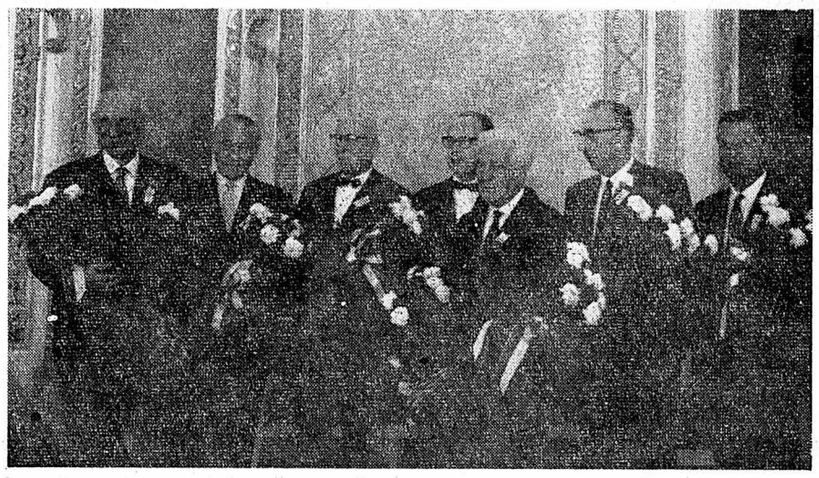

De gauche à droite, MM. Ch. Jeanneret, Biedermann, Wasen, Brandt, Bianchi, Julliard et Béguelin.
(Avipress - Ad. G.)

Mardi, à Interlaken, a été célébré de manière parfaitement réussie le cinquantième anniversaire de l'Association cantonale bernoise des fabricants d'horlogerie. Pour la circonstance, un train spécial amena les quelque trois cent cinquante invités de la grande association dans la capitale de l'Oberland bernois.

La manifestation officielle eut lieu au Casino-kursaal, sous la présidence de M. Alfred Suter, président de l'A.C.B.F.H. Celui-ci souhaita la bienvenue à ses invités, puis M. Victor Dubois, secrétaire général de l'association, rappela brièvement les heurs et malheurs de la cinquantenaire. Puis M. Roger Anker, membre du comité d'organisation, rendit hommage aux anciens présidents qui ont noms : MM. † Paul-E. Brandt (Bienne), † Henri Sandoz (Tavannes), † William Favre (Cormoret), † Alfred Pfister (Saint-Imier), † Georges Droz (Tavannes), Albert Juillard (Cortébert), Henri Biedermann (la Neuveville) Charles Jeanneret (Saint-Imier), Charles-L. Brandt (Bienne), Charles Béguelin (Tramelan) et André Wasen (Tavannes). Un même hommage fut rendu aux secrétaires généraux : MM. † F.-L. Colomb, † Lucien Clerc et Edouard Bianchi, tous trois de Bienne. Prirent également la parole MM. Karl Huber, secrétaire général du département fédéral de l'économie publique ; Hans Tschumi, conseiller d'Etat bernois, et M. Gérard Bauer, président de la Fédération horlogère.

Un magnifique tableau dû au peintre L'Ermite a été remis de la part de la Fédération horlogère et des associations diverses à l'association jubilaire.

L'heure des discours terminée, ce fut l'apéritif suivi d'un excellent repas servi au Grand hôtel Victoria-Jungfrau. A l'issue de ce déjeuner, un spectacle de variétés fort applaudi fut présenté par une équipe internationale au Casino-kursaal. Nous adressons à la cinquantenaire nos félicitations et lui souhaitons bonne route vers le centenaire.

Ad. Guggisberg.

(Voir aussi en page 16.)

Ce n'est peut-être pas encore la «Sainte-Mafia»...

Les étudiants de Fribourg s'opposent au projet de foyer de l'«Opus Dei»

De notre correspondant :

L'Association générale des étudiants de l'Université de Fribourg « Academia » nous a fait parvenir le communiqué suivant, au sujet de la construction projetée d'un foyer d'étudiants par l« Opus Dei ».

Déjà, dans un grand article publié à fin avril par le « Spectrum », organe des étudiants de Fribourg, ceux-ci s'élevaient contre l'« Opus Dei », dont ils dénonçaient la véritable nature, répondant en cela à une série d'articles parus dans « La Liberté » en mars dernier. Mouvement catholique militant, l' Opus Dei » est originaire d'Espagne. Il groupe essentiellement des prêtres et des intellectuels de toutes professions et se caractérise par son intransigeance, préconisant le combat pour la foi.

Voici le texte du communiqué officiel de l'« Academia » :

« Depuis quelque temps, la société culturelle « Arbor » (Opus Dei) se propose de construire un foyer d'étudiants à Fribourg. Comme existent déjà ailleurs d'autres foyers de la même société, le conseil des étudiants de l'Université de Fribourg crut bon de confier à une commission l'étude de ce projet. Sur le rapport de la commission, le conseil des étudiants a approuvé la déclaration suivante :

» ... le conseil des étudiants de l'Université de Fribourg, réuni en séance ordinaire le 13 juin 1966, réaffirme le contenu de la motion d'orientation, bien qu'une solution doive être trouvée à court terme au problème du logement étudiant à Fribourg ; réaffirme le droit des étudiants d'un foyer de participer à l'élaboration et à l'application du règlement, la liberté de mouvement et de visite ; déclare qu'il n'est pas de son ressort de prendre position sur 'établissement de l'Opus Dei à Fribourg, mais ne peut accepter de solutions telles que celle qui a été envisagée par l'Opus Dei, vu qu'elle est en contradiction avec les exigences citées ci-dessus. »

Ainsi, les étudiants fribourgeois s'opposent à la venue à Fribourg d'une organisation dont ils craignent qu'elle veuille « contrôler » la vie intellectuelle de ses hôtes. On relève que, dans divers milieux, on s'élève également contre cette congrégation, tant dans le canton de Fribourg qu'à l'extérieur. L'hebdomadaire zuricois « Weltwoche » ne titrait-il pas, le 27 mai : « La sainte Mafia à Fribourg ? »

M. G.

PLAGNE

Interdiction de pique-niquer

(c) Plagne, petit village de montagne du canton de Berne, connaît d'année en année la faveur des pique-niqueurs qui aiment s'y reposer à la fraîcheur des sapins.

Malheureusement, à la suite de déprédations faites et de saletés abandonnées par certains d'entre eux moins dociles et respectueux, le conseil de la bourgeoisie aurait l'intention d'interdire tout pique-nique dans le haut village. Seul le stationnement d'automobiles serait autorisé.

Et, puisque l'on parle « Plagne » et « voitures », ni serait-il pas possible aux autorités responsables d'améliorer quelque peu la route qui conduit, précisément, dans cette partie de la montagne où, d'ailleurs, sont situés de nombreux chalets ?

Renversé

(c) Hier, vers 10 h 30, M. Guy Millard, employé CFF à Plagne, se rendait à son travail quand il fut renversé par une automobile rue d'Aarberg. Souffrant d'une commotion cérébrale, M. Millard a été hospitalisé à Beaumont.

BIENNE — Motocycliste blessé

(c) Hier, vers 17 h 40, un motocycliste biennois, M. Paul Fahrer, circulait de Boujean quand il entra en collision avec une voiture. Il perdit l'équilibre et fit une chute. Souffrant de blessures à la tête, M. Fahrer a été conduit à l'hôpital de district.

BUREN — En jouant

(c) Hier, à 17 h 40, l'ambulance municipale s'est rendue à la piscine de Bueren où le jeune Gérard Frankhauser, âgé de 10 ans s'est blessé alors qu'il jouait.

CARNET DU JOUR

CINÉMAS. — *Apollo,* 15 h et 20 h 15 : Mors aux dents.
Capitole, 20 h 15 : Regain.
Cinéac : Sex auf Abwegen.
Lido, 15 h et 20 h 15 : Le Caire : Guet-apens pour espions.
Métro, 20 h : Un soir... par hasard... — En Patrouille.
Palace, 15 h et 20 h 15 : Opération Opium.
Rex, 15 h et 20 h 15 : Les pianos mécaniques.
Studio, 15 h et 20 h 15 : Répulsion.
Scala, 15 h et 20 h 15 : Notre Derek Flint.
Pharmacie de service : Pharmacie de Morat, route de Morat 18, tél. 2 13 22.
Permanence médicale et dentaire : Votre médecin habituel ou téléphoner aux Nos 11 ou 17.

JURA

APRÈS LE WEEK-END ÉLECTORAL DANS LE DISTRICT DE COURTELARY

Les résultats officiels ne sont toujours pas connus : les protocoles seraient restés en panne à la poste de Berne !

Hier soir, à 18 heures seulement, la chancellerie d'Etat à Berne recevait les protocoles des élections des juges et juges suppléants du district de Courtelary.

L'explication du retard, que l'on trouvait pour le moins étrange, est celle-ci : les plis seraient restés en panne à la poste de Berne. En effet, il faut actuellement plus de temps à une lettre pour arriver de Romont à Courtelary ou Berne qu'un pli exprès posté à New-York et destiné à la Ville fédérale ! Quant à la préfecture de Courtelary, elle a pu nous communiquer les résultats de l'élection des jurés cantonaux.

Nombre d'électeurs inscrits : 7350. Participation au scrutin : 36 %. Les résultats sont les suivants :

Henri Augsburger, Saint-Imier, PAB, 2243 ; Edmond Benoit, Romont, PAB, 2230 ; Charles Bühler, Renan, PAB, 2231 ; Hans Bühler, Tramelan, PAB, 2213 ; Christian Jacot, les Reussilles, PAB, 2217 ; Charles Frei, Péry, libéral, 2229 ; Pierre Helfer, Sonceboz, libéral, 2241 ; Philippe Josi, Renan, socialiste, 2229 ; Pierre Kramer, Villeret, socialiste, 2230 ; Max Littmann, Courtelary, libéral, 2230 ; Serge Médicis, Plagne, socialiste, 2230 ; Michel Meyrat, Saint-Imier, libéral, 2243 ; Charles Niklès, Saint-Imier, PAB, 2242 ; Aurèle Noirjean, Tramelan, PAB, 2228 ; Roger Pélissier, Sonvilier, socialiste, 2215 ; Jean Pulver, Cortébert, 2219 ; Georges Scherz, Corgémont, 2231 ; Marcel Aubry, Tramelan, chrétien-social, 428 ; Georges Girardin, Renan, chrétien-social, 427 ; Aloys Chaignat, chrétien-social, 427 ; Marcel Michelotti, Péry, chrétien-social, 432.

Les partis traditionnels ont donc obtenu entre 2213 et 2243 voix ; les deux partis à tendance séparatiste de 417 à 427.

Nous espérons recevoir les résultats officiels, avec le nombre de voix obtenues pour les juges et les juges-suppléants, aujourd'hui mercredi...

Ad. GUGGISBERG

Après la tentative d'incendie au Bémont

Les résultats de l'enquête ne sont pas encore connus...

(c) Dans le Jura, on attend toujours les résultats de l'enquête menée après la tentative d'incendie dans un établissement public au Bémont.

A ce propos, il semble que des bruits auraient couru dans le Jura selon lesquels le tenancier d'un restaurant du Bémont aurait été arrêté. Renseignement pris, il semble bien que ce n'est pas le cas.

NORD VAUDOIS

YVERDON — Carnet de deuil

(c) M. René Poncet, 44 ans, a été trouvé mort dans son appartement, victime d'une crise cardiaque. Le décès remontait à quelques jours et c'est un de ses amis, inquiet de ne plus le voir, qui se rendit au domicile de M. Poncet et constata le décès.

Flagrant délit

(c) La surveillante d'un des grands magasins d'Yverdon a surpris en flagrant délit de vol une habitante de la ville qui avait dérobé de la marchandise. Plainte a été déposée.

FRIBOURG — Attention au foin !

(c) Le temps particulièrement favorable a permis cette année d'engranger les foins très rapidement. Cette situation, sans doute engendrée par le régime de bise qui favorisa le maintien du beau temps, présente toutefois de graves inconvénients. En effet, le foin ramassé par temps de bise manifesterait une tendance très forte à la fermentation. D'où des températures anormalement élevées constatées dans les granges (plus de 70°). Dans plusieurs cas, notamment à Cugy et à Vuissens (Broye), on dut s'empresser de sortir le foin des granges menacées. Partout, les agriculteurs procèdent à des contrôles particulièrement stricts des fourrages engrangés récemment.

Décisions du Conseil d'Etat fribourgeois

(c) Dans sa séance d'hier, le Conseil d'Etat a nommé M. Daniel Gentizon, à Mur (Vully-le-Haut), greffier de la justice de paix ; M. Georges Thalmann, à Fribourg, inspecteur cantonal du feu et chef du service de prévention contre l'incendie.

Il a accepté, avec remerciements pour les services rendus, la démission de M. Raphaël Aebischer, à Heitenried, dessinateur à l'inspectorat cantonal des constructions. Il autorise la commune de Boesingen à faire exécuter et à financer divers travaux, celle de Cormondes-le-Grand à vendre une parcelle de terrain, celles de Mannens-Grandsivaz et Sommentier, ainsi que les paroisses de Mannens-Grandsivaz et Montet-Frasses, à lever des impôts.

MARSENS

Etat critique d'un blessé

(c) Nous avons signalé hier l'accident survenu à un piéton, M. Emile Favre, âgé de 47 ans, domicilié à Marsens, qui a été renversé par une moto entre Riaz et Bulle, lundi vers 22 h 30. Souffrant d'une fracture du crâne, d'une commotion cérébrale et ayant une jambe très abîmée, son état est critique.

BULLE — Chute sur le trottoir

(c) Mme Martha Egger, 66 ans, domiciliée à Bulle, a fait une chute sur le trottoir, hier en fin de matinée. Souffrant d'une fracture d'une jambe, elle est soignée à l'hôpital de Riaz.

ESTAVAYER

Feu vert pour la construction de l'usine d'épuration

(c) Dans sa dernière séance, le Conseil fédéral a décidé d'accorder un subside à la commune d'Estavayer-le-Lac pour la construction d'une usine d'épuration. Cette décision a provoqué une vive satisfaction dans le chef-lieu broyard où l'on attendait avec impatience le feu vert au début des travaux. L'une des premières réalisations à accomplir sera la construction d'une route qui, du carrefour de la croix du port, atteindra la future usine dont le coût est devisé à quelque cinq millions de francs. Les bâtiments seront situés dans le secteur du nouveau centre nautique, à proximité immédiate du stand de tir.

En Suisse, un tiers du volume des ventes à crédit concerne les autos

L'année dernier, pour l'ensemble de la Suisse, le volume global des ventes dites à tempérament a atteint une somme avoisinant le milliard de francs !

Or, il s'avère qu'un tiers environ de ces crédits concernait le marché de l'automobile.

Cette proportion n'est pas surprenante. Elle reste dans la norme européenne (33 % en Allemagne occidentale, 37 % en France, 39 % en Belgique).

En fait, en 1965, les Suisses ont acheté pour 540 millions de francs de voitures (neuves et d'occasion) en recourant au principe du crédit, mais celui-ci n'a pu intéresser que 65 % — au maximum — de ce montant puisqu'un versement initial de 35 % au moins est obligatoire, par décision fédérale, préalablement à la signature de tout contrat de vente.

Le crédit est plus fréquent dans le secteur de l'occasion

L'année dernière on a vendu en Suisse, nous révèle la statistique, 139,920 véhicules automobiles à l'état de neuf, représentant un valeur globale de 1202 millions de francs.

Sur ce chiffre les ventes à tempérament ont correspondu à 30 %.

La proportion fut nettement plus importante dans le secteur de l'occasion, où 125,388 véhicules furent vendus, pour un total de 313 millions de francs, mais où le crédit est intervenu à concurrence de 60 % !

Encore une fois, dans les deux cas, il s'agit du volume total des transactions. Il faut en déduire les indispensables 35 % de l'accompte initial, ce qui fait que le crédit réel — c'est-à-dire les sommes devant être financées par des établissements de prêt — ne fut respectivement que de 19 % et 39 %, soit en moyenne 23 % du total général.

Il n'en demeure pas moins que l'achat de voitures correspond à plus d'un tiers des ventes conclues selon le principe des paiements échelonnés, et que cela est très symptomatique de notre temps !

R. T.

OFFRES D'EMPLOIS

Importante étude de la ville

engagerait

secrétaire-comptable

qualifié (e), âgé (e) de 30 ans au moins. Possibilité de s'occuper de gérances. Place intéressante et bien rétribuée pour candidat (e) capable.

Discrétion absolue pour toute offre à adresser sous chiffres X H 1882 au bureau du journal.

La Société Coopérative de Consommation de Lausanne et environs

cherche

BOUCHERS D'ÉTAL

Places stables, bien rétribuées, bonnes conditions de travail, avantages sociaux.

Faire offres au **service du personnel de la Société Coopérative de Consommation de Lausanne et environs, rue Chaucrau 3, 1004 Lausanne 17.**

Winterthur Accidents

cherche pour son agence générale de Neuchâtel :

employée débutante

(17 - 19 ans)

employé de bureau

de langue maternelle française, ayant une formation commerciale et si possible quelques années de pratique. Places stables et bien rétribuées. Semaine de cinq jours. Caisse de pension, etc.

Adresser offres manuscrites, avec curriculum vitae, copies de certificats, références et photo, à

M. André Berthoud, agent général, rue Saint-Honoré 2, 2001 Neuchâtel.

---

coop-ol **La Cité**

cherche

pour entrée immédiate ou date à convenir,

première vendeuse

très au courant de la branche, pour son rayon

CORSETS

Nous offrons bon salaire, ambiance de travail agréable, semaine de 5 jours. Prestations sociales avancées. Faire offres ou se présenter à

coop-ol **La Cité**

FAVAG

cherche une sténodactylographe

habile et consciencieuse, pour son département de vente.

Langues : allemand, bonnes notions de français et d'anglais.

Faire offres manuscrites, avec photo, curriculum vitae et prétentions de salaire à

FAVAG SA

2000 NEUCHÂTEL

Grande entreprise au Cameroun cherche :

un conducteur de travaux routiers

pour exécution de tracés, terrassements, ouvrages d'art en béton, capable de diriger un chantier avec employés européens et africains ;

un ingénieur de ponts et chaussées

un chef de bureau

Salaires intéressants, avantages divers.
Faire offres sous chiffres P 50176 N à Publicitas, 2001 Neuchâtel.

---

engage

concierge

pour l'entretien de ses bureaux et ateliers, en dehors des heures de travail.

Se présenter ou téléphoner à **Derby S. A.,** 4, place de la Gare, Neuchâtel, tél. (038) 5 92 13.

ENTREPRISE DES BRANCHES HORLOGÈRES

occupant 60 personnes engage, pour entrée à convenir, un jeune

EMPLOYÉ SUPÉRIEUR

de langue française.

Les postulants désirant travailler dans une très large autonomie, occuper un poste d'avenir et fonctionner à la fois comme chef du personnel et comme responsable de l'administration, enverront leurs offres sous chiffres A S 15922 J aux Annonces Suisses S. A., « ASSA », 2501 Bienne.

Aimeriez-vous trouver un travail

accessoire ?

Si vous avez le contact facile avec des clients de toutes professions, nous pouvons vous engager à des conditions très intéressantes
Case 31443
2001 Neuchâtel

On cherche une personne pour aider au ménage et au magasin. Etrangère acceptée. Nourrie, logée, bon salaire. S'adresser à l'épicerie Schultheiss Grand-Rue 4 b Corcelles tél. 8 14 34.

On cherche

sommelier

Tél. 5 03 26.

Nous cherchons pour date à convenir

1re COIFFEUSE

capable de prendre la responsabilité d'un poste important.

Adresser offres écrites à HW 1908 au bureau du journal.

Gain supplémentaire (à la commission) pour activité accessoire, offerte aux vendeurs de

trousseaux et de meubles

Discrétion assurée.

Adresser offres écrites à C R 1903 au bureau du journal.

Je cherche

personne

aimant les enfants pour s'occuper, du lundi au vendredi soir, d'un ménage de 4 personnes (2 enfants). Appartement tout confort. Bon salaire. Belle chambre ou possibilité de loger au-dehors, selon convenance. Tél. 5 09 41.

Etes-vous

mécanicien sur autos

qualifié et voulez-vous

gagner davantage ?

Alors prenez contact avec nous. Nous sommes prêts à vous assurer un revenu supérieur à la moyenne.
Entrée à convenir.

Faire offres au Garage R. Flücliger, 4912 Aarwangen. Tél. (063) 2 22 62.

Kiosque de l'Hôtel-de-Ville cherche

remplaçante

pour entrée immédiate.

Se présenter au kiosque.

Nous cherchons, pour notre magasin moderne, une

jeune vendeuse

gentille, de langue française. Bon salaire. Congé un jour et demi par semaine.

Faire offres à la **Boulangerie FUCHS, rue Haute 11, Colombier, tél. (038) 6 33 69.**

Nous cherchons une

jeune fille

pour le buffet.

Prière de s'adresser au restaurant des Halles, tél. 5 20 13.

Restaurant du Littoral cherche une

sommelière

pour entrée immédiate ou à convenir.

Se présenter ou téléphoner au 5 49 61.

Pour nos nouveaux entrepôts de tabac situés près de la gare d'ONNENS, près Concise, nous cherchons pour entrée à convenir,

mécanicien-machiniste

en qualité de conducteur de grues. Pour candidat ayant déjà travaillé à une place semblable et possédant les capacités pour s'occuper de l'entretien d'une telle installation, nous pouvons offrir un poste de travail intéressant et stable.

Prière d'adresser offres au service du personnel des

FABRIQUES DE TABAC RÉUNIES S. A., 2003 NEUCHATEL, tél. (038) 5 78 01.

Entreprise NAGEL, chauffage-sanitaire, Neuchâtel, tél. 5 35 81, cherche une

sténodactylo

pour un remplacement de trois semaines, du 4 au 22 juillet, si possible.

TRANSAIR S.A.

Pour notre atelier de production, nous cherchons

ouvrier

pour entrée immédiate.

Se présenter à **TRANSAIR S.A., Aéroport de Neuchâtel-Colombier.**

Restaurant Maloja, Maladière 16, cherche

bonne sommelière

Chambre à disposition.
Tél. 5 66 15.

Hôtel du Cygne, Bevaix, cherche

sommelière

Débutante acceptée.
Tél. 6 63 65.

Etes-vous ambitieux ?

Devenez l'un de nos agents de renseignements et gagnez 100 à 200 fr. ou plus par mois. Pas de caution. Pas d'engagement. Discrétion.

Faire offres sous chiffres C. O. 511 au bureau du journal.

Employée de bureau

habile sténodactylo, serait engagée pour différents travaux intéressants. Semaine de cinq jours. Eventuellement logement de 2 pièces à disposition.
Faire offres à : Fabrique Maret, Bôle.

Atelier de terminage G. Buchwalder, Portes-Rouges 69, cherche

remonteuses

de finissages ainsi que

poseurs et emboîteurs

Se présenter ou téléphoner au 5 41 21.

DEMANDES D'EMPLOIS

Demoiselle dans la cinquantaine cherche place :

téléphone, réception

ou autre.

Adresser offres écrites à AO 1901 au bureau du journal.

MAÇON

entreprend des transformations, chalet et carnotzet.
Adresser offres écrites à EM 1834 au bureau du journal.

Employé de commerce

22 ans, spécialisé dans les pièces de rechange, français-allemand, cherche place dans garage pour début octobre.

Faire offres sous chiffres AS 38,664 L, aux Annonces suisses S. A., « ASSA », 1003 Lausanne.

Monteur en chauffage et sanitaire

de première force, ayant besoin d'argent, cherche travaux dans ces branches, le plus tôt possible (éventuellement à l'heure).
Ecrire à case postale 989, Neuchâtel.

Demoiselle

cherche travail pour le samedi et le dimanche. Adresser offres écrites à 156-157 au bureau du journal.

Je cherche

travail

pour le samedi (vigne ou agriculture). Tél. 5 78 67, entre 12 h 30 et 13 h 30 et dès 19 h.

Jeune gymnasien

cherche place dans famille, du 4 au 30 juillet, pour se perfectionner en langue française. Paierait éventuellement bonne rémunération.
Adresser offres à M. Fritz Kunz notaire 3135 Wattenwil (BE)

Jeune gymnasien

cherche travail pendant les vacances du 11 juillet au 6 août.
S'adresser à Louis Berger Standengasse 3132 Riggisbert (BE)

Homme d'un certain âge, robuste, cherche place pour faire les

foins

S'adresser à Albert Schwab beim Schulhaus 2076 Gals (BE)

Jeune fille

cherche place pendant les mois de juillet-août dans une famille pour aider au ménage et s'occuper des enfants. S'adresser à Mme Willy Jacot Fontaines, tél. 7 22 89.

A toute demande de renseignements, prière de joindre un timbre pour la réponse.
Feuille d'avis de Neuchâtel

A VENDRE

A vendre pour cause de non-emploi, disques méthode italien-français, cédés à moitié prix.
Tél. 6 12 04.

A vendre

petits caniches

gris, noirs, abricot.
Tél. (038) 8 36 00.

PENSEZ

pour un anniversaire, un **jubilé,** à offrir des

ARMOIRIES

de familles, peintes sur bois, porcelaine, papier, parchemin.

R. Vuille-Robbe

Atelier d'art
30, fbg de l'Hôpital
tél. (038) 5 22 86

A vendre pour chalet une

table

de cuisine avec 4 tabourets dont 2 combinés. Tél. 4 07 00 le matin ou le soir, dès 18 heures, Evole 16, 3me étage.

Prof. médicales

Dr W. FISCHER

médecin-dentiste
ne reçoit pas les 15, 16, 17 juin

Dem. à acheter

Je cherche 1 divan-couche, si possible avec entourage ; 6 chaises Henri II ou autres chaises anciennes, ainsi que petites tables et 1 armoire ancienne.
Tél. 7 74 18.

Si vous avez des meubles à vendre retenez cette adresse AU BUCHERON Neuchâtel, tél. 5 26 33.

J'achète

meubles anciens et modernes, bibelots, tableaux, logements, complets. A. Loup, tél. 8 49 54, Peseux.

Je cherche à acheter

projecteur

et appareil de photo pour diapositif.
Tél. 8 25 59.

CHIFFONS

propres, blancs et couleurs sont achetés par

l'Imprimerie Centrale Neuchâtel

Feuilleton de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

ROLAND DANIEL 6

Quicksilver à Golden-City

Roman policier adapté de l'anglais par Paul Ferault

Silver restait absolument immobile, les bras levés. Il cherchait à se rendre compte de sa situation. Avait-il affaire à un seul adversaire, ou à plusieurs ? S'agissait-il d'un bandit expérimenté et prêt à tout, ou bien la possibilité de l'effrayer par des menaces, ou de le désarmer par quelque habile manœuvre, lui serait-elle offerte ? Il ne voyait rien. Le corps de l'homme était tout près du sien, la gueule du pistolet portait fermement contre le dos et déjà une main experte fouillait les poches, arrachait le holster, s'assurait qu'aucune autre arme n'était dissimulée. Travail de professionnel, sans aucun doute. L'homme ne plaisantait pas. Il ferait feu au premier geste suspect.

Silver essaya de gagner du temps et, affectant plus de surprise encore qu'il n'en avait ressenti, il demanda, d'une voix inquiète :

— Que se passe-t-il ? Pourquoi me menacez-vous ? Qu'attendez-vous de moi ?

— J'attends que vous restiez bien tranquille, et que vous m'accompagniez, pour une petite promenade à la campagne. Pas besoin de vous faire un dessin, je suppose ! Aller simple... Retour par les pompes funèbres...

L'homme parlait sans élever la voix, mais on le sentait résolu et impitoyable. Sur ses gardes, aussi. Silver comprit bien qu'il n'avait aucune chance de réussir une attaque par surprise. Le bandit suivait évidemment chacun de ses mouvements, prêt à faire feu. Il fallait parler, discuter, essayer l'intimidation.

— Vous n'avez aucune chance de parvenir à me faire sortir de cet hôtel sans qu'on vous remarque, dit-il fermement. Le portier, le liftier, la secrétaire, remarqueront forcément ce qui se passe et appelleront la police. Vous serez arrêté... et vous en prendrez pour vingt ans. Vous feriez mieux de réfléchir.

L'homme éclata d'un rire sardonique, puis il expliqua, fanfaron :

— Je ne risque rien du tout... Dans cette ville, la police n'arrête pas souvent les mauvais garçons et si par hasard cet exalté d'O'Haggan en met un en taule, Morgan le fait relâcher quelques jours plus tard... Faute de preuves, parce que nous avons toujours une bonne douzaine de témoins pour jurer tout ce que nous voulons. Alors, vous voyez, c'est un boulot pépère... D'ailleurs, je n'ai pas besoin de vous faire traverser l'hôtel : il y a une échelle d'incendie, et une porte pour l'atteindre, juste au fond de votre salle de bains. En bas, deux copains m'attendent, avec une voiture. Vous voyez, pour moi, pas de problèmes : c'est comme si c'était déjà fait. A moins, bien sûr, que vous fassiez le méchant. Ça ne changera presque rien pour vous : je vous descendrai sur place, et je serai dans la voiture avant qu'on ait pensé à donner l'alarme. Donc vous pouvez choisir : m'accompagner bien gentiment, ou essayer un coup tordu. Dans ce cas, le patron devra changer le tapis de la chambre, parce que les taches de sang ne s'en vont pas bien sur les couleurs claires.

L'homme semblait sûr de son affaire. Il devait être certain que sa victime choisirait la première solution, pour prolonger un peu sa vie, pour garder une chance de s'échapper... L'espoir est tenace au cœur des condamnés. Mais la façon dont il avait parlé montrait bien que, s'il fallait exécuter le prisonnier sur place, il était tout prêt à le faire.

— Alors, que choisissez-vous ? Dépêchez-vous. Je vous conseille d'être docile...

— Je n'ai pas le choix... Je vous accompagne.

— Brave garçon. Eh bien, avancez vers la porte de la salle de bains... Lentement. Je suis derrière vous, et j'ai mon pistolet à la main. Ne vous retournez pas...

Silver fit quelques pas. Son cerveau travaillait très vite, mais il ne trouvait pas l'occasion favorable d'attaquer son gardien. Il le sentait tout près de lui, dans son dos et, bien qu'il ne pût le voir, il savait très bien qu'un pistolet était braqué sur lui.

A cet instant, on heurta à la porte de la chambre...

— Entrez ! cria Silver. Et il tenta sa chance. Il risquait sa vie sur une hypothèse, mais sa vie ne vaudrait plus très cher s'il ne tentait rien... Il était certain que le bandit, surpris, avait tourné la tête pour voir qui allait entrer et cela l'avait obligé de relâcher sa surveillance. C'était un réflexe, auquel tout le monde aurait obéi dans un cas semblable...

Silver se précipita en avant en se baissant, se reçut sur les paumes et, de toutes ses forces, détendit ses deux jambes serrées en arrière. Le ventre de l'homme devait se trouver là... S'il n'y était pas, Silver ne le saurait sans doute jamais...

Il y était... Juste à la bonne distance... Quand il sentit ses talons s'enfoncer dans l'abdomen de l'homme, Silver sut qu'il avait gagné... Il n'eut pas besoin d'attendre le bruit de la chute pour être certain que celui qui avait reçu un tel coup allait tomber.

Il était tombé, en effet, et râlait, les mains crispées sur son estomac. Le pistolet lui avait échappé. Silver s'en saisit, récupéra son propre holster, puis il regarda longuement le bandit, qui avait cessé d'être dangereux. Sans doute n'avait-il pas très bien compris ce qui s'était passé, mais en voyant une bave sanguinolente monter à ses lèvres, Silver admit que l'homme avait suffisamment d'occupation à tenter de respirer, pour ne pas se poser de problèmes d'un autre genre.

Celui ou celle qui avait frappé à la porte avait sauvé la vie de l'agent secret. Qui était-ce ? Silver ouvrit. Personne, mais, sur le tapis, on avait déposé la bouteille de Scotch qu'il avait commandée. Le garçon n'avait pu pénétrer dans la chambre, parce que le bandit avait eu soin de pousser le verrou. Heureusement, il ne s'en était pas souvenu...

« Eh bien, je m'en suis tiré, une fois de plus ! » murmura Silver. Il revint vers l'homme étendu et lui demanda :

— Alors, mon garçon, c'est « comme si c'était fait » n'est-ce pas ? Il ne faut jamais être trop sûr de soi, ni de ses amis... Vous en aurez pour vingt ans, si vous en réchappez... parce que je crains de vous avoir brisé quelques côtes, et que si on ne vous soigne pas tout de suite, vous risquez une hémorragie pulmonaire.

— Appelez... un docteur... balbutia le bandit.

— Pourquoi le ferais-je ? demanda Silver d'une voix suave ? Vous m'avez prévenu que vos amis pouvaient vous faire relâcher, grâce à de faux témoins. Les morts ne sont plus à craindre... Je vais vous laisser mourir bien tranquillement ici. Pas besoin de procès, de témoins ni de juges.

— Vous ne pouvez pas... faire ça !

— Mais si... Je peux très bien... Vous pouviez bien m'emmener à la campagne... aller simple, retour par les soins des pompes funèbres. Moi, je peux m'endormir, et oublier d'appeler un docteur... A moins que...

Silver s'interrompit, regarda le bandit bien dans les yeux, et attendit.

— A moins que... Que voulez-vous ?

— A moins que vous m'expliquiez, bien gentiment, certaines choses que je veux savoir. Parce que j'aimerais bien être renseigné sur vous, sur votre chef, sur la façon dont vous avez su que je viendrais dans cette chambre...

(A suivre.)

(Copyright Miralmonde Genève M. Bauclère)

OFFRES D'EMPLOIS

Papeteries de Serrières S.A.

Nous fabriquons du papier depuis 1477 dans une usine qui s'est modernisée au cours des siècles. Mais, malgré les réalisations techniques, nous avons toujours besoin de personnel, soit :

ouvriers

pour le travail en équipes (19 à 40 ans) ;

ouvriers

pour le travail de jour ;

ouvrières

pour le triage du papier.

D'autre part, nous cherchons des

mécaniciens qualifiés

pour les réparations et l'entretien des machines.

Les personnes intéressées, de **nationalité suisse,** voudront bien écrire ou se présenter à la Direction de Papeteries de Serrières S. A., 2003 Neuchâtel / Serrières. Tél. (038) 5 75 75.

Nous cherchons, pour entrée immédiate ou à convenir,

chauffeur

avec permis de poids lourd, ainsi que

manœuvres

Faire offres à Matériaux Réunis CONVERT, MULLER & Cie, Neuchâtel, Pierre-à-Mazel 2, tél. (038) 5 97 12.

Nous engageons, pour entrée à convenir, un

mécanicien qualifié

en qualité de remplaçant du contremaitre de notre atelier mécanique.

Nous demandons :
certificat de capacité ; aptitudes pour diriger le personnel ; si possible personne ayant déjà occupé un poste semblable ; esprit d'initiative et sens des responsabilités.

Nous offrons :
activité intéressante et variée dans notre atelier de mécanique qui s'occupe de tous les travaux d'entretien, de construction et transformations de notre grand parc de machines servant à la fabrication d'articles de marque de grande consommation. Salaire en rapport avec les connaissances du candidat. Institutions sociales avantageuses. Nous attendons votre offre, accompagnée des pièces habituelles, sous chiffres M X 1872 au bureau du journal.

PETITPIERRE & GRISEL S.A.
engagerait :

ouvrière

pour son atelier de montage. Travail agréable et facile ;

aide-magasinier

pour son service d'expédition et de magasinage. Semaine de cinq jours.
Adresser offres ou se présenter : avenue de la Gare 49.

La Centrale Laitière, Neuchâtel,
cherche

1 manœuvre

pour date à convenir.

Faire offres, avec prétentions de salaire, à la Direction de la Centrale laitière, rue des Mille-Boilles 2, Neuchâtel, tél. 5 98 05.

MAISON D'IMPORTATION DE VINS EN GROS DE GENÈVE
cherche

COLLABORATEUR

parlant le français et l'allemand, connaissant la branche et la clientèle grossistes, capable et dynamique, sachant travailler seul ; de nationalité suisse.

Activité intéressante et variée. Place stable et d'avenir suivant caractère et capacités.

Faire offres, avec curriculum vitae, prétentions de salaire et copies de certificats à Publicitas, sous chiffres M 61447 - 18, 1211 Genève 3.

Bureau technique de recherche d'une manufacture d'horlogerie, du Jura neuchâtelois cherche

ingénieur-mécanicien E.T.S.

pour collaborer à la création et à la mise en service de l'automatisation pour la fabrication d'articles en relation avec l'horlogerie.

Candidat ayant le goût de la recherche et l'esprit créateur trouverait dans notre entreprise la possibilité de mettre en valeur ses qualités

Prière d'adresser offres détaillées sous chiffres P 55047 N à Publicitas S. A., 2300 la Chaux-de-Fonds.

Discrétion assurée.

Elle est grande, elle est large, la nouvelle Record 4 portes. A l'avant on tient confortablement à trois. Grâce à une large banquette qui peut remplacer les deux sièges séparés. Les 3 passagers à l'avant sont aussi bien assis que les 3 à l'arrière.

Ce vaste et confortable intérieur n'a pas été obtenu aux dépens du coffre. Le coffre de la Record reste géant et peut toujours engloutir toute une cargaison. Pour ceux qui aiment avoir de la place et aiment offrir de la place à leurs passagers, voilà une excellente raison de choisir cette Record.

Aux conducteurs qui aiment vraiment conduire, la Record offre aussi fougue et puissance. Puissante, la Record l'est: 85, 103 ou 117 CV. Rapide aussi: sa vitesse de pointe a été considérablement élevée. Et sûre: l'écartement des roues arrière a été élargi et le centre de gravité abaissé.

Pour que la Record puisse encore mieux se conformer aux impératifs de la sécurité routière, elle est munie d'un servo-frein à double circuit (freins à tambour à l'arrière, freins à disque à l'avant). Voilà pourquoi la nouvelle Record épouse encore mieux les virages. Et stoppe encore mieux quand les secondes comptent. C'est une Opel et les conducteurs lui font confiance. Puissance et sécurité justifient donc aussi pleinement son achat.

Que doit être la nouvelle Record, si la moitié seulement de ses qualités suffit à convaincre totalement les automobilistes exigeants? Voulez-vous le savoir? Faites un essai.

Opel, la voiture de confiance — Un produit de la General Motors — Montage Suisse

Il y a des modèles Record avec moteur de 1,7, 1,9 ou 2,6 litres, avec levier de vitesses au plancher ou au volant, avec banquette, sièges séparés ou sièges-couchettes à l'avant, avec boîte à vitesses manuelle ou automatique, avec sièges recouverts de cuir synthétique ou d'étoffe. Consultez votre distributeur Opel.

ORN 175/66 Nb

Modèles: Record 2 ou 4 portes, Record L et L-6, Record Coupé Sport et Coupé Sport 6, Record Car AVan et Car AVan L. Prix: à partir de fr. 9250.–* *Prix indicatif

---

BANQUE au bord du lac de Zurich

(à proximité de la ville, belle région), cherche pour date à convenir

jeune employée ou employé

Poste intéressant. Excellente occasion d'apprendre la langue allemande. Bonne rétribution et conditions de travail agréables. Semaine de 5 jours.

Faire offres, avec curriculum vitae, sous chiffres E T 1905, au bureau du journal.

L'ambassade de la République démocratique du Congo a l'honneur d'informer le public qu'une mission congolaise de recrutement des

PROFESSEURS de l'enseignement secondaire

sera de passage dans les tout prochains jours en Suisse.

Les personnes que la chose intéresse sont priées de se mettre en contact de toute urgence avec l'ambassade du Congo, 23, Schänzlihalde, à Berne, tél. (031) 42 35 24.

Les candidats doivent en principe être porteur d'un diplôme d'enseignement supérieur ou d'un diplôme équivalent, et posséder une connaissance parfaite de la langue française.

Entreprise de moyenne importance, de Neuchâtel, cherche

une secrétaire

de langue maternelle anglaise ou connaissant parfaitement l'anglais.
Nous offrons un travail varié et intéressant, dans un cadre moderne.
Faire offres sous chiffres P 50177 N, avec curriculum vitae, prétentions de salaire et photographie, à Publicitas, 2001 Neuchâtel.

Je cherche un bon

COIFFEUR pour hommes

Entrée tout de suite ou date à convenir.
Parcs 56, tél. 5 34 54.

Importante manufacture d'horlogerie neuchâteloise (Jura) cherche, pour ses divers services techniques,

DESSINATEURS

en horlogerie
mécanique
outillage
recherche et création.

Situation intéressante pour personnes qualifiées. Possibilités de mettre en valeur les connaissances acquises.

Nous offrons stabilité dans l'emploi et conditions modernes de travail.

Entrée à convenir. Discrétion assurée.
Les candidats sont priés de faire offres détaillées sous chiffres P 55.045 N à Publicitas S. A., 2300 la Chaux-de-Fonds.

Cherchez-vous
une activité intéressante dans le secteur automobile ?

Avez-vous
une bonne formation commerciale ?

Etes-vous
dynamique, attentive, consciencieuse ?

Aimez-vous
un travail indépendant demandant de l'initiative ?

Alors soumettez-nous une offre pour l'emploi de

secrétaire de vente

vacant dans notre entreprise.

Vous trouverez un emploi stable dans une ambiance jeune et agréable et dans des locaux modernes. Conditions intéressantes.
Adresser offres écrites sous chiffres Y I 1883 au bureau du journal.

FOOTBALL

Les Suisses préparent dans le calme de Macolin le match contre le Mexique

Rien de définitif encore pour l'équipe de Sheffield

Willy Allemann et Eichmann auront leur chance à Lausanne

(De notre envoyé spécial)

Macolin : l'oxigénation miraculeuse pour notre équipe nationale ? Peut-être ! En tout état de cause, les trente-cinq joueurs que nous avons vus gambader dans les bois régénérateurs respiraient la joie de vivre et la santé par tous les pores de la peau. Les responsables de notre équipe nationale étaient à pied d'œuvre. Torse nu, l'entraîneur Foni régnait en maître sur tout ce petit monde, assisté par un ancien joueur de Fribourg, M. Muller, professeur d'éducation physique au Gymnase de Frauenfeld. Ce dernier a succédé à Roger Quinche qui a demandé d'être libéré de ses fonctions. Les plaisanteries fusaient ; les muscles travaillaient alors que la sueur dégoulinait des visages avant de sillonner les corps bronzés de nos athlètes.

DEUX GROUPES

Deux groupes ont été créés sous les étiquettes « Bienne » et « Lausanne »... Peut-on tirer une conclusion de cette distinction ? « Non, nous a répondu l'entraîneur Foni. Nous devons tenir compte des matches prévus dans le cadre du championnat d'été, en particulier de la rencontre Entente Zurich - Lausanne - Juventus. Par ailleurs, Pottier et Tacchella évolueront au moins une mi-temps à Bienne contre les joueurs français de Grenoble. En revanche, Willy Allemann est d'ores et déjà retenu pour le match de Lausanne. » Foni semble accorder beaucoup d'intérêt au joueur de Granges et à Pottier qu'il souhaiterait pouvoir aligner au stade olympique contre le Mexique.

L'ÉQUIPE POUR LAUSANNE

Elsener gardera le but suisse en première mi-temps alors qu'Eichmann lui succédera. Grobéty portera le numéro deux, Leimgruber ou Tacchella le quatre, Schneitter le cinq et Fuhrer le trois. Durr (six) Baeni ou Kuhn (sept) occuperont le milieu du terrain alors qu'Odermatt (huit), Hosp (neuf), Willy Allemann (dix), Schindelholz (onze) seront en première ligne. Pottier, Armbruster, Quentin et Stierli feront peut-être leur entrée en seconde mi-temps. Les autres joueurs non cités auront eu l'occasion de prouver leur talent à Bienne face à Grenoble. Toutefois, nous pouvons conclure que la sélection définitive est presque connue, quelques joueurs retenus devant encore confirmer qu'ils sont physiquement en possession de leurs moyens. Willy Allemann aura par ailleurs une chance en or de s'affirmer. Relevons encore que Vuilleumier et Leimgruber pourraient être appelés à jouer une mi-temps à Lausanne.

HÉSITATIONS

En ce qui concerne le nombre de joueurs pour Sheffield, la question n'est pas définitivement tranchée. Nous pensons qu'une solution helvétique sera prise. Vingt joueurs seraient ainsi désignés, deux voire quatre rescapés devant se maintenir moralement prêts en Suisse à s'envoler vers l'Angleterre au premier appel de Foni. Nous relevons, toutefois, que toutes les équipes feront le déplacement des championnats du monde avec vingt-deux joueurs, la Hongrie faisant exception (dix-huit). Par ailleurs, le premier match de notre équipe nationale face à l'Allemagne risque de laisser des traces. Les échéances seront très serrées. On n'aura pas le temps de panser ses plaies. Foni souhaiterait emmener vingt-deux joueurs. Tout dépendra en définitive des joueurs eux-mêmes et du comité de sélection.

Les absents ont toujours tort... Blaettler et Maffiolo se sont excusés pour raisons professionnelles. Matter est actuellement au service militaire. Ces trois joueurs n'entreront donc plus en ligne de compte. Leimgruber n'arrivera qu'aujourd'hui à Macolin. Foni le considère à juste titre comme l'un des piliers de notre équipe. La sélection définitive ne sera connue qu'au cours de la semaine prochaine. A l'issue du match contre le Mexique, sept jours de repos complet ont été prescrits aux sélectionnés. Ensuite, ils reprendront individuellement l'entraînement avant de se retrouver à Zurich du 25 juin au 1er juillet. Le match prévu contre une sélection italienne a été annulé. Le match Suisse - Mexique constitue donc le dernier pensum pour nos footballeurs. A l'entraîneur Foni d'en tirer le maximum d'enseignements ! Les essais devront être concluants sinon... ce sera la bouteille à encre. Il nous paraît que l'équipe suisse pour l'Angleterre a été bien longue à trouver une forme définitive... d'autant plus que nous ne la connaissons pas encore ! Une décision aussi mûrement réfléchie ne pourra être que pleine de sagesse et de justice. A défaut, je vous laisse tirer une conclusion !

Gérald MATTHEY

Les Mexicains sont optimistes

Après dix-neuf heures d'avion, les footballeurs mexicains ont atteint la Suisse. Ils préparent à Macolin — comme les joueurs helvétiques d'ailleurs — leur match de samedi à Lausanne, contre la Suisse.

Médecin officiel de la délégation, le docteur Alizalituri se déclare enchanté du lieu de séjour : « Son altitude relativement élevée constitue une excellente transition pour nos joueurs. Nous avons trouvé un climat identique à celui qui règne actuellement au Mexique. Sur le plan de la nourriture et de l'acclimatation, aucun problème sérieux ne se pose. Aucun joueur n'est blessé. Cette semaine à Macolin devrait être très bénéfique », a conclu le docteur Alizalituri.

REGRET

L'entraîneur Trelles ne regrette qu'une chose : « J'ai dû laisser au Mexique trois joueurs, Sepulveda, Barba et Munguia, qui auraient pu m'être très utiles... Je ne désespère pas toutefois, il est possible qu'un ultime examen médical autorise leur venue en Angleterre. Venant tout de suite après le match contre Tottenham, le voyage a été assez fatigant... Cette défaite contre la formation londonienne n'a pas entamé notre moral : les professionnels anglais jouèrent quatre-vingt-dix minutes sur la défensive. Je pense que les Suisses auront une autre attitude », a lancé avec le sourire l'entraîneur mexicain.

Celui-ci assure que son équipe est supérieure à ses devancières lors des précédentes coupes du monde. Interrogé au sujet du gardien Carbajal, qui a joué les quatre précédentes coupes du monde, Trelles a déclaré que, pour l'instant, Carbajal était à égalité de chances avec le second gardien Calderon. L'entraîneur s'appuie sur la collaboration de six techniciens (entraîneurs adjoints, masseurs, soigneurs). Après le match contre la Suisse, le Mexique jouera encore à Belfast contre l'Irlande puis à Florence contre l'Italie. Au sujet de l'équipe qui s'alignera samedi soir à Lausanne, Trelles attendra jeudi avant de donner les onze noms.

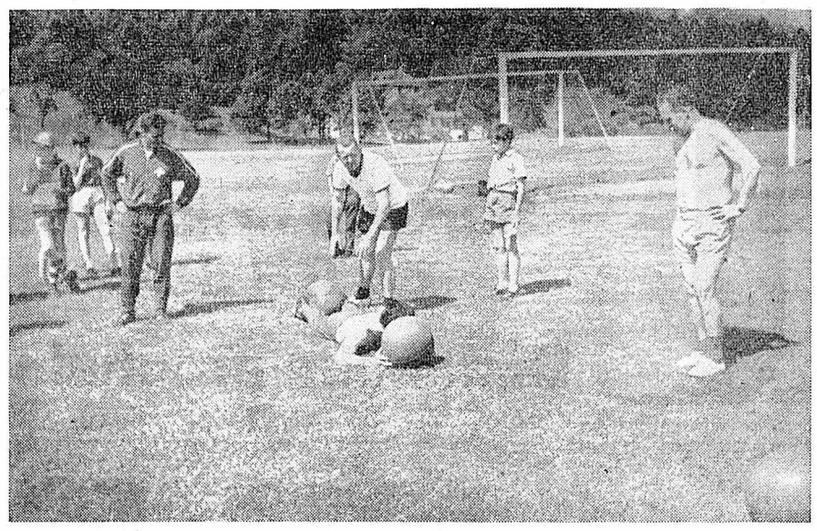

L'ŒIL DU MAITRE. — Foni (à droite) observe le « supplice » d'un de ses protégés.

(Avipress Mathey)

CYCLISME

Etape «meurtrière» au Tour de Suisse : 23 coureurs éliminés à Saas-Fee !

L'Italien da Dalt l'emporte devant Brand

Le Suisse Maurer se montre sous un jour bien décevant

(De notre envoyé spécial)

Si Portalupi, jeune Lombard de 23 ans, au demeurant fort sympathique, est toujours maillot jaune de ce Tour de Suisse, à l'issue de la 3me étape, il ne le doit qu'à lui. Personne ne l'a, en effet, aidé, hier entre Villars et Saas-Fee. Bien au contraire : les premiers à œuvrer contre lui ont été ceux de son équipe !

Toujours est-il que celui que l'on considérait, à Yverdon, comme un premier de passage, ou encore comme un pion avancé sur l'échiquier de l'équipe Vitadello, devient un champion valable, qui bien sûr, ne devrait pas résister jusqu'au bout, mais maintenant, sait-on jamais ? Nous-même, nous avions dit hier que son règne finirait à Saas-Fee : force nous est de repousser le délai jusqu'à Lugano. Et encore avec moins d'assurance...

SEUL CONTRE TOUS

Lors de la très éprouvante montée à Saas-Fee, alors qu'un groupe d'échappés était loin devant le peloton, Portalupi commença à s'inquiéter de l'avance prise. C'est que, parmi les hommes de tête, il y avait notamment Hauser et Brand qui pouvaient en vouloir à son précieux maillot.

C'est pourquoi, alors qu'on passait Stalden, il appuya fortement sur les pédales, faisant éclater le groupe qui passa rapidement de vingt-six à... six unités : lui, Maurer, Balmamion, R. Zollinger, Weber, Moser et Chiappano. Puis, toujours sous l'impulsion de ce jeune ambitieux, l'écart diminuait : de plus de sept minutes qu'il était à Viège, il n'était plus que de trois minutes et demie. Enfin, dernière constatation qui a son importance, Portalupi fut seul à mener, tous les autres nommés se contentant de rester dans son sillage. C'est de cette façon, uniquement, que le vainqueur du premier jour conserva son maillot. Même si, lors des tout derniers kilomètres, il dut laisser partir ceux qui avaient si bien profité de son travail.

ATTITUDE BIZARRE

Mais, si le maillot jaune devait se battre de cette façon pour simplement combler un écart qui avait pris d'importantes proportions, c'est parce que cet écart avait été créé par deux membres de son équipe : Battistini, tout d'abord, qui, dans la montée sur Crans (comptant pour le Grand prix de la montagne) fit un trou allant jusqu'à six minutes, et Ottaviani par la suite, tout content de donner un sérieux coup de main aux échappés qui gravissaient le dernier secteur de l'étape. Attitude qui ne fut guère comprise par celui que l'on aurait dû protéger plutôt qu'attaquer, et qui provoqua quelques éclats de voix, une fois réunis dans la chambre d'hôtel. Il est vrai que la logique a triomphé : Portalupi est toujours vêtu de jaune, et tant Battistini qu'Ottaviani ont payé très cher leurs efforts inconsidérés et presque inutiles. Presque, parce que la voiture journalière est allée à l'équipe, ce qui a tout de même permis une rentrée de 5500 francs.

La bagarre avait commencé à quelques kilomètres de Crans-sur-Sierre. Là, les habituels non-grimpeurs étaient lâchés, et il se formait plusieurs pelotons en tête, dont celui d'où allait émerger Battistini. La descente — deuxième de la journée, puisqu'on était parti de Villars — permettait les regroupements attendus, mais Battistini passait seul le long du Rhône jusqu'à Viège. Là, il attendait manifestement de Dalt, Ottaviani, Brand, Hauser, Junkermann et Zœffel, qui n'étaient plus très loin de lui, mais encore sept minutes devant le peloton.

La lecture des classements permettra de voir ceux qui ont tenu ou qui, au contraire, ont lâché ! La chasse s'organisa donc comme nous l'avons décrite plus haut, avec, dans les tout derniers kilomètres, un fait important : l'obligation pour Maurer de laisser partir Balmamion et R. Zollinger. Avec Taccone qui déçoit de plus en plus, Maurer est un favori qui s'effrite. Mais qui, sur le plan suisse, est remplacé par R. Zollinger, toujours autant à son aise.

INUTILE

En comptant l'abandon de Tempestini, ce seront vingt-trois concurrents qui auront terminé le Tour de Suisse 1966 à Saas-Fee. Les vingt-deux derniers de l'étape ont, en effet, été éliminés, étant arrivés après les délais. On pourrait s'étonner de cette mise hors course massive, mais il faut tenir compte qu'on est venu avertir des messieurs que leur allure de touristes n'était pas acceptée. Et, comme ils n'ont montré aucune envie de mieux faire après ce coup de semonce (c'est le communiqué officiel qui le dit), on a trouvé que, s'ils voulaient se promener, ils seraient tout aussi bien à la maison...

ET AUJOURD'HUI ?

Pour la quatrième étape, avec un peloton considérablement réduit, on gagnera Lugano. Etape de montagne donc, puisque le Simplon est au programme, mais fort loin de l'arrivée. Et les coureurs auront, certainement, tout le loisir d'admirer les magnifiques rivages du lac Majeur, car, depuis Pallanza, on remontera sur Locarno. Après cela, ce sera le traditionnel passage du Monte-Ceneri, qui provoque souvent la décision, et les deux circuits autour de la ville étape. Au total 253 kilomètres.

Serge DOURNOW

Classements

Classement de la troisième étape, Villars-Saas-Fee (158 km) :
1. Da Dalt (It) 4 h 33' 18" (moyenne 34 km 687) ; 2. Brand (S) 4 h 33' 21" ; 3. Zoeffel (S) 4 h 35' 33" ; 4. Hauser (A) 4 h 36' 00" ; 5. Balmamion (It) 4 h 36' 18" ; 6. Rudi Zollinger (S) 4 h 36' 20" ; 7. Chiappano (It) même temps ; 8. Maurer (S) 4 h 36' 48" ; 9. Weber (S) 4 h 37' 10" ; 10. Moser (It) même temps ; 11. Ferretti (It) 4 h 37' 28" ; 12. Portalupi (It) même temps ; 13. Girard (S) 4 h 39' 35" ; 14. Paul Zollinger (S) 4 h' 40" ;
Arrivée après la fermeture du contrôle : 43. Pfeiffer (Al.) ; 44. Pacheco (Esp.) ; 45. Kemper (Al.) ; 46. Sartorato (It.) ; 47. Oldenburg ; 48. May (Al.) ; 49. Zanchi (It.), Fabbri (It.), Pichiotti (It.), Claes (Be.), Glemser (Al.), Wilde (Al.), Streng (Al.), de Jaeger (Ho.), Geurts (Be.), Jacquemein (Be.), van den Ejnde (Be.), Bongioni (It.), Heinemann (S.), Sanchez (Esp.), Robben (Be.) et Brands (Be.). A abandonné : Tempestini (It.).

Classement général : 1. Portalupi (It) 15 h 53' 55" ; 2. Chiappano (It) 15 h 54' 07" ; 3. Brand (S) 15 h 55' 40" ; 4. Rudie Zollinger (S) 15 h 55' 52" ; 5. Balmamion (It) 15 h 56' 20" ; 6. Rolf Maurer (S) 15 h 56' 49" ; 7. Hauser (S) 15 h 57' 21" ; 8. Da Dalt (It) 15 h 59' 03" ; 9. Ferretti (It) même temps ; 10. Moser (It) 15 h 59' 29" ; 11. Girard (S) 16 h 00' 56" ; 12. Paul Zollinger (S) 16 h 01' 21" ; 13. Louis Pfenninger (S) 16 h 02' 24" ; 14. Junkermann (Al) 16 h 04' 54" ; 15. Herger (S) 16 h 06' 01"

Les sanctions contre Crisinel et Regamey sont maintenues

Réuni à Villars, le comité national du cyclisme a pris les décisions suivantes :

Les indépendants qui, pour 1966, ont été requalifiés chez les amateurs d'élite, pourront participer aux championnats de Suisse. En revanche, il ne sera plus possible à ces coureurs de trouver place dans les cadres nationaux et d'être sélectionnés pour les championnats du monde ou les Jeux olympiques.

La rotation en vigueur pour l'organisation du championnat de Suisse de cyclocross a été modifiée. Ce championnat sera désormais organisé deux fois en Suisse alémanique contre une fois en Suisse romande. Le S.R.B. prendra cette organisation à sa charge en 1967 et 1968 et le championnat ne reviendra éventuellement en Suisse romande qu'en 1969.

ENQUÊTE

A la demande du comité olympique suisse, une inscription provisoire pour le cyclisme a été adressée au comité d'organisation des Jeux olympiques de 1968 à Mexico.

La sélection en vue du Tour de l'avenir sera faite en fin de semaine par un comité spécial qui entendra le point de vue d'Oscar Plattner.

La suspension des licences de Henry Regamey et Jean-Paul Crisinel a été maintenue. Le cas de ces deux coureurs sera réexaminé, lorsque le comité national sera en possession des précisions demandées à la Fédération britannique. Le soigneur de Zurich dont il a été question à l'occasion de cette affaire n'est licencié ni auprès du S.R.B. ni auprès de l'U.C.S. Le comité national fera une enquête au sujet de son activité illégale.

Une place au soleil pour les «sans grade»

IIe LIGUE JURASSIENNE

Qui succédera à Tavannes ?

Les équipes jurassiennes sont, elles aussi, à pied d'œuvre pour les finales. C'est ainsi que le temps des illusions est d'ores et déjà arrivé à terme pour Reconvilier et son bail en troisième Ligue se prolongera d'une saison au moins. Le nul que cette formation a enregistré à Aarberg est malheureusement inutile et il faudra attendre la confrontation qui opposera, dimanche, Courrendlin à Aarberg pour connaître le successeur de Tavannes en deuxième Ligue. Les hommes de Gunzinger paraissent les mieux armés et les plus près de la consécration puisqu'il leur suffit d'obtenir le partage des points et ceci devant leur public pour sortir vainqueurs de leur poule à trois.

ARDUE

Pour la promotion en troisième Ligue, les deux équipes qui en découdront dans le Jura nord sont connues. Ce sont Mervelier et Cornol. En match retour des finalistes de groupe, les gars du val Terbi ont sagement joué la prudence et ont obtenu le nul face à Lajoux qu'ils avaient étrillé une semaine auparavant. La tâche fut plus ardue pour l'autre finaliste. Qu'on en juge plutôt. Aussi bien lors du match aller que lors du match retour, Cornol et Boncourt n'ont pu se départager. Dans pareil cas, le règlement prévoyait l'épreuve des penalties et c'est ainsi que Cornol élimina les frontaliers de Boncourt de la course à l'ascension.

VALABLE

Dans le Jura sud, par suite du désistement tout à fait valable de Courtelary, ce sont les Tavannois d'Olympia qui jouèrent contre la Rondinelle. Ce match aller s'est soldé par le succès des Neuvevillois et il faudra attendre la deuxième confrontation pour savoir lequel de ces deux clubs s'arrogera le droit de jouer la finale d'ascension contre le vainqueur du groupe de la région biennoise. Après trois années d'effort, les juniors delémontains sont parvenus en s'imposant contre Lyss et Thoune à s'introduire dans la classe interrégionale. Félicitations à cette équipe ainsi qu'à l'entraîneur Jeanmonnod pour ce splendide résultat.

Negri aussi malheureux qu'Eon

Tout comme Daniel Eon, le gardien de Nantes, William Negri, le meilleur gardien italien, sera indisponible pour la coupe du monde.

Il avait été sélectioné en dépit d'une blessure au genou mais les médecins ont décidé qu'il devrait subir une opération dès que possible. Roberto Anzolin, de Juventus Turin, a été appelé à sa place.

L'entraîneur de Partizan à Saint-Gall

Partizan Belgrade, finaliste de la coupe d'Europe des champions, vient de perdre son entraîneur et un nouveau joueur. L'entraîneur Virgil Popescu a été engagé par Saint-Gall. De son côté, l'international Velibor Miladinovic (26 ans) a signé un contrat avec Nuremberg, où il remplacera le Suisse Tony Allemann.

ATHLÉTISME

Résultats dignes d'éloge de plusieurs athlètes suisses

Nouveaux exploits de la «jeune vague» américaine

Une semaine exactement après son remarquable exploit sur le mile avec 3' 53" 7, le phénomène américain du demi-fond Ryun, 19 ans, a battu sur 880 yards le record mondial que détenait le prestigieux Snell ! Le temps est de 1' 44' 9, ce qui donne environ 1' 44" 2 sur 800 m. Enfin, les Etats-Unis disposent d'une nouvelle « fusée » en matière de sprint, qui a nom Tommy Smith. En courant les 220 yards en 20" (et par conséquent les 200 m), il a mis au rang d'anciens champions des hommes de la trempe de Carr, Norton et Berruti. Ces deux fantastiques records sont à l'image du renouveau spectaculaire de l'athlétisme américain. Les récents exploits sont presque tous l'apanage d'hommes nouveaux. C'est le premier enseignement de cette saison, qui s'ouvre de façon très prometteuse.

COUP D'ÉCLAT

Ryun qui avait donc fait trembler Jazy en approchant d'un dixième le record du mile détenu par le Français, vient de réaliser un coup d'éclat sur une distance absolument inattendue. En effet, le jeune Américain semblait prédisposé pour le 1500 m et l'on pensait qu'il serait peut-être l'homme à battre sur 5000 m à Mexico. Or, en réussissant 1' 44" 9 sur 880 yards, le jeune champion d'outre-Atlantique a prouvé que la gamme de son talent était très étendue. On est d'autant plus perplexe que Ryun a couru le premier tour en 53" 1 et le second dans le temps fantastique de 51" 8. Habituellement, les champions de la distance mettent près de deux secondes de plus dans le second tour ! Cette fois, c'est à Elliott de trembler, car il est certain qu'à la première tentative sérieuse de Ryun sur 1500 m, le record mondial de l'Australien sera en danger.

SUITE LOGIQUE

Quant à Smith, ses 20" sur 200 m sont la suite très logique des 19" 5 réalisés en ligne droite. En toute logique, ce nouveau roi du sprint devrait être capable de courir le 100 m en moins de 10"... ou alors de s'approprier le record mondial du 400 m avec un temps proche de 44" 5 !

REMARQUABLE

Sur la piste de Charléty à Paris, deux athlètes suisses se sont distingués par des performances de valeur internationale. Ammann, qui a beaucoup appris au contact de Zsivotsky, a remporté le lancer du marteau avec un excellent jet de 63 m 80. Pour lui, la limite des 65 m n'est qu'une question de temps. L'autre surprise nous vient de Mumenthaler, qui, en deux courses, a réalisé le temps nécessaire, pour se rendre à Budapest ! A vingt-quatre heures d'intervalle, il a couru un premier 800 m en 1' 49" 2, puis un second en 1' 48" 3.

C'est un résultat remarquable de la part de l'athlète bernois, qui devient, ainsi, le meilleur Suisse de tous les temps sur 800 m derrière l'inoubliable Waegli. Il s'approche d'une seconde du record national de notre finaliste olympique ; mais, ce qui nous réjouit le plus, ce sont ces deux temps de qualité réalisés de manière rapprochée. Cela indiquerait que Mumenthaler sait récupérer et, quand on connaît les courses aussi successives que difficiles d'un championnat d'Europe, on peut soudain s'attendre à un résultat intéressant de notre compatriote.

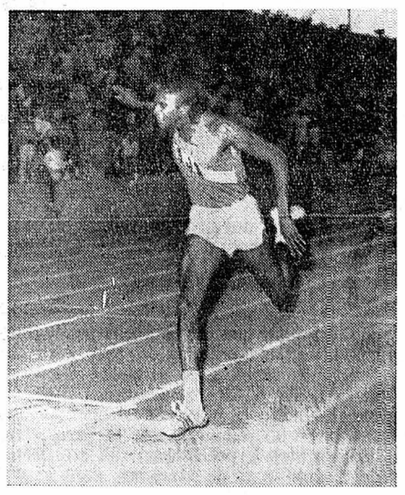

Smith. — Il termine seul, bien sûr.

(Téléphoto AP)

Le début de saison a été fort satisfaisant pour notre athlétisme. Barandun, en réalisant 10" 4 sur 100 m, s'est également qualifié pour Budapest. Wiedmer, en apprenant à doser son effort sur 400 m, deviendra certainement ce que nous avons de mieux après Laeng en matière de sprint prolongé ! Apparition de nouveaux talents en demi-fond avec Heinrich (1' 50" 8) et Curti (1' 51") sur 800 m et Kaufmann crédité de 3' 49" 8 sur 1500 m. Si Dœsseger ne s'est pas encore révélé sur 5000 m, on peut affirmer que Menet sera vraisemblablement le premier Suisse à descendre à moins de 9' sur 3000 m obstacles. Schiess, enfin guéri, a couru le 110 m haies en 14" 3 ; lui aussi devrait se rapprocher de son record de 14" 1. Enfin, Wyss, avec 4 m 40 à la perche et von Arx avec 7 m 39 en longueur, confirment que notre athlétisme est vraiment reparti d'un bon pied.

J.-P. S.

Pas d'exploit aux championnats neuchâtelois

Les championnats neuchâtelois d'athlétisme, qui se sont déroulés à la Charrière, ont été dominés par les concurrents chaux-de-fonniers, qui ont raflé la plupart des premières places. Aucune prestation de classe n'a été réussie. Signalons cependant que l'athlète local Montandon a amélioré d'un dixième de seconde le record cantonal du 110 mètres haies (15" 4) et que le junior J. Aubry a fait le meilleur temps de la journée (51" 2) sur 400 mètres, résultat qui fait planer l'espoir.

RÉSULTATS

110 m haies. — 1. Montandon (Olympic) 15" 4 ; 2. Vermot (Môtiers) 15" 6. **100 m juniors.** — 1. Aubry (Olympic) 11" ; 2. Bobillier (Môtiers) 11" 9. **400 m juniors.** — 1. J. Aubry (Olympic) 51" 2 ; 2. Ischer I (Olympic) 53" 6. **400 m cadets.** — 1. W. Aubry (Olympic) 57" 2 ; 2. Cl. Morel (Cantonal) 57" 9. **3000 m. juniors.** — 1. Cattin II (Olympic) 9' 34" 4 ; 2. Graber II (Olympic) 9' 43". **800 m cadets.** — 1. Rufenacht (Olympic) 2' 05" 9 ; 2. Siegrist (Coffrane) 2' 12". **Disque seniors.** — 1. Egger (Cantonal) 40 m 12 ; 2. Sester (Olympic) 34 m 82. **100 m seniors.** — 1. Roosli (Olympic) 10"9 ; 2. Von Buren (Cantonal) 11". **100 m cadets.** — 1. Habermacher (Neuchâtel) 11" 6 ; 2. ex. Beuret (Olympic), Boichat (Olympic) et Monnet (Noiraigue) 12". **800 m seniors.** — 1. Graber I (Olympic) 2' 01" 4 ; 2. Kneuss (Olympic) 2' 05" 1. **Javelot cadets.** — 1. Hirschy (Coffrane) 38 m 69 ; 2. Geiser (Cornaux) 32 m 40. **Boulet cadets.** — 1. Chapatte (Olympic) 10 m 93 ; 2. Domini (Coffrane) 10 m 27.
1500 m seniors. — 1. Graf (Olympic) 4' 05" 5 ; 2. Leuba (Olympic) 4' 33" 8. **Longueur cadets.** — 1. Habermacher (Neuchâtel) 6 m 05 ; 2. Jaquet (Neuchâtel) 6 m 04. **Javelot seniors.** — 1. Meisterhans (Cantonal) 50 m 44 ; 2. Steinlé (Olympic) 46 m 96. **Javelot juniors.** — 1. Pochon (Cantonal) 43 m 64 ; 2. Gutknecht (Coffrane) 39 m 90. **Boulet seniors.** — 1. Egger (Cantonal) 13 m 67 ; 2. P. Rosselet (Brenets) 9 m 79. **Perche seniors.** — 1. Affino (Olympic) 3 m 20 ; 2. Hofer (Cortaillod) et Frochaux (Landeron) 3 m. **Perche juniors.** — 1. Schaltenbrandt (Olympic) 2 m 70 ; 2. Boichat (Olympic) 2 m 50. **Hauteur seniors.** — 1. Jacot (Olympic) 1 m 71 ; 2. Montandon (Olympic) 1 m 71. **1500 m cadets.** — 1. Monnard (Noiraigue) 4' 27" 1 ; 2. Balmer (Môtiers) 4' 27" 2. **Hauteur cadets.** — 1. Robert (Brenets) 1 m 60 ; 2. Jaquet (Neuhâtel) 1 m 60. **Hauteur juniors.** — 1. Divernois (Cornaux) 1 m 55 ; 2. Challandes (Fontaines) 1 m 50. **Disque cadets.** — 1. Licitra (Cantonal) 35 m 68 ; 2. Chapatte (Olympic) 30 m 19. **Boulet juniors.** — 1. Divernois (Cornaux) 10 m 12 ; 2. Chassot (Fontaines) 8 m 34. **Longueur seniors.** — 1. Montandon (Olympic) 6 m 31 ; 2. Steinlé (Olympic) 6 m 28. **400 m finales seniors.** — 1. Jobin (Olympic) 51" 9 ; 2. Vermot (Môtiers) 53" 1. **Saut en longueur, juniors.** — 1. Jobin (Olympic) 5 m 28 ; 2. Challandes (Fontaines) 5 m 66. **5000 m seniors.** — 1. Fatton (Olympic) 16' 07" 4 ; 2. Jacques (Le Locle) 18' 44" 4. **200 m seniors.** — 1. Roosli (Olympic) 22" 4 ; 2. Von Buren (Cantonal) 22" 9. **200 m cadets.** — 1. Beuret (Olympic) 24" 8 ; 2. Boichat (Olympic) 24" 9.

dernière — SPORTS — dernière

BOXE

A l'Empire Pool de Wembley, en présence d'une nombreuse assistance, McGovan, Ecossais de 23 ans, a conquis le titre de champion du monde des poids mouches en battant le tenant du titre, l'Italien Burruni, aux points en quinze reprises.

Le jeune champion de l'Empire britannique et de Grande-Bretagne fut un vainqueur incontestable, dominant de plus en plus nettement son adversaire au fur et à mesure que les reprises s'écoulaient. Burruni constitua, toutefois, un danger permanent grâce surtout à son swing du droit. McGovan a fait un combat intelligent, reculant souvent devant l'Italien au cours des premières reprises pour éviter la puissance de frappe de son adversaire.

Boxant à distance, il attaquait cependant Burruni, par de rapides séries du gauche et par de puissants directs du droit. Lorsque l'Italien essayait de contre-attaquer, McGovan esquivait avec une adresse remarquable. Après un début de combat où il se lança à l'attaque de son jeune prétendant, Burruni, qui est âgé de 33 ans, baissa progressivement de rythme, permettant à McGovan de prendre la direction du combat. Burruni termina, le visage très marqué, les coups du nouveau champion du monde étant plus secs. McGovan eut l'arcade ouverte en fin de combat : les spectateurs, à la vue du sang, encouragèrent leur favori qui ne prit plus de risques, se contentant de boxer à distance pour éviter que Burruni ne le touche une nouvelle fois à son arcade ouverte.

FOOTBALL

● **Au cours d'une conférence de presse tenue par le président de Servette, les journalistes ont pu apprendre que le comité du club genevois ne s'opposerait pas au départ de Leduc si celui-ci manifestait le désir d'abandonner sa charge d'entraîneur.**

M. Righi a indiqué, concernant les transferts, que des pourparlers avaient lieu avec Bâle pour Schnyder et Young Fellows pour Kaiserauer. Ce sont pour l'instant les deux seuls départs envisagés. Comme renfort, M. Marcel Righi a fait état du défenseur sédunois Perroud, mais pour l'heure aucun accord n'est intervenu entre Servette et Sion sur le montant du transfert.

● **Italie - Bulgarie 6-1. L'équipe d'Italie a remporté une très brillante victoire sur la Bulgarie, 6-1 (mi-temps 2-0) dans le premier des cinq matches qu'elle doit jouer avant le tour final de la coupe du monde.**

Cette rencontre, jouée en présence de 25,000 spectateurs à Bologne, fut l'occasion, pour le sélectionneur, de procéder à des essais fort utiles.

Marqueurs : Mazzolla (26me) ; Rivera (32me). Deuxième mi-temps : Asparoukhov (8me) ; Rizzo (14me) ; Barison (23me) ; Rizzo (26me) et Meroni (39me).

Italie : Albertosi : Burgnich, Facchetti : Rosato (Guanneri), Salvadore, Fogli ; Perani, Bulgarelli, Mazzola (Meroni), Rivera (Rizzo), Pascutti (Barison).

Bulgarie : Simenov (Deienov) Chalamanov, Voutzov : Gaganelov, Penev, Jetchev ; Jekov (Vassilev), Abadjiev, Asparoukhov, Jakimov (Kotkov), Kolev (Kostov).

Cette semaine

Les surprises du Rallye de Genève

Surtees brillant vainqueur du GP de Belgique

Dimanche prochain au Mans

L'automobiliste avisé lit la

REVUE AUTOMOBILE

journal d'information indépendant

C'est bien meilleur avec un verre de vin

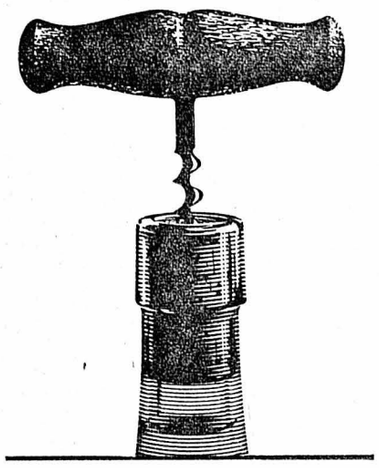

COURSES DYVERDON

Les seules courses de chevaux en Suisse romande cette année

DÈS 13 h 30

courses au trot
courses plates
steeple - chases
course libre

TEA-ROOM - BUVETTE

PARC à AUTOS GRATUIT

ENFANTS jusqu'à 14 ans, entrée gratuite

DÉFILÉ de voitures de sport

Location : H. Faesch, Lac 1, Yverdon. Tél. (024) 2 23 50.

PARI MUTUEL

DIMANCHE 19 JUIN

Samedi - dimanche 2 - 3 juillet **CONCOURS HIPPIQUES**

avec épreuves comptant pour le **CHAMPIONNAT SUISSE cat. S.**

Des tests irréfutables l'établissent: les Mercury 66 sont les hors-bord les plus sûrs qui aient jamais été construits!

Au «Lac X», en Floride, se font les tests les plus sévères. 4500 hectares, encombré de racines, de bancs de sable, d'algues, un jour plat comme un miroir, le lendemain agité de vagues de 2 m - dur, inexorable... comme ceux qui procèdent aux tests Mercury! Impitoyables envers eux-mêmes et les moteurs! Nuit et jour ils filent à plein gaz dans ces eaux traîtres, à travers les abondantes plantes aquatiques et les troncs d'arbre. Ils démontent les moteurs, prennent des notes, comparent... et scrutent ainsi le moindre détail.

C'est ainsi que Mercury teste les moteurs... non seulement ceux de sa fabrication, mais les autres aussi... et ainsi Mercury sait exactement à quoi s'en tenir. De là vient la confiance proverbiale inspirée par les hors-bord Mercury. Sécurité + puissance = Mercury! Essayez donc un Mercury et vous comprendrez de quoi nous parlons! 3,9 - 6 - 9,8 - 20 - 35 - 50 - 65 - 95 - 110 CV!

MERCURY '66

© International Mercury Outboards Ltd., Subsidiary of Kiekhaefer Corporation, Fond du Lac, Wisconsin, USA

FIRST IN MARINE PROPULSION

Importateur et représentation générale pour la Suisse: FROG SA, 3626 Hünibach/Lac de Thoune Téléphone 033 213 51

A vendre

machine à repasser

avec table neuve. Alfred Vermot Moulins 36. A visiter après 18 h.

Elan

Modèle KT 130 E

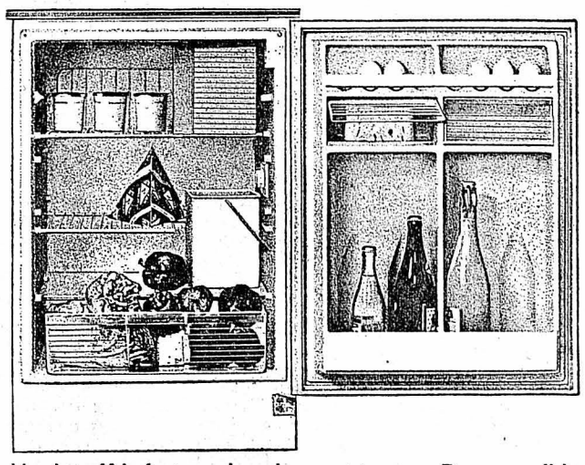

Un des réfrigérateurs les plus avantageux. Dessus solide en matière plastique. Eclairage interne automatique. Bac à légumes sur toute la largeur. Galerie à œufs. Dans la contre-porte: place pour 4 bouteilles d'un litre, deux casiers fermés pour les produits laitiers. Le dispositif magnétique garantit la fermeture de la porte. Thermostat réglable. Capacité: 130 litres. Fr. 398.–

Avantageuses facilités de paiement.

En vente:

Perrot & cie.

électricité

Place-d'Armes 1 Neuchâtel

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

L'actualité internationale

Après le congrès socialiste allemand

De notre correspondant pour les affaires allemandes :

Le congrès socialiste, qui vient de se terminer à Dortmund, était attendu en Allemagne. On était curieux de savoir si et comment le parti avait surmonté sa défaite des élections fédérales, et surtout si les récentes « lettres ouvertes » échangées avec le parti socialiste unifié (communiste) de la zone soviétique incitaient certains délégués à réclamer une intensification des contacts de l'Est.

En ce qui concerne la politique générale du parti, on peut dire que le congrès de Dortmund a été celui de Willy Brandt. Le maire de Berlin-Ouest, dont l'étoile avait bien pâli au lendemain des élections fédérales, y a, en effet, remporté un succès personnel qui confine au triomphe en se faisant réélire à la présidence du parti par 324 voix sur 326. Aucun président de parti, dans toute l'histoire de la République fédérale, n'avait encore obtenu un tel témoignage de confiance. On ne s'étonnera pas, dès lors, que d'aucuns voient déjà Willy Brandt revenir sur sa décision de ne plus briguer la chancellerie aux élections de 1969, mais encore là une hypothèse dont la réalisation dépendra, en fin de compte, de l'évolution générale de la politique allemande.

Victoire modérée

En politique intérieure, le congrès de Dortmund a été marqué par une très nette victoire des éléments modérés, victoire d'autant plus surprenante qu'elle met la S.P.D. en opposition avec l'Union syndicale sur deux points importants : la législation sur l'état d'exception et l'extension du droit de cogestion du personnel dans les grandes entreprises.

Les congressistes socialistes ont décidé, par quelque 300 voix contre 20, de soutenir (avec quelques réserves) le projet de loi sur l'état d'exception au Bundestag, alors que l'Union syndicale avait pris une décision contraire, trois semaines plus tôt, par 251 voix contre 182. Cette décision est d'autant plus importante que l'appoint des voix socialistes est indispensable au gouvernement Erhard pour faire passer le projet.

Le congrès s'est montré plus prudent en ce qui concerne l'extension du droit de cogestion du personnel des grandes entreprises, qui figure depuis longtemps au programme de l'Union syndicale, en confiant le projet à une commission d'étude...

Le dialogue avec l'Est

Mais le plat de résistance du congrès était indiscutablement l'échange de lettres et l'ébauche d'un dialogue avec le parti d'Ulbricht, et, sur ce point, on ne peut pas dire que la situation soit devenue beaucoup plus claire. Certes, nombre d'orateurs — et non des moindres — ont dit et répété qu'il ne saurait être question d'une collaboration entre les deux partis, ni d'une reconnaissance plus ou moins voilée du régime de Pankov, en un mot d'une quelconque modification de la politique allemande actuelle.

Tout cela serait fort réconfortant, pour les milieux gouvernementaux de Bonn, si Willy Brandt n'avait en même temps proposé la création d'un « conseil allemand » permanent chargé de discuter tous les problèmes relevant de l'existence de deux Allemagnes, et dont feraient partie les présidents des partis et des groupes parlementaires représentés au Bundestag, le chancelier, les ministres des affaires étrangères et des affaires panallemandes, et un représentant de Berlin.

Casse-cou

Le gouvernement a aussitôt crié casse-cou, estimant que ce forum ne serait finalement qu'une tribune de plus pour les politiciens en mal de publicité électoral, et qu'il ne ferait pas avancer d'une seconde l'heure de la réunification.

Car l'écho rencontré par la perspective (encore bien hypothétique) des rencontres de Chemnitz et de Hanovre, dans la population, laisse supposer que la S.P.D. pourrait bien se laisser entraîner plus loin qu'elle ne le désire aujourd'hui dans ses « contacts » avec les gens de Pankov.

Léon LATOUR

C'est à **MIGROS** qu'on achète un **CAFÉ** vraiment bon!

Prostitution et marché noir incompatibles avec la dignité du pays

La «Pravda» fulmine contre certaine jeunesse de Moscou

MOSCOU (AP). — « Komsomolskaya Pravda », le journal de la jeunesse soviétique demande que les jeunes filles soviétiques qui se livrent à la prostitution avec les étrangers et les jeunes gens qui font du marché noir soient sévèrement punis.

Le journal affirme que ces jeunes gens ont pu commettre ces actes dégradants grâce à l'inertie de la police et des autorités officielles.

« Allez le soir dans le centre de la capitale, et vous verrez des scènes dégoûtantes », écrit le journal.

La conduite de ces jeunes gens est humiliante et insultante pour la dignité du pays.

« Komsomolskaya Pravda » cite les noms de certaines jeunes filles qui se livrent à la prostitution et des jeunes gens qui achètent aux étrangers leurs stylos, briquets et divers objets.

Il y a Olga Markova, 20 ans qui organise des orgies dans les résidences des étrangers.

Il y a Anna Guterman, qui travaille à la librairie internationale qui se livre à ce commerce (la prostitution) depuis quelques années.

Il y a Valery Kaloujni qui a été appréhendé avec 60 stylos et quatre imperméables.

A Neuchâtel et dans la région

Au Conseil général de Cudrefin

De notre correspondant :

Le Conseil général de Cudrefin a siégé sous la présidence de M. Alexis Thoutberger. Après l'appel, le secrétaire, M. Samuel Richard, donne lecture du procès-verbal de la dernière séance accepté après deux précisions du président.

— **Comptes 1965.** M. Arthur Baumann fils, boursier communal, donne lecture des comptes de l'année 1965 : recettes, 254,404 francs 53 ; dépenses 241,021 fr. 23 ; bénéfice de l'exercice 13,383 fr. 30. Au nom de la commission de gestion, M. Max Kaufmann donne lecture du rapport. La commission recommande au conseil d'accepter les comptes et de donner décharge au boursier et à la municipalité. La commission a fait quelques remarques. M. Pierre Reuille, syndic, donne des explications. Les comptes de l'année 1965 sont acceptés sans opposition et le conseil accepte l'arrêté d'imposition après explication du syndic.

— **Vente d'une source.** La commune de Champmartin demande d'acheter une source située au Bois-de-Ville, sur son territoire mais propriété de la commune de Cudrefin. La source a un débit de 20 l/m. Après discussion, le conseil autorise la vente de cette source pour la somme de 2500 francs.

— **Divers.** Le syndic, au nom de la municipalité, demande l'autorisation d'étudier la possibilité d'aménager ou de construire un appartement pour le gendarme et un poste de gendarmerie. Il serait heureux que le titulaire du poste ait un local indépendant. M. Jean Siegfried remercie la municipalité et l'encourage à faire le maximum pour garder un poste de gendarmerie dans la localité. M. Ernest Thoutberger, propriétaire de la maison ou se trouve le poste actuel, donne son opinion sur cette question. La municipalité étudiera la question et fera rapport au conseil lors de la prochaine séance.

CUDREFIN — Dimanche...

(c) En ce dimanche de juin très chaud, le rivage du lac a attiré la grande foule des amateurs de jeux d'eau. Le passage de Tour de Suisse cycliste a piqué la curiosité de nombreux spectateurs. Le prix de la montagne était jugé à la limite de la commune de Cudrefin et de Vallamand. Le Football-club a organisé sa kermesse qui a attiré un nombreux public.

VAL-DE-TRAVERS

SAINT-SULPICE — A l'eau...

(c) Mercredi 8 juin dernier, jour d'ouverture de la piscine des Combes, c'est la classe de M. Claude Meisterhans, de Saint-Sulpice, qui s'est rendue la première du Val-de-Travers, à la piscine. L'eau atteignait 14 degrés mercredi à midi alors que jeudi soir on enregistrait déjà 15°5.

MONTAGNES

LA CHAUX-DE-FONDS — Comptes serrés : prudence !

(c) La Commission des comptes de la Chaux-de-Fonds a constaté avec plaisir que le résultat financier de 1965 est moins fâcheux qu'on ne l'avait présumé, les rentrées fiscales s'étant révélées très supérieures aux prévisions (difficiles du fait de la réforme), en précisant qu'elles ne sont que de 165,000 francs supérieures à celles de 1964 : d'où il se révèle que les dégrèvements fiscaux atteignent le million de francs pour la Métropole horlogère. Les dépenses d'investissements — grands travaux en particulier — se sont montées à onze millions et demi, probablement chiffre record dans l'histoire de la cité.

C'est pourquoi on demande que l'on dresse un plan financier en tenant compte des conditions d'emprunt, un ordre d'urgence des grands travaux (eau, épuration, constructions scolaires, logements, etc). Mais surtout un nouveau plan de répartition des charges entre l'Etat et les communes (en particulier dans le domaine hospitalier). Il est bien entendu que le caractère quelque peu anarchique du marché des capitaux manipulé de manière fort diverse ne permet guère les prévisions d'emprunts. Autrement dit : audace et prudence !

FRIBOURG

Dans le canton de Fribourg

Nominations ecclésiastiques

Par décision de Mgr François Charrière, évêque de Lausanne, Genève et Fribourg, l'abbé Joseph Boschung, curé de Murist, est nommé curé de Marly ; l'abbé Michel Abriel, vicaire à la Chaux-de-Fonds (Sacré-Cœur), est nommé curé de Rueyres-les-Prés et de Montbreloz (Broye).

D'autre part, le pasteur André Pittet, de la paroisse réformée d'Estavayer-le-Lac, est nommé à la Chaux-du-Milieu.

Les entrepreneurs suisses en génie civil à Fribourg

(c) L'assemblée générale ordinaire de l'Association des entrepreneurs suisses de travaux publics, groupement professionnel qui se rattache à la Société suisse des entrepreneurs, s'est tenue mardi à Fribourg. Cent trente membres de la société se sont réunis dans la salle du Grand conseil, sous la présidence de M. B. Zanolari et en présence de diverses personnalités, dont M. Claude Genoud, directeur des travaux publics du canton de Fribourg.

Au cours de l'assemblée, les entrepreneurs se sont préoccupés de l'état actuel de la conjoncture, et ont adopté des règlements internes.

Consécration pastorale à la Chaux-de-Fonds

Dimanche au Temple allemand de la Chaux-de-Fonds, le pasteur Th. Wettach, actuellement suffragant dans la paroisse alémanique du Locle, a été consacré au saint ministère. Officièrent au cours du service bilingue les pasteurs J. Vivien, E. Trüssel et Ch. Bauer, président du Conseil synodal de l'Eglise réformée neuchâteloise. Né à Karlsruhe en 1942, le nouveau consacré, qui a étudié la théologie aux Universités de Heidelberg, de Munster et de Neuchâtel, fut stagiaire dans la paroisse alémanique de la Chaux-de-Fonds, et prépare actuellement son doctorat.

D'autre part, le pasteur A. Pittet, de la paroisse d'Estavayer, a été accueilli par ses frères dans le ministère au cours de la cérémonie, le synode ayant accepté son agrégation au corps pastoral neuchâtelois. Né en 1912 à Glion (VD), M. Pittet a exercé pendant sept ans le métier de ferblantier-appareilleur avant d'entreprendre ses études au séminaire de la Mission de Bâle. Consacré missionnaire en 1941, il fut au service de la Mission de Bâle pendant une dizaine d'années, passa notamment cinq ans en Inde, exerça ensuite une activité laïque avant d'être appelé en 1958 dans la paroisse d'Estavayer. Il vient d'être nommé nouveau conducteur spirituel à la paroisse de la Chaux-du-Milieu.

BROT-PLAMBOZ — Course

(c) Jeudi 9 juin, à 6 heures, alors que les fermes commençaient à s'éveiller, les élèves des classes des Petits-Ponts et de Brot-Dessus au nombre de 45 ainsi que 18 accompagnants, s'en sont allés en cars par Neuchâtel, Thoune et Mülenen. Là chacun prit le funiculaire qui les a conduits au Niesen, but de la course ; après un pique-nique fort réussi malgré le temps nuageux mais chaud, enfants et parents ont regagné les cars qui les ont emportés au col du Jaun, avec arrêt à Crésuz, charmant petit site d'où l'on jouit d'une magnifique vue, après quoi il a fallu penser au retour qui s'est fait par Fribourg, Morat, Neuchâtel, les Petits-Ponts et Brot-Dessus. Une belle course dont petits et grands garderont un merveilleux souvenir.

7 jours pleins

EN GRÈCE

Vols Jet du soir d'Olympic Airways

pour seulement

Fr. 672.—

Occasion unique de visiter les sites antiques tout en s'adonnant aux bains de mer.

VÉRON, GRAUER S. A.

22, rue du Mont-Blanc - 1211 Genève 1

Tél. (022) 32 64 40

A chaque jour son potage Knorr!

Maintenant

3 pour 2

Vous achetez à votre choix 3 sachets à 75 cts et n'en payez que 2!

Observez l'offre spéciale de votre magasin d'alimentation

Crème liquide antisolaire

n'est pas seulement la meilleure protection contre les coups de soleil, mais elle donne encore aussitôt après une ou deux applications un bronzage naturel, même sans soleil — ceci grâce à l'addition d'une substance cytophile (sans matière colorante) Fr. 6.50

Frédéric Maeder

Après la plage

débarrassez votre peau avec Skin-Tonic Frédéric Maeder des résidus souvent invisibles qu'y laissent l'eau ou le sable. Les éventuelles piqûres d'insectes sont à tamponner plusieurs fois. Cet extraordinaire Skin-Tonic refraîchit utilement et agréablement. Le flacon Fr. 7.50

Emballage de famille Fr. 12.—

Pour le soir

ou si vous avez peu l'occasion d'aller au soleil et à l'air : la crème liquide exotic vous donnera une mine fraîche et saine. C'est un make-up de beauté naturelle. D'une seule teinte elle s'harmonise — en l'espace de 10 minutes — à chaque type de peau. Les peaux « fatiguées » se sentent revivre grâce aux substances biologiques actives et au facteur humidifiant qu'elle contient. Fr. 7.50

Nos dépositaires :

NEUCHATEL : PHARMACIE DE L'ORANGERIE Dr M.-A. WILDHABER, angle rue de l'Orangerie-fbg de l'Hôpital ; PHARMACIE MONTANDON, Epancheurs 11.
COLOMBIER : PHARMACIE J.-B. FROCHAUX, rue de Morel 2.
SUGIEZ : PHARMACIE DU VULLY, M. GAILLARD.
LA CHAUX-DE-FONDS : PHARMACIE M. HENRY, vis-à-vis de la gare.

le nouveau stylo

CARAN D'ACHE

chromé ou argenté Fr. 12.—
plaqué or Fr. 27.50

écrit... 100,000 X la longueur de sa cartouche GOLIATH

pointe acier inoxydable

MEUBLES à CRÉDIT

sans

réserve de propriété

PAYABLES EN 36 MOIS

En cas de décès ou d'invalidité totale de l'acheteur, la maison fait cadeau du solde à payer (sel. disp. ad hoc).	Pour maladies, accidents, service militaire, etc., de l'acheteur, arrangements spéciaux prévus pour le paiement des mensualités.

CHAMBRE A COUCHER à crédit Fr. 1139.— / acompte Fr. 195.— et 36 mois à	dès Fr. 995.—	**28.—**
SALLE A MANGER 6 pièces à crédit Fr. 895.— / acompte Fr. 160.— et 36 mois à	dès Fr. 794.—	**21.—**
STUDIO COMPLET 13 pièces à crédit Fr. 2189.— / acompte Fr. 383.— et 36 mois à	dès Fr. 1913.—	**49.—**
SALLE A MANGER TEAK 6 pièces à crédit Fr. 1069.— / acompte Fr. 187.— et 36 mois à	dès Fr. 934.—	**25.—**
SALON-LIT 3 pièces à crédit Fr. 795.— / acompte Fr. 140.— et 36 mois à	dès Fr. 695.—	**18.—**
APPARTEMENT COMPLET une pièce à crédit Fr. 2845.— / acompte Fr. 498.— et 36 mois à	dès Fr. 2487.—	**65.—**
APPARTEMENT COMPLET deux pièces à crédit Fr. 3630.— / acompte Fr. 635.— et 36 mois à	dès Fr. 3175.—	**83.—**
APPARTEMENT COMPLET trois pièces à crédit Fr. 4195.— / acompte Fr. 735.— et 36 mois à	dès Fr. 3679.—	**97.—**

Avec chaque appartement complet **NOTRE CADEAU : LA CUISINE**

VOS ANCIENS MEUBLES SONT REPRIS EN PAIEMENT AU MEILLEUR PRIX DU JOUR

En nous adressant aujourd'hui encore le bon ci-dessous, vous obtiendrez gratuitement notre documentation complète et détaillée.

BON POUR DOCUMENTATION GRATUITE
Nom, prénom : .....
Rue, No : .....
Localité : ..... FN

TINGUELY AMEUBLEMENTS

Route de Riaz Nos 10 à 16
Sortie de ville, direction de Fribourg
Tél. (029) 2 75 18 - 2 81 29

BULLE

Grand parc à voitures - Petit zoo

7 ÉTAGES D'EXPOSITION | **6000 m2 À VISITER**

22 VITRINES D'EXPOSITION PERMANENTE

Masserey

Neuchâtel
Tél. (038) 5 59 12

SOLS ESCALIERS et TAPIS ◆ DEVIS ◆ POSES

Renault 10 Major – sûre, élégante et confortable!

Fr. 7450.–

avec sièges couchettes Fr. 7550.–

RENAULT 10 MAJOR

10.74.2

GRAND GARAGE ROBERT - NEUCHÂTEL
Champ-Bougin 36-38 – Tél. (038) 5 31 08

GIOVANNI ORSAN, Garage des Parcs, S. à r. l., Neuchâtel
HUBERT PATTHEY, garage, Pierre-à-Mazel, Neuchâtel
MAURICE SCHALLER, garage, Cressier/Ne
ROLAND SANDOZ, relais de l'automobile, Savagnier

«ELECTROLUX»

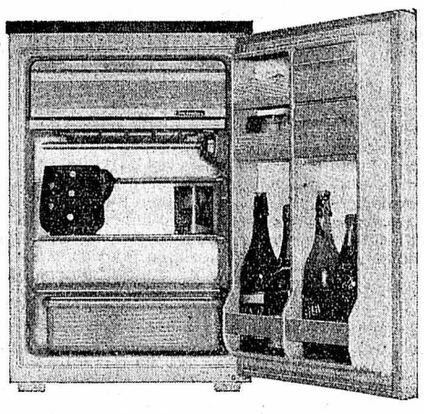

La marque de confiance, d'une bienfacture irréprochable.

PRATIQUE ÉCONOMIQUE DURABLE

Grands casiers de congélation

Contenance 140 l Fr. 478.—
» 160 » » 645.—
» 240 » » 798.—
franco partout.

Sur demande, facilités de paiement.

Une visite à notre exposition s'impose.

Schmitter Quincaillerie de la Côte PESEUX

Téléphone 8 12 43
Parcage facile, en face des magasins

Opinions

Il est permis de se poser la question

A quoi rime la coupe des Alpes ?

A quoi rime la coupe des Alpes ? Il est permis de poser la question et je la pose. Quel est son but ? Est-elle cadeau pour les milliers de saisonniers travaillant chez nous ? Ou affaire d'argent ? Entetien d'amitié et des rapports de bon voisinage ? Prime de vacances aux équipes ne pouvant ou ne voulant pas entreprendre de trop lointains voyages ? Politique suisse tendant à donner à nos joueurs des possibilités d'apprendre et de s'aguerrir ? Ou, plus prosaïquement, nécessités du Sport-Toto ?

Après ces broussailles de points interrogatifs, allez vous y retrouver. C'est de nouveau moi qui ai tout le boulot.

L'idée de confronter quelques équipes de deux pays en un championnat raccourci est séduisante. Toutefois, certaines conditions doivent être remplies, la réussite étant à ce prix. Il faut d'abord remarquer que l'optique du sportif suisse est éloignée de celle du « tifoso ». Le premier va voir une équipe, l'autre un joueur. En football, comme en bien d'autres choses, nous n'aimons pas les génies, tandis que l'Italien paiera volontiers pour admirer une vedette. Ceci explique l'acharnement des clubs à en posséder et pourquoi les riches dominent les pauvres. Il est évident que Catane ou Spal ne sont pas sur un pied d'égalité avec les quelques « grands » d'Italie. Bref, si le passage de Milan, Naples ou Juventus nous intéresse grandement, qu'apportent nos équipes à la Péninsule, puisque la coupe a lieu une fois ici et une fois là-bas ? Rien, puisque la super-vedette à millions nous est inconnue. A cet égard, le chiffre de mille personnes, à Rome, pour le match d'appui entre Lausanne et Sofia, est plus qu'éloquent.

Premier point : nous n'apportons rien à l'Italie. La coupe doit-elle être réservée aux meilleures équipes ? Je ne sais le critère du choix, mais si les premières du classement ne sont pas nécessaires au but fixé, but nébuleux à notre esprit, il n'est pas absolument indiqué que des reléguées ou des avant-dernières y participent. La Suisse a offert du premier choix, mais c'était peut-être affaire d'équilibre. Fiasco, car au-delà du résultat, compte le spectacle et Catane n'était pas en mesure de l'assurer.

APPRENDRE

Deuxième point : l'intérêt croîtra ou pas, selon la valeur des équipes.

Que peut-on exiger des participants, l'esprit ou le muscle déjà en vacances ? Un minimum de probité. Ce minimum, tant Servette que Catane n'ont su l'offrir à des spectateurs ayant déboursé jusqu'à douze francs pour une place ! Au reste, si tant de gens se posent la question de la nécessité de conclure des rencontres d'un niveau aussi bas, c'est à ces deux là, surtout, qu'ils le doivent. Se moquer du monde sans faire exprès, c'est fortiche ! La démonstration a été parfaite, mais la justification de ces joutes mise en cause. Certains poissons ne mordent pas deux fois à l'appât, surtout lorsqu'il est coûteux. Saluons au passage les grandes vedettes qui, elles, ont laissé bon souvenir, malgré les chaussettes baissées.

Troisième point : si les équipes ne font un effort, ces matches mourront d'eux-mêmes, dans l'indifférence.

Le quatrième et dernier point est positif, en ce sens qu'il permet d'apprendre dans quel climat se déroule le championnat du voisin. Avec quelle passion, voire frénésie, chacun soutient son équipe. Avec quelle partialité aussi. Quant à la tactique défensive, elle n'est pas que vue d'esprit, et c'est pourquoi il est primordial de posséder des avants capables d'opérer avec un appui réduit. La stratégie est devenue simple coup de main, l'avant une sentinelle.

A. EDELMANN-MONTY

HAMBOURG

Qui remplacera Tasmania et Neunkirchen en Ligue fédérale ?

Les chances d'Hertha Berlin quasi nulles

Alors que la plupart des « possibles » de l'équipe nationale profitent de leurs derniers jours de vacances avant le camp d'entraînement de Grunwald, à Munich, pour s'éparpiller dans toute l'Europe, et pendant que les joueurs des clubs de Ligue fédérale ne faisant pas partie des cadres pour l'Angleterre se reposent ou sont en voyage avec leurs clubs, les candidats à l'ascension se battent comme des lions dans un tour final acharné.

SANS ESPOIR. — Hertha Berlin, représenté ici par ses arrières Schimmoeller (3) et Rehnagel, n'a pratiquement aucun espoir de jouer en Ligue fédérale la saison prochaine. (Téléphoto A.P.)

La moitié de cette compétition est maintenant achevée ; les adversaires se sont tous rencontrés un fois, soit sur leur terrain, soit à l'extérieur et il est extrêmement difficile de dire qui, dans chaque groupe, a le plus de chance de parvenir à ses fins. La seule chose qui permette de tirer certaines conclusions réside dans le fait que, au cours des douze parties jouées en l'espace de neuf jours, aucune équipe visiteuse n'est parvenue à gagner. Ceci donne un avantage tout au moins théorique aux clubs qui n'ont plus à aller jouer deux fois chez l'adversaire.

TROP DE RETARD

Dans le groupe I, le seul espoir des Berlinois, Hertha, n'a pratiquement plus de possibilité de rattraper le retard pris dans les trois premiers matches, bien que cette équipe ait encore deux rencontres à jouer dans l'atmosphère surchauffée du Stade olympique. Les Berlinois devraient récolter les 6 derniers points en jeu pour éventuellement dépasser tous leurs concurrents.

Dans ce groupe, les deux équipes les mieux placées sont Fortuna Dusseldorf, le grand favori, et Pirmasens, le trouble-fête, entraîné par Sommerlat, les deux avec 4 points. Toutefois, Pirmasens est le seul club à n'avoir encore perdu aucune partie et il joue deux de ses trois dernières rencontres chez lui. Kickers Offenbach n'a qu'un point de moins que les deux « leaders » mais il doit se déplacer deux fois de suite, ce qui pourrait lui être fatal.

Le groupe II est encore moins clair que l'autre car deux équipes mènent avec 4 points, Rot-Weiss Essen et Saint-Pauli, devant deux autres avec 2 points, Sarrebruck et Schweinfurt. Dans ce groupe, le favori est également un club du groupe ouest, Rot-Weiss Essen, mais il a, tout comme son concurrent Saint-Paul, encore à jouer deux fois à l'extérieur. Cela donne théoriquement la possibilité à Sarrebruck et à Schweinfurt de renverser la situation ou, du moins, de l'égaliser. Ainsi, samedi, si ces deux clubs, jouant chez eux, battent leurs adversaires, les 4 clubs se retrouveront avec 4 points et ce serait donc dans les deux dernières journées que tout se jouerait. Ceci montre à quel point ce tour final est serré et acharné.

Carl-Heinz BRENNER

PARIS

En marquant son 36me but, le Nantais a porté malheur à Eon

Gondet bat le record d'Andersson et de Masnaghetti

Les footballeurs professionnels français ont « liquidé » une dernière journée qui n'avait d'intérêt que pour les barragistes. Champion et relégués d'office s'étaient démasqués depuis longtemps déjà. Nantes, champion 1966, succède donc à Nantes, champion 1965. A la différence qu'aujourd'hui, l'équipe normande triomphe avec davantage de panache que l'année dernière.

HISTOIRE DE RECORDS

Les Nantais se déplaçaient samedi à Cannes qui se trouve, comme par hasard, à l'autre extrémité du classement avec... vingt points. Nantes en totalise soixante, égalant ainsi le record de Reims, cuvée 1960, qui, tout comme Nantes, distançait son dauphin de sept points. Mais ce qui est paradoxal, c'est que Nantes, tout comme Bordeaux qui le suit à sept points, ont marqué et encaissé le même nombre de buts (84 à 36). La « promenade » des Nantais à Cannes avait également pour objectif de permettre à Philippe Gondet d'égaler le record des marqueurs détenu jusqu'ici par Andersson et Masnaghetti avec trente-cinq buts. Pour y parvenir, Gondet devait marquer deux buts. Il en marquait... trois. Lors du troisième, Eon, son gardien, se précipita sur lui pour le féliciter. Dans l'enthousiasme, il s'est déchiré le tendon d'Achille. Voilà qui ternit son enthousiasme au lendemain du match URSS - France où il avait pratiquement gagné ses galons de gardien de but de l'équipe de France. Son médecin lui a prescrit cinq semaines « de plâtre » et deux mois supplémentaires d'inactivité. Eon restera donc en France, laissant à un autre le soin de défendre le but français en Angleterre.

Red Star et Cannes retrouveront donc la seconde division qu'ils avaient quittée tout récemment. Aucune de ces deux équipes ne laissera de souvenirs inoubliables, tant elles se complaisaient dans la médiocrité. Red Star, où rien ne « tournait rond », aime cependant les chiffres ronds. N'a-t-il pas concédé cent buts ?

Stade et Lyon, équipes des deux plus grandes villes de France, évitent les barrages grâce à la différence de buts, laissant le soin à Nimes et Lille d'en découdre avec Limoges et Bastia, « demi-élus » de la seconde division. Nous gardons pour la bonne bouche les élus entiers : Reims et Marseille. Désireux de saluer les retrouvailles de Reims avec la première division, nous avons entrepris un voyage en Champagne. Dans un prochain article, nous vous relaterons notre entrevue avec Raymond Kopa et Sinibaldi et nous essayerons de vous décrire l'euphorie qui anime le club des supporters rémois.

Jean-Marie THEUBET

Classement final

1. Nantes	38	26	8	4	84	36	60
2. Bordeaux	38	22	9	7	84	36	53
3. Valenciennes	38	19	14	5	58	44	52
4. Toulouse	38	19	8	11	61	46	46
5. St-Etienne	38	19	7	12	85	62	45
6. Rennes	37	18	6	13	78	67	42
7. Sochaux	38	15	9	14	61	56	39
8. Strasbourg	38	13	12	13	59	47	38
9. Sedan	38	13	12	13	68	58	38
10. Angers	38	13	10	15	68	66	36
11. Lens	38	13	10	15	55	57	36
12. Monaco	38	13	9	16	48	54	35
13. Nice	37	15	4	18	63	57	34
14. Rouen	38	10	14	14	41	62	34
15. Stade Français	38	10	13	15	45	57	33
16. Lyon	38	12	9	17	43	56	33
17. Nimes	38	12	9	17	52	67	33
18. Lille	38	12	6	20	51	71	30
19. Cannes	38	6	9	23	37	86	21
20. Red Star	38	5	10	23	44	100	20

A la bourse des transferts

Des bruits et des certitudes

NOM	CLUB ACTUEL	DESTINATION
LIGUE A		
Gabrieli	Bâle *	Grasshoppers *
Fuhrer	Young Boys *	Grasshoppers *
T. Allemann	Nuremberg *	Grasshoppers *
Quattropani	La Chaux-de-Fonds *	Bienne *
Desbiolles	Servette	Sion
Winiger	Zurich *	Winterthour *
Bertschi	La Chaux-de-Fonds	Lucerne
Dubois	Granges	Zurich
Schnyder	Servette	Bâle
Kunzi	Lausanne	Sion
Vandenberghe	Standard Liège	Servette
Janser	Grasshoppers	Young Boys
Vidinic	Sion	
Maurer (entraîneur)	Zurich *	Lugano *
Kubala (entraîneur)	Barcelone *	Zurich *
Schindelholz J.-Cl.	Servette	Moutier
Daina	Servette	Moutier
Walker	Lucerne	Sion
Hunger	Young Fellows	Lucerne
Perroud	Sion	Servette
LIGUE B		
Heer	Winterthour	Lugano
Russi	Lucerne	La Chaux-de-Fonds
Permunian	Lucerne	Bellinzone
Ruhle	Lucerne	Stuttgart
Wolfisberger	Lucerne	
Piguet	Urania	La Chaux-de-Fonds
Wenger	Lucerne	Zurich
Herr	Blue Stars	Lugano
Hofer	Lucerne	Soleure
Ingold	Blue Stars *	Grasshoppers *
PREMIÈRE LIGUE		
Henriod (entraîneur)	Yverdon *	Vevey *
Mandry (entraîneur)	Fontainemelon *	Juniors neuchâtel. *
Resin	Yverdon	
Deck	Wettingen *	Grasshoppers
Savary	Cantonal	
Ramseier	Cantonal	Lausanne
Gœlz	Cantonal	
Tribolet	Fontainemelon	Locarno
Dupuis (entraîneur)		Meyrin *
Schneider	Versoix	Granges

L'astérisque placé après le nom du club indique que le transfert est signé ou que le départ du joueur (de l'entraîneur) est certain.

ROME

L'A.-C. Milan est prêt à débourser cinq millions pour Meroni et Rosato

C'est certain. Lecco jouera en première division la saison prochaine. Les joueurs des bords du lac de Côme risquent même de fêter, dimanche prochain, un titre de champion, car ils ont rejoint Venise en tête du classement. Et comme les Vénitiens ne semblent plus prendre le championnat très au sérieux depuis qu'ils sont assurés de leur ascension, nous ne serions donc pas surpris qu'ils soient coiffés sur le fil. Deux équipes sont encore en lice pour la troisième place restant à repourvoir : Mantoue et Reggina. Laquelle s'imposera finalement ? Avec un point d'avance, Mantoue semble le mieux placé mais comme il devra affronter, au cours de la dernière rencontre, Monza, qui est menacé par la relégation, il n'aura pas la vie facile. En revanche, Reggina se rendra à Lecco et pour autant que ce dernier se désintéresse de la première place, Reggina pourrait créer la surprise de la dernière journée.

En ce qui concerne la relégation, nous disions dans notre dernière chronique que neuf clubs étaient encore menacés. Cinq se sont tirés d'affaire. Le couperet ne guette plus que Pise, Pro Patria, Monza et Trani. Ce dernier, seul au dernier rang, éprouvera passablement de peine à éviter la chute. Car même si ses compagnons d'infortune venaient à perdre, il ne pourrait tout au plus que dépasser Pro Patria et Monza mais seulement rejoindre Pise.

Le marché des transferts entre dans sa phase décisive. Côté Inter, les transactions vont bon train. Les champions se sont d'ores et déjà assuré les services de Boninsegna et de Vinicio. Les pourparlers concernant Pascutti semblent également vouloir aboutir. En effet, un échange entre Cagliari et Bologne, le club sarde cédant Riva au profit de Vastola, permettrait au vice-champion de se séparer de Pascutti en faveur des « noir et bleu » de la capitale lombarde. Juventus, pour sa part, est toujours à la recherche d'un avant-centre. Comme Rome, d'ailleurs. Et les deux clubs sont en concurrence pour l'acquisition de De Paoli. Où s'en ira finalement l'attaquant de Brescia ? On l'ignore mais si Juventus devait l'emporter, Rome n'en souffrirait pas trop car, dans ce cas, il pourrait bien s'assurer les services de Peiro. A moins que nous assistions à l'opération contraire. Mais le transfert qui fait le plus couler d'encre dans la péninsule est indiscutablement celui du « yé-yé » Meroni, que chacun veut s'attacher. On sait que Naples avait articuler le chiffre de 3,5 millions de francs suisses pour Orlando et Meroni. Or, l'offre napolitaine vient d'être « ridiculisée » par Milan, qui n'a pas hésité à proposer plus de cinq millions de francs suisses pour Meroni et Rosato. Mais, pour ne pas trop s'affaiblir, Turin recherche plutôt un échange et, de ce côté, Milan semble mieux placé que Naples pour l'emporter. En effet, outre un certain nombre de millions de lires encore à déterminer, Milan serait disposé à céder Amarildo et Trebbi pour pouvoir compter Meroni et Rosato dans ses rangs la saison prochaine.

Ca.

LONDRES

Les cheveux blancs de Ramsey

Dans moins d'un mois, la grande aventure des championnats du monde aura pris le départ. Aux quatre coins de notre planète, tout ce qu'il y a de mieux en football fourbit ses armes (secrètes) et astique les fers de lance. Pendant ce temps, les stratèges de salon font et refont sans cesse l'histoire... Les sélections sont épurées ; il y a des grincements de dents. Peu à peu, se confirment les noms qui seront sur toutes les lèvres dans quelque quatre semaines. Alf Ramsey a fort à faire : quatre-vingts millions d'Anglais ont les yeux sur lui. Willie, le petit lion, continue à faire des siennes. Il rugit maintenant sur le pare-brise de toutes les voitures. Les corps de musique répètent dans la fièvre les hymnes nationaux ; celui de la Corée du Nord leur donne pas mal de fil à retordre. Les canards laqués s'envolent à tire-d'aile...

LA BOUTEILLE A ENCRE

Il y a trois mois, le Brésil, tenant du titre, l'Angleterre, l'Union soviétique et l'Italie étaient les grands favoris du tournoi. Ils le restent mais la glorieuse incertitude du sport a soulevé un certain nombre de points d'interrogation qui ne trouveront une réponse que sur le terrain de la vérité : le gazon des stades anglais... Toutes autres considérations ne sont que littérature propre à alimenter les discussions du grand café. La Suisse et la France ont tenu l'Union soviétique en échec ; la Pologne a fait subir le même sort à l'Argentine. Le Chili, le Mexique et d'autres protagonistes enregistent des résultats qui donnent des sueurs froides aux responsables. Le Brésil même a des ratés qui ne laissent pas d'inquiéter ses admirateurs. Sans Pelé, l'homme miracle, la Tchécoslovaquie aurait battu les Sud-Américains à Rio. On sait qu'il n'y a pas plus joueurs que les Anglais ! Une certaine incertitude caractérise les paris, par ailleurs moins nombreux que prévu. Les cotes ne sont pas très hautes ; on ne va pas au-delà du quatre ou cinq contre un...

QUARANTAINE !

Alf Ramsey a réuni ses vingt-sept joueurs dans une propriété du Shropshire, un véritable château du Moyen âge, que le fantôme de Pelé visite chaque nuit, prétendent les mauvaises langues ! L'entraînement est très sévère ; aucun joueur n'a le droit de quitter le château. Vendredi, Alf Ramsey devra rédiger la liste des vingt-deux joueurs qui participeront à une série de matches d'entraînement en Scandinavie et constitueront les cadres définitifs de l'équipe à la rose. Ramsey n'en dort plus tant ses soucis sont nombreux... Il n'est pas le seul !

Gérald MATTHEY

TENNIS

Championnat suisse interclubs

Fairplay Zurich succède à Lausanne

En battant Fairplay Zurich par six victoires à zéro, Grasshoppers a remporté le championnat suisse interclubs de Ligue nationale A. L'équipe zuricoise succède ainsi à Lausanne-Sports, qui, au cours de la dernière journée, dut s'incliner (4-2) devant Daehlhoelzli Berne. Le succès de Grasshoppers est d'autant plus méritoire que cette équipe a obtenu sa promotion en division supérieure à la fin de la saison dernière seulement. Du côté féminin, Old Boys Bâle, vainqueur du groupe 1, s'est qualifié pour la finale. Dans le groupe 2, le vainqueur n'est pas encore connu.

Résultats du week-end :

Messieurs. — Ligue A : Daehlhoelzli Berne - Lausanne-Sports, 4-2. Stalder - Sturdza 6-4, 6-1, 6-1 ; Siegrist - Studer 3-6, 6-2, 1-6, 6-0, 6-3 ; Gutzwiller - Rapp 2-6, 1-6 6-3, 1-6 ; Schaad - Jaton 2-6, 7-5, 6-0, 6-1 ; Schaad/Zimmermann - Sturdza/Sturdza 3-6 3-6 ; Siegrist/Gutzwiller - Studer/Rapp 6-4, 4-6, 6-2. Grasshoppers - Fairplay Zurich 6-0. Holenstein - Spielmann 11-9, 6-0, 6-0 ; Kunzler - Bertschinger 6-4, 6-1, 4-6, 6-2 ; Coebergh - Bortolani 6-4, 6-3, 5-7, 6-3 ; Vogelsanger - Ruegg 10-8, 6-2, 7-5 ; Coebergh/Kunzler - Bertschinger/Bortolani 3-6, 6-3, 6-2 ; Holenstein/Blass - Ruegg/Schwank 6-1, 6-3. Classement final : 1. Grasshoppers 5 matches / 9 points ; 2. Lausanne-Sports 5/7 ; 3. Daehlhoelzli Berne 5/6 ; 4. LTC Bâle 5/4 ; 5. TC Genève 5/4 ; 6. Fairplay Zurich 5/0.

Dames. — Ligue nationale, groupe 1 : Old Boys Bâle I - Lido Lucerne II 3-0. Janine Bourgnon - Ruth Allemann 6-0, 6-3 ; Michèle Bourgnon - Doris Haeusler 6-0, 6-2 ; Bourgnon/Bourgnon - Allemann/Haeusler 4-6, 6-3, 6-0. Grasshoppers - Engematt Zurich 3-0. Vreni Kohlschutter - Trudy Schumacher 6-4, 6-2 ; Vreni Reutercrona - Steffy Chapuis 6-3, 6-2 ; Kohlschutter / Reutercrona - Schumacher / Chapuis 6-1, 6-0. Classement : 1. Old Boys Bâle 5/10 ; 2. Grasshoppers 4/8 ; 3. TC Genève II 5/6 ; 4. Lido Lucerne II 5/2 ; 6. Engematt Zurich 5/0. Groupe 2 : Lido Lucerne I - Grasshoppers II 2-1. Heidi Aeberhard - Susi Froehlicher 5-7, 4-6 ; Hanni Crelier-Maya Leuthold 6-0, 6-3 ; Aeberhard/Crelier - Froehlicher/Leuthold 8-6, 11-9. Classement : 1. TC Genève I et Montchoisi Lausanne 4/6 ; 3. Old Boys Bâle II, 4/4 ; 4. Lido Lucerne I 4/4 ; 5. Grasshoppers II 4/0.

Une place au soleil pour les « sans grade »

Les matches de promotion en Romandie

Vaud

DEUXIÈME LIGUE. — A l'issue des matches aller, deux clubs vaudois mènent dans leur poule promotion, l'un (Assens) étant seul en tête de la poule A, avec 4 points, devant Bulle (2) et International (zéro), l'autre, Malley, partageant la première place avec Monthey, ces deux équipes totalisant trois points (elles ont fait match nul ensemble) après avoir battu l'un et l'autre Boudry, qui reste avec zéro point. Sauf surprise, c'est donc le match Malley-Monthey qui déterminera la promotion dans la poule B.

Le dernier match de relégation a scellé le sort de Vallorbe qui, battu par Vevey II, est voué à la IIIe Ligue.

QUATRIÈME LIGUE. — La finale pour le titre vaudois se déroulera entre Crissier (vainqueur d'E. S. Nord) et Tolochenaz (vainqueur d'Assens II). Les quatre précités sont promus en IIIe Ligue.

Genève

TROISIÈME LIGUE. — La poule finale s'est terminée sur le classement suivant : Star - Sécheron 7 points (champion genevois et promu en IIe Ligue, où il prendra la place de Donzelle Russin), Chênois II 3 points et Saint-Jean 2 points.

QUATRIÈME LIGUE. — U. S. Campagnes Meinier III se joint à Central et à Compesières II pour monter en IIIe Ligue.

Fribourg

TROISIÈME LIGUE. — Vainqueur de Vully par 3-0, Fribourg II est champion cantonal et remonte en IIe Ligue, où il prendra la place du relégué Guin.

QUATRIÈME LIGUE. — A la suite des matches de dimanche, les classements des poules de promotion sont les suivants (rappelons que les trois premiers de chaque poule monteront en IIIe Ligue dont la « Fribourgeoise » augmente l'effectif).

Poule A : Semsales, 3 matches, 6 points ; Cottens et Gumefens 2-2, Corpataux 3-2 et Vuisternens-en-Ogoz 2-0. **Poule B :** Fribourg III 2-4, Villeneuve 3-4, Montbrelloz 2-2, Alterswil 3-2 et Cressier 2-0. Semsales est d'ores et déjà promu.

Valais

TROISIÈME LIGUE. — Saxon a pris une option quasi décisive en remportant par 3-0, chez l'adversaire, son premier match de finale contre Saint-Léonard.

Sr

Association cantonale neuchâteloise de football

Communiqué officiel No 35

CINQ FRANCS D'AMENDE

Federici Eros, Superga I a, jeu dur.

De Bon Renzo, Superga I b, réclamations.

AVERTISSEMENTS

Balestracci Franco, Xamax Jun. B, antisportivité.

TROIS DIMANCHES DE SUSPENSION ET 10 FRANCS D'AMENDE

Leonini Enzo, Superga I b, voie de fait.

COURS D'ARBITRE

Nous rappelons que le cours pour arbitres aura lieu samedi 18 juin 1966 à 8 heures à Hauterive, terrain des sports. Présence obligatoire pour tous les arbitres convoqués. Si des personnes s'intéressent à ce cours prière de s'adresser sans retard au préposé, M. Gilbert Droz, Marin, tél. 3 20 19.

AUTORISATION DE TOURNOIS

F. C. Etoile Vétérans, 20 - 21 août 1966.

F. C. Hauterive, 14 août 1966. Equipes Réserve, 2me, 3me et 4me Ligues.

FINALES

IVe Ligue : Espagnol - Superga I a, dimanche 19 juin 1966, à 10 heures, terrain des Charmettes. Travers I - 16 heures, terrain de Travers.

MODIFICATIONS DE RÉSULTATS

Juniors A : Par décision de la commission de contrôle de l'ASF, le résultat du match Cantonal - Fontainemelon, du 20 mars 1966 est homologué 3-0 en faveur du F. C. Fontainemelon. Motif : le F. C. Cantonal a fait jouer des juniors interrégionaux, alors qu'il n'en avait pas le droit. Pour le même motif, le match Cantonal - Hauterive, du 19 mai 1966, est homologué 3-0 en faveur du F. C. Hauterive.

Juniors C : Le résultat du match Béroche - Châtelard (4-1) du 19 mai 1966, est homologué 3-0 en faveur du F. C. Châtelard. Motif : le F. C. Béroche a fait jouer un junior non qualifié pour cette catégorie.

INSCRIPTION DES ÉQUIPES

IIe, IIIe et IVe Ligues : Les équipes ayant participé au championnat 1965-1966 sont inscrites d'office pour la prochaine saison. Les nouvelles inscriptions éventuelles doivent nous être adressées jusqu'au 15 juillet. Il en est de même pour d'éventuels retraits.

Juniors A, B et C : Inscriptions des équipes jusqu'au 31 juillet 1966.

Comité central ACNF

le président J.-P. Baudois — le secrétaire S. Gyseler

Mettez un tigre dans votre moteur!

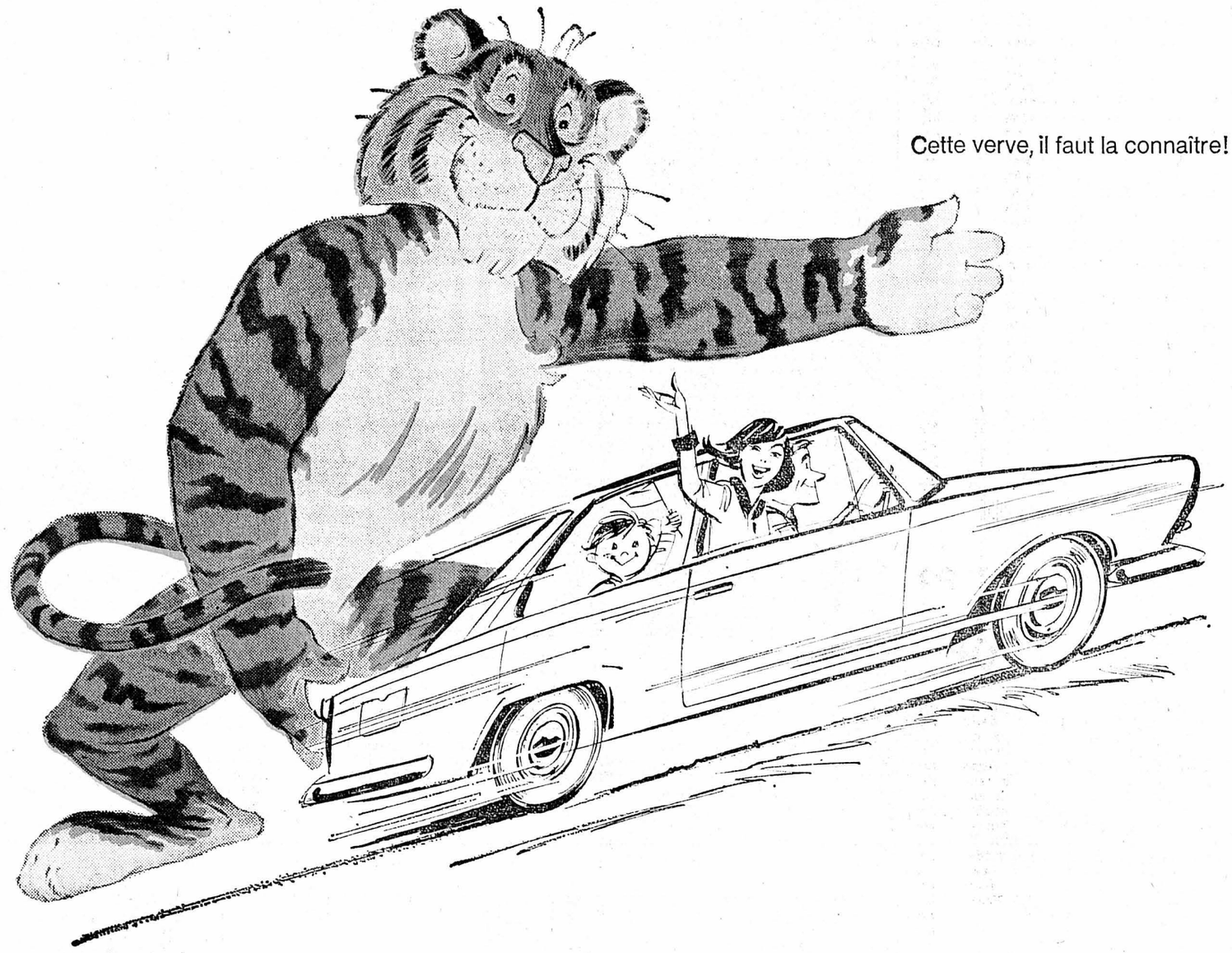

Cette verve, il faut la connaître!

La force du tigre dans ESSO *EXTRA*!

Vous le remarquez en côte, sur les cols alpestres et chaque fois qu'un seul plein d'essence doit vous mener loin. ESSO EXTRA est faite pour les performances (la différence entre ESSO EXTRA et l'essence normale est sensible!). Ce qu'on attend aujourd'hui d'un supercarburant, les centres de recherche internationaux ESSO l'ont réalisé avec ESSO EXTRA:

1. Energie accrue! Donc plus de force en réserve et kilométrage plus élevé avec un seul plein.
2. Tempérament accru! Le moteur réagit immédiatement et il accélère encore mieux.
3. Souplesse accrue! Même à plein rendement, le moteur tourne rond, sans à-coups, sans forcer.

Faites le plein avec ESSO EXTRA!

ESSO

BEURRE FLORALP

à la crème pasteurisée

FLORALP

pur, fin, naturel!

En vente chez votre détaillant en produits laitiers

---

non, il n'y a pas de secret !

On entend souvent dire: «Pourquoi la bière du CARDINAL est-elle si appréciée? Quel est le secret de sa renommée?»

Il n'y a pas de secret! Pour ses bières, la BRASSERIE du CARDINAL n'utilise que des malts et des houblons de haute qualité et voue des soins particulièrement attentifs à tout le processus de production. L'art de ses maîtres-brasseurs et ses installations ultra-modernes jouent également un rôle très important dans la qualité des bières du CARDINAL.

on le sait, on le dit...

CARDINAL

la bonne bière

BIÈRE DU CARDINAL 1788

JACOBSEN

La tondeuse de grande renommée, la plus vendue en Europe.

BRILLOD

BASSIN 4 TÉL. 5 43 21
NEUCHÂTEL

Le tapis de sol idéal

d'une qualité sans pareille, élégant, chaud

Syntolan

- insensible aux taches
- insensible à l'eau
- grand teint
- insensible aux produits chimiques
- isolant, acoustique et thermique
- un prix très avantageux: à partir de

Fr. 29.80 le m²

TAPIS BENOIT Maillefer 25 Tél. 5 34 69

MACULATURE BLANCHE

en vente au meilleur prix au bureau du journal

BOUCHERIES-CHARCUTERIE Margot
TEL. 5.14.56 5.66.21
SEYON 5 - PARCS 82

Lard délicatesse

Vos vins français et du pays au prix de revient grâce à la

Guilde du Vin

Documentation par la Guilde du Vin, ch. de la Colline 12, Lausanne. Tél. (021) 25 19 40.

Un prestige qui souligne la personnalité par l'équipement luxueux, le finish de l'intérieur, le confort, le moteur silencieux, et par un nombre impressionnant d'accessoires tous compris dans le prix. 117 CV, 160 km/h, 4 vitesses synchronisées, freins à disque, 5 places.
Fr. 13850.–

Fiat un nom sûr

23 FIAT 3300

Plus de 300 agents à travers la Suisse. Consultez l'annuaire (sous Fiat) et fixez un rendez-vous pour l'essai. La documentation complète vous sera volontiers adressée par Fiat Suisse à Genève.

MOTS CROISÉS

Problème No 902

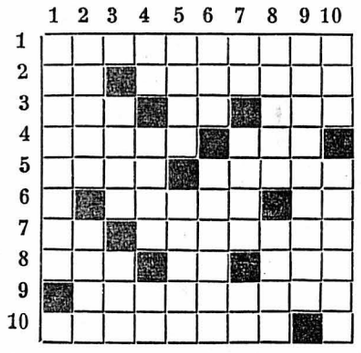

HORIZONTALEMENT

1. Il a la folie des grandeurs.
2. Conjonction - Cigares de qualité.
3. Le fond du caractère. — Pronom. - Forme d'avoir.
4. Proverbe — Monnaie bulgare.
5. Marche en tête — Des conjurés l'abattirent en plein Sénat.
6. Sage précaution — Voyelles.
7. Initiales d'un célèbre philosophe né à la Haye — Ecrivent pour la postérité.
8. Obtenue — Dans les airs — Le chef vaincu des esclavagistes.
9. Fait perdre un air singulier.
10. Petite soirée dansante.

VERTICALEMENT

1. Unité anatomique de certains annelés.
2. Le bureau du maître. — Refit.
3. Flétri — Il a reçu un mandat.
4. Interjection — Race — Note.
5. Criblée, c'est une partie de l'ethmoïde. Majestueux conifère.
6. Ornement du chapiteau dorique. — Plumet du saint-cyrien.
7. Possessif — On en charge le fond du navire — Mesure.
8. Elles fatiguent les sommiers — Prophète juif.
9. Séries de prières.
10. Côté de l'horizon — Qui n'ont pas abouti.

Solution du No 901

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	P	E	J	O	R	A	T	I	V	E
2	A	M	E	N	I	T	E	■	A	X
3	L	U	T	■	V	A	■	D	I	A
4	E	■	E	T	A	L	I	E	R	S
5	T	U	■	A	G	A	R	■	O	P
6	O	T	A	G	E	■	O	R	N	E
7	T	I	N	E	■	O	N	E	■	R
8	■	L	I	■	A	V	I	N	E	E
9	L	E	M	U	R	I	E	N	S	■
10	I	S	E	R	A	N	■	E	T	E

HOROSCOPE

Mercredi 15 juin 1966 :

La journée commence sous de très bons aspects, créant une atmosphère pacifique et constructive... L'après-midi est très favorable pour les études. La fin de la journée est excellente.
Naissances : Les enfants nés en ce jour auront une nature richement douée. Très équilibrés et bons organisateurs, ils seront sociables et généreux.

BÉLIER

Santé : Quelques maux de tête. *Amour :* Gardez bien le secret de vos intentions. *Affaires :* On peut vous mettre à l'épreuve.

TAUREAU

Santé : N'oubliez pas de faire soigner vos dents. *Amour :* Montrez une patience à toute épreuve. *Affaires :* Soignez au maximum la présentation.

GÉMEAUX

Santé : Quelques soins esthétiques seront utiles. *Amour :* Lettres d'où peuvent résulter des suites importantes. *Affaires :* Vous pourrez être embarrassé par un choix

CANCER

Santé : Faites très attention aux boissons fortes. *Amour :* Il faudra vous garder de soulever de la jalousie. *Affaires :* Occasions très favorables.

LION

Santé : Surveillez bien l'état de vos vertèbres. *Amour :* Observez bien l'être aimé. *Affaires :* Préparez-vous à prendre de nouvelles responsabilités.

VIERGE

Santé : Stimulez les fonctions intestinales. *Amour :* Evitez de vous montrez trop brusque. *Affaires :* Ne gâchez pas la qualité de vos réalisations.

BALANCE

Santé : Faites de la culture physique. *Amour :* Restez fidèle. *Affaires :* Ne vous mêlez pas à l'agitation.

SCORPION

Santé : Ecartez les nourritures trop épicées. *Amour :* Vous aurez du mal à repousser les tentations. *Affaires :* Faites preuve de beaucoup d'attention.

SAGITTAIRE

Santé: Tendance à la furonculose. *Amour :* Ecoutez les suggestions de l'être aimé. *Affaires :* Moment favorable.

CAPRICORNE

Santé : Rhumatisme à redouter. *Amour :* Gardez-vous d'exprimer des critiques vives. *Affaires :* Concentrez votre attention sur l'essentiel.

VERSEAU

Santé: Décontractez-vous. *Amour:* Les liens qui vous unissent peuvent être mis à l'épreuve. *Affaires :* Ne ménagez pas vos efforts.

POISSONS

Santé : Soins à donner aux pieds. *Amour :* Tâchez de créer une atmosphère plus expansive. *Affaires :* Efforcez-vous de liquider les affaires en cours.

INCROYABLE MAIS VRAI!

Il vaut mieux éviter de nettoyer un vêtement à sec quand on a fait des excès de boisson

Respirer les vapeurs d'un détachant pour les vêtements quand on a absorbé de l'alcool semble à l'immense majorité d'entre nous ne recéler aucun danger. Les chercheurs de la « British Industrial Biological Research Association », à Carshalton en Grande-Bretagne, ne sont pas de cet avis. En effet, ils ont étudié les effets du tetrachlorure de carbone (principal produit utilisé pour enlever les taches de graisse des vêtements) sur l'organisme de l'homme et des animaux. Ils se sont aperçus que ce produit décuplait l'action néfaste de l'alcool sur les tissus du foie. Leurs expériences effectuées sur des rats ont montré que l'alcool déclenche dans le foie la production d'une « enzyme » qui détruit les tissus, et que le tétrachlorure de carbone accroît la production de cette enzyme, entraînant la mort de l'animal.

Les machines apprennent à reconnaître la parole

Les ingénieurs américains vont-ils bientôt mettre au point une machine qui comprendra les paroles ? Les premiers pas dans cette voie ont été accomplis par les chercheurs de la « Radio Corporation of America ». Ceux-ci ont annoncé récemment la mise au point d'une machine qui reconnaît 28 «phonèmes» sur les 40 que comporte la langue anglaise. Les phonèmes sont des sons caractéristiques : par exemple certaines consonnes, les voyelles, et les sons comme « in » ou « ou ». La reconnaissance d'un seul phonème par la machine met en jeu en une seconde plusieurs centaines de « bits » c'est-à-dire d'éléments d'information. La transformation d'un discours humain en texte écrit par une machine nécessiterait 30,000 bits par seconde. Les chercheurs espèrent bien y arriver un jour.

Des goupilles de sang

Le professeur Filatov, de Léningrad, étudie actuellement un nouveau procédé de traitement des fractures. Jusque-là on pratiquait soit l'immobilisation dans un plâtre, soit le fixage des fragments osseux par des « goupilles » métalliques, ce qui entraînait la nécessité d'une seconde intervention pour les enlever. Le professeur Filatov propose de faire des goupilles avec du sang : réussite étonnante, non seulement les os brisés se sont ressoudés rapidement, mais la « goupille » s'est résorbée peu à peu. Les expériences sur les animaux ont donné de brillants résultats ; le procédé est à l'essai en médecine humaine et les résultats sont plus qu'encourageants.

LA PRINCESSE DE CLÈVES

d'après le roman de **Madame de La Fayette**

RÉSUMÉ : Chargé de surveiller le duc de Nemours par M. de Clèves, M. de Forges rend compte de sa mission. Le duc, dit-il, est entré deux nuits de suite dans le parc de Coulommiers, où se trouve Mme de Clèves.

« Copyright by Cosmospress », Genève

« C'est assez, répliqua M. de Clèves, en faisant à son ami signe de se retirer ; c'est assez, je n'ai pas besoin d'en savoir davantage. » M. de Forges interdit, fut contraint de s'en aller, laissant M. de Clèves en proie au désespoir le plus violent, dans lequel entrait encore plus de douleur que de honte de se savoir trompé.

Le chagrin porta au malheureux prince un coup fatal. Au cours de la nuit, il fut pris brutalement de fièvre. Des cauchemars l'assaillirent et bientôt il délira, se battant contre des fantômes qui voulaient, en même temps que la vie, lui ravir sa femme qu'il aimait. Les médecins ne dissimulaient pas la gravité de son cas et lui conseillèrent vivement d'alerter Mme de Clèves.

Dès qu'elle sut la maladie de son mari, la jeune femme arriva en diligence. Elle fut au désespoir de le trouver si atteint. Mais elle s'affligea surtout du regard lourd, glacé, qu'il laissa appesantir sur elle. Il lui sembla même qu'il accueillait ses soins avec répugnance. N'ayant rien à se reprocher, elle se rassura en pensant que c'était peut-être un effet de sa maladie.

Les Mutinés de l'«Elseneur»

d'après le roman de **Jack LONDON**

RÉSUMÉ : M. Pike, le second, a pris le commandement de l'« Elseneur » après la mort du capitaine West. Une mutinerie se déchaîne à bord.

Pathurst jette un regard inquiet vers Marguerite. Est-elle vraiment capable de diriger l'« Elseneur » ? Heureusement, la mer est calme et la jeune fille est digne de son père. Elle dirige la roue avec des gestes incroyablement sûrs. Wada glisse la carabine Winchester entre les mains de son maître. « Elle est prête pour le tir, dit-il. Vous relevez seulement le cran de sûreté. » — « Je suis à vos ordres, dit le passager à M. Pike. Que dois-je faire ? »

Le jeune homme affecte une assurance qu'il ne possède pas. Tirer lui semble toujours impossible, mais peut-il se désolidariser de ses compagnons ? « Visez Roberts », répond M. Pike. Il montre un homme à découvert sur le pont. « C'est le meilleur tireur de l'équipage. Bonne affaire si vous l'abattez. Et si vous le manquez, vous lui aurez inspiré au moins la crainte du Seigneur. »

Pathurst épaule d'une main tremblante. Roberts est à quelque cent pieds de la dunette. Le passager presse la détente, le manque. L'instant d'après, l'homme l'a repéré et répond par un coup de revolver. Soudain, une fièvre saisit Pathurst. Plus de scrupules ! Il lutte pour défendre sa vie ! Les coups jaillissent des deux côtés et le jeune homme tire, tire avec frénésie, jusqu'à ce qu'il voie soudain, hébété, Roberts tournoyer sur le pont, s'aplatir par terre. C'est fait ! Il a tué un homme !

FERDINAND

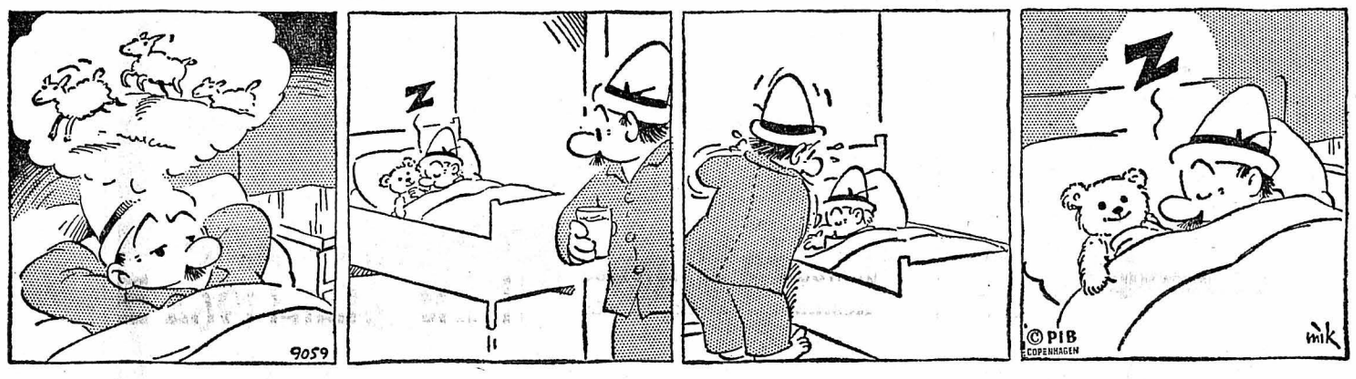

Copyright by P.O. Box. Copenhague

TV RADIO TV

Mercredi 15 juin

Sottens et télédiffusion

6.10, bonjour à tous. 6.15, informations. 7.15, miroir-première. 8 h et 9 h, miroir-flash. 9.05, à votre service. 10 h et 11 h, miroir-flash. 11.05, sur toutes les ondes. 11.40, musique légère et chansons. 12 h, miroir-flash. 12.05, au carillon de midi. 12.35, bon anniversaire. 12.45, informations. 12.55, « Des bretelles pour le ciel. 13.15, les nouveautés du disque. 13.30, musique sans paroles ou presque. 14 h, miroir-flash. 14.05, concert chez soi. 15 h, miroir-flash. 15.20, réalités.

16 h, miroir-flash. 16.05, le rendez-vous de seize heures. 17 h, miroir-flash. 17.05, trésors de notre discothèque. 17.30, jeunesse-club. 18 h, informations. 18.10, le micro dans la vie. 19 h, le miroir du monde. 19.30, livret à domicile. 19.55, bonsoir les enfants. 20 h, magazine 66. 20.20, ce soir nous écouterons. 20.30, troisième diorama de la musique contemporaine : Orchestre de la Suisse romande. 22.30, informations. 22.35, la semaine littéraire. 23 h, au pays du blues et du gospel. 23.25, miroir-dernière. 23.30, hymne national.

Second programme

18 h, jeunesse-club. 18.30, perspectives. 19 h, per i lavoratori italiani in Svizzera. 19.25, musique légère. 20 h, vingt-quatre heures de la vie du monde. 20.20, Des bretelles pour le ciel. 20.30, l'université radiophonique internationale. 21.30, Romain Rolland en Suisse. 22 h, les sentiers de la poésie. 23 h, hymne national.

Beromunster et télédiffusion

6.15, informations. 6.20, joyeux refrains. 6.50, pour un jour nouveau. 7 h, informations. 7.05, chronique agricole. 7.10, les Oberkrainer et le duo Korèn. 7.30, pour les automobilistes. 8.30, concert symphonique. 9 h, informations. 9.05, entracte. 10 h, météo, informations. 10.05, musique populaire européenne. 11 h, informations. 11.05, émission d'ensemble. 12 h, mélodies et danses populaires. 12.25, communiqués. 12.30, informations, Tour de Suisse. 12.45, nos compliments, musique récréative. 13 h, sortons de table en musique. 14 h, magazine féminin. 14.30, émission radioscolaire. 15 h, informations. 15.05, pages de C.-M. von Weber. 15.55, page de Haydn.

16 h, informations, météo. 16.05, échos du Tour de Suisse. 16.10, vieilles chansons de Suisse. 16.30, thé dansant. 17.30, pour les enfants. 18 h, informations, actualités. 18.05, musique pour un invité. 19 h, Tour de Suisse. communiqués. 19.15, informations, échos du temps. 20 h, musique de ballet de Faust, Gounod. 20.20, La Maison de l'ange d'or. 21.30, ensemble champêtre. 21.45, chronique du théâtre populaire. 22 h, ensemble champêtre. 22.15, informations, commentaires, revue de presse. 22.30, show time. 23.15, météo, informations.

Télévision

Suisse romande

16.45, le cinq à six des jeunes. 18 h, en relais de Lugano : Tour de Suisse. 19 h, bulletin de nouvelles. 19.05, le magazine. 19.20, publicité. 19.25, Janique aimée. 19.55, publicité. 20 h, téléjournal. 20.15, publicité. 20.20, Tour de Suisse. 20.25, publicité. 20.30, interlude. 20.35, Allô, ne coupez pas, film de Jean Prat. 21 h, Eurovision, Milan : jeux sans frontière. 22.20, chronique des Chambres fédérales. 22.25, téléjournal.

Suisse allemande

16 h, le magazine féminin. 17 h, pour les enfants. 17.10, pour les jeunes. 18.15, Tour de Suisse. 19 h, informations. 19.05, l'antenne, publicité. 19.25, Les Nouvelles Aventures de Hiram Holliday, publicité. 20 h, téléjournal, publicité. 20.25, incursion dans les sciences naturelles. 21 h, jeux sans frontières. 22.20, chronique des Chambres fédérales. 22.45, téléjournal.

France

12.30, Paris-club. 13 h, actualités télévisées. 15.45, course cycliste du Midi libre. 18.25, sports jeunesse. 18.55, la vocation d'un homme. 19.20, Bip et Véronique chantent. 19.25, De nos envoyés spéciaux. 19.40, actualités régionales. 20 h, actualités télévisées. 20.30, magazine des explorateurs. 21 h, jeux sans frontières. 22.30, lectures pour tous. 23.20, actualités télévisées. 23.50, résultats de la Loterie nationale.

Notre sélection quotidienne

— LE CINQ A SIX DES JEUNES (Suisse, 16 h 45) : Pour les marionnettes et **TV-Junior,** même si **Lippy le lion** et **Rintintin** plaisent beaucoup !
— TOUR DE SUISSE (Suisse, 18 h) : En direct de Lugano, au terme de la 4me étape.
— JEUX SANS FRONTIÈRE (Suisse, France, 21 h) : Un spectacle visuellement bon généralement gâché par des « radio-reporters ». Du savon noir, de l'eau, des vachettes... et Simone Garnier.
— LECTURES POUR TOUS (France, 22 h 30) : Souvent une corrida littéraire.

F. L.

Malgré les grèves et la livre

Le monstre du Loch Ness tient le coup

FORT-AUGUSTUS (AP). — La saison touristique écossaise commence et il était temps... Deux ouvriers et plusieurs automobilistes ont affirmé hier avoir vu le monstre du Loch-Ness croiser dans la partie sud du célèbre lac.

Les deux ouvriers, Charles Munro et Peter Stoddart, tous deux employés sur le chantier d'une centrale hydro-électrique, ont dit qu'ils avaient vu le monstre à 200 mètres au large. Il était de couleur sombre, mesurait plusieurs mètres de long et paraissait se déplacer en ondulant, à 25 km/h environ.

« Je n'avais jamais cru jusqu'à présent à l'existence du monstre, a déclaré M. Munro. Mais, maintenant, j'ai la ferme conviction qu'il existe un animal étrange dans les profondeurs du Loch-Ness. »

Des automobilistes ont aussi vu quelque chose et certains ont dit qu'ils avaient été impressionnés par l'importance du remous provoqué par le « monstre » lorsqu'il a plongé.

UN LEADER TYROLIEN ARRÊTÉ. — Robert Drechsler, rédacteur en chef et éditeur du périodique « Freiheit fur Sud-Tyrol » (liberté pour le Tyrol du sud) et leader du « mouvement populaire pour le Tyrol du sud », a été arrêté et incarcéré sous l'inculpation de malversations et d'abus de confiance.

SUITE

Les quatre conflits internes en Chine

Ces deux conflits — entre les jeunes et les anciens, les extrémistes et les modérés — sont coiffés, voire couverts, par la lutte pour la succession de Mao. Le dictateur étant gravement malade, le temps presse. Or, les extrémistes sont actuellement au pouvoir et entendent y rester. Ils se défendent donc toutes griffres dehors. Le premier rôle est joué par l'actuel ministre de la défense Lin-Piao, l'homme fort. Ce sont eux qui font l'épuration.

Lin-Piao attaque — ou fait attaquer — tous ceux qu'il considère comme opposés à « l'ultra-stalinisme » et à l'agressivité de Mao. Parmi les modérés, partisans d'une politique intérieure et extérieure « à la russe », il y aurait Wu-Han, qui, déjà à Lushan, en 1958, s'opposait à la fondation des fameuses communes populaires, ainsi que le ministre des affaires étrangères Chen-yi et même le premier ministre Chou En-lai. Leurs opinions sont très proches, sinon identiques, à celles de Peng Teh-hua, cité plus haut.

Dans l'enchevêtrement des luttes intestines, l'attitude des militaires est d'une importance primordiale. Or, une partie de l'armée, avec le chef de l'état-major Lo Lui-ceng, est de tendance « révisionniste ». Elle aspire à une entente avec l'URSS qui, seule, pourrait fournir un équipement moderne aux troupes chinoises.

Les partisans du ministre de la défense, Lin-Piao, lui font face. Depuis les combats contre les Japonais et contre Chang Kaï-chek, ils ne jurent que par Mao.

Donc, aujourd'hui en Chine, les jeunes se dressent contre les anciens, les modérés contre les extrémistes, ceux qui sont avides du pouvoir contre ceux qui gouvernent, et enfin un groupe de chefs militaires contre un autre.

Cet état de choses comporte le danger qu'en voulant détourner l'attention populaire des problèmes internes et en même temps discréditer définitivement l'URSS aux yeux du peuple, les extrémistes ne provoquent un conflit sur les frontières sibériennes russo-chinoises. Visiblement, Moscou le redoute aussi. Ce n'est pas sans raison que le président Podgorny vient de prononcer à Khabarowsk un discours enflammé sur l'inviolabilité des territoires soviétiques. Les réactions de la Chine demeurent toujours imprévisibles.

M.-I. CORY

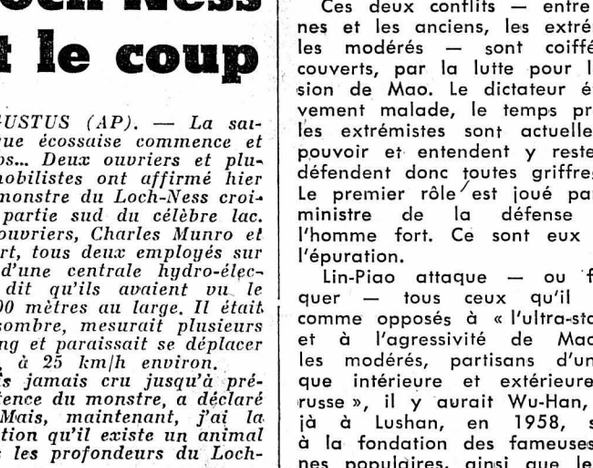

45 jours de T. V. gratuite (jusqu'à la fin des championnats du monde) : louez dès aujourd'hui sans rien payer jusqu'en août, Aux Arts Ménagers S. A., rue du Seyon 26.

CARNET DU JOUR

NEUCHATEL

Aula de l'université : 20 h 15, La religion et la paix, conférence.
Galerie Numaga, Auvernier : Exposition de peintures de Kolos-Vary.
CINÉMAS. — **Rex :** 15 h et 20 h 30, La Vie de château.
Studio : 15 h et 20 h 30, La Vierge de Nuremberg.
Bio : 20 h 30, Une fille et des fusils.
Apollo : 15 h et 20 h 30, L'Espionne de Madrid.
Palace : 15 h et 20 h 30, Les Folles Nuits du Moulin rouge.
Arcades : 15 h et 20 h 30, Passeport pour l'oubli.

Pharmacie d'office (jusqu'à 23 h) : J.-C. Bornand, Concert - Saint-Maurice. De 23 h à 8 h, en cas d'urgence, le poste de police indique le pharmacien à disposition.

VAL-DE-TRAVERS

CINÉMA. — **Casino** (Fleurier), 20 h 30 : 5000 dollars sur l'as.

Pharmacies de service. — Schelling (Fleurier), Bourquin (Couvet).
Permanence médicale et dentaire. — Votre médecin habituel.

PESEUX

CINÉMAS. — **Cinéma de la Côte,** 20 h 15 : Banco à Bangkok pour OSS 117.

COLOMBIER

CINÉMA. — **Lux,** 20 h 15 : Jack le tueur de géants.

SUITE

Amsterdam

Entre-temps, d'autres manifestants tentaient de mettre le feu à un autre camion du « Telegraaf » mais en ont été empêchés par les pompiers et d'importants renforts de police.

La manifestation de hier matin a fait six blessés du côté des grévistes, a annoncé un porte-parole des services de santé de la capitale. Certains de ces blessés ont dû être hospitalisés.

NOUVEAUX DÉSORDRES

La manifestation qui vers treize heures avait semblé s'apaiser a repris avec violence dans le centre de la ville sur l'avenue menant de la gare au palais royal.

Les manifestants ont parsemé la chaussée de clous. Les voitures de police sont immobilisées, certaines ayant les pneus crevés. Un cordon de policiers armés de carabines entoure les voitures sur lesquelles d'autres policiers tentent de changer les pneus.

La situation en fin d'après-midi était décrite par un porte-parole de la police comme « extrêmement tendue ».

Le bilan des manifestations d'hier à Amsterdam s'élève à 11 blessés a annoncé un porte-parole de la police. Trois personnes ont été blessées par des membres du service d'ordre dont deux grièvement.

Parmi les autres blessés figurent un employé des tramways, cinq employés du journal « Telegraaf » et deux passants.

VAUD

Un bambin grièvement blessé à Vevey

Mardi, à 13 h 40, un automobiliste de Blonay, roulant sur le quai Perdonnet, à Vevey, en direction de Montreux, a renversé le petit Antonio Minonna, 4 ans, domicilié à Vevey, qui traversait inopinément la chaussée sur un passage de sécurité. Le pauvre enfant dut être transporté à l'hôpital du Samaritain, avec une fracture ouverte du crâne, puis transféré à l'hôpital cantonal. Son état est alarmant.

TESSIN

Les funérailles du chef d'orchestre Scherchen

LUGANO (ATS). — La dépouille mortelle du célèbre chef d'orchestre Hermann Scherchen, décédé dimanche à Florence, a été portée en terre mardi après-midi au petit cimetière de Gravesano, village du district de Lugano, où le défunt résidait depuis de longues années. Ces funérailles se sont déroulées dans la plus stricte intimité.

«Transports en tout genre»

Petits déménagements
Courses régulières
Neuchâtel - Genève
Neuchâtel - Zurich
Roger Johner, Chambrelien
Tél. (038) 6 50 10

En voulez-vous?

Beaucoup

beaucoup
beaucoup

beaucoup
beaucoup
beaucoup
beaucoup
beaucoup

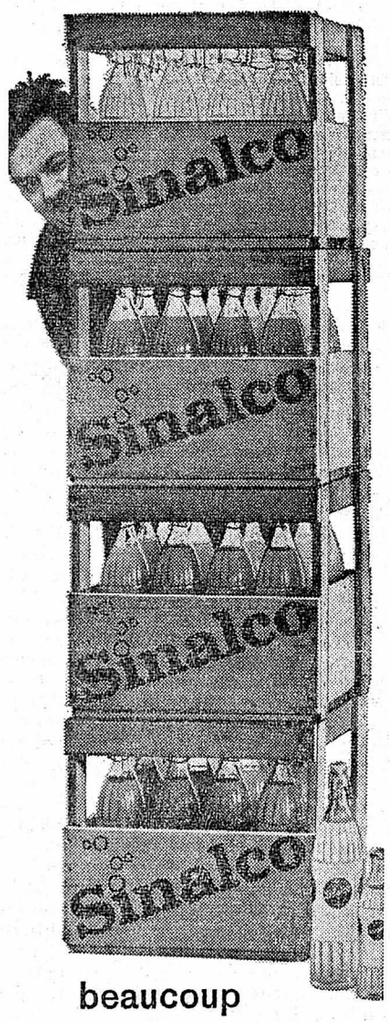

beaucoup

Sinalco

Boisson de table au pur jus de fruits en bouteilles de 3 dl et d'un litre pour la consommation en ménage

conseil

Pour le pique-nique et les broches au jardin, légers, pratiques, ils ont les coloris «Soleil»

Gobelets en carton plastifié, multicolores, avec ou sans anse.
Assiettes à bordure couleur ou entièrement couleur, ⦰ 20 ou 23 cm.
Napperons en papier grainé, 40 x 28 cm.
Serviettes de cellulose 33 x 33 cm.

L'emballage
de 10 gobelets
ou 12 assiettes
⦰ 20 cm
ou 8 assiettes
⦰ 23 cm
ou 10 napperons
ou 25 serviettes

1.50

1-5.5.6.2.

Mamans, futures mamans
GRATUIT
tous les jeudis après-midi, de 14 h 30 à 15 h 30
Conseils et démonstrations pratiques de
puériculture
par nurse diplômée; de 15 à 18 heures;
confection de layettes
Restaurant neuchâtelois sans alcool
Faubourg du Lac 17

Maurice SAUSER

Menuiserie — Neuchâtel
Ebénisterie — Ecluse 17
Meubles de magasin — Tél. 5 22 65

Une affaire

1 divan-lit 90x190 cm,
1 protège-matelas,
1 matelas à ressorts (garantis 10 ans),
1 duvet léger et chaud
1 couverture de laine 150 x 210 cm,
1 oreiller, 2 draps coton extra,

les 8 pièces 235 fr. (port compris).
G. Kurth
1038 Bercher
tél. (021) 81 82 19.

Rouets

Morbiers, cuivres, lampes à pétrole, contrecœurs de cheminées, balance romaine, berceau, bougeoirs, meubles rustiques, etc., à vendre à la galerie d'art-bar à café «Au Cafignon», à Marin. Chaises et tables Louis XIII (copies) à prix très intéressants.

AU CEP D'OR
WILLY GASCHEN
Moulins 11 - Tél. 5 32 52
NEUCHATEL

Nos vins blancs
de Neuchâtel 1964
Une bonne goutte...
Auvernier
Cormondrèche
Saint-Blaise
Cressier
la bout. Fr. 3.70 verre compris
Hôpital Pourtalès Fr. 4.30

Neuchâtel rouge 1964
Oeil-de-Perdrix 1964
Service à domicile

DÉMÉNAGEMENTS

Petits transports
POLDI JAQUET
Louis-Favre 11, tél. 5 55 65,
Neuchâtel

AU CORSET D'OR
Rose-Guyot
Neuchâtel
GROSSESSE
Ceintures spéciales
dans tous genres

Camping

- tentes Raclet 66
- lits de camp Ramy
- sacs de couchage
- frigos portatifs
- réchauds
- ustensiles de cuisine
- Camping gaz

Pic-nic

- grils à charbon de bois ou infrarouge
- vaiselle Ornamin
- fauteuils relax
- sièges, tables
- le sac de 10 kg de charbon de bois, seulement 5 fr. 60.

Choix énorme, Facilités de paiement.

Schmutz-Sports
Fleurier,
Grand-Rue 27,
tél 9 19 44.

BOSCH
Programme 1966 au complet

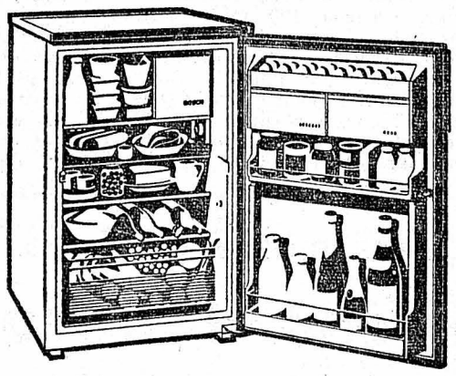

nombreuses nouveautés
16 modèles à partir de 398.-
exposition, vente, reprises

elexa
NEUCHÂTEL
Seyon 10
Ø 5 45 21

3 agences:
SAINT-BLAISE Grand-Rue 39 Ø 3 18 21
CERNIER F.-Soguel 24 Ø 7 18 22
PESEUX Corcelles 8 Ø 8 11 41

PRÊTS
Rapides
Discrets
Sans caution
BANQUE EXEL
Rousseau 5
Neuchâtel
(038) 5 44 04
EXEL

Pour la première fois,
garantie de 6 mois
sur les soutiens-gorge Stretch de
playtex®

Toutes les parties élastiques d'un soutien-gorge Playtex Stretch sont en Wonderlastic®, le nouveau tissu élastique sans caoutchouc. C'est pourquoi vous pouvez laver votre Playtex dans la machine à laver aussi souvent que vous voulez – il conserve sa forme et va à merveille. Si votre Playtex devait tout de même se détendre dans les six mois après l'achat, nous vous rembourserons le montant total du prix d'achat. Vous n'auriez qu'à envoyer le soutien-gorge accompagné du coupon de caisse, daté et muni de votre adresse, à Emile Gachnang, Binzstrasse 39, 8045 Zurich.

Playtex Stretch. Extraordinairement confortable, de coupe accomplie. 13 tailles différentes, en blanc.
Fr. 19.80

Playtex Multi-Stretch. Entièrement élastique et ajustable. Ne glisse pas, ne se roule pas. 13 tailles différentes, en blanc et en noir.
Fr. 24.50

Playtex Longline-Stretch. Stretch de l'épaule à la taille. Et, de plus, ajustable. 13 tailles différentes, en blanc et en noir.
Fr. 34.50

® = marque déposée

Demandez l'emballage muni de la banderole de garantie bleue.

armourins
neuchâtel

BILLET FRIBOURGEOIS

Il faut sauver le lac de la Gruyère des «vacanciers» du dimanche

Le développement touristique du canton de Fribourg prend de l'élan. Si bien même que les responsables de l'aménagement éprouvent quelque peine à imposer partout une indispensable discipline.

L'homme, qui peut être un parfait lourdaud — plus facilement, semble-t-il, qu'il ne se révèle artiste — profite de la belle saison pour s'installer partout. Il doit sortir de chez lui, découvrir d'autres horizons bénéfiques à sa santé physique et mentale. Fort bien.

Il s'approche des sites les plus beaux, les plus cachés. Mais trop souvent, il ne peut faire autrement que d'apporter à sa suite tout l'arsenal du « confort moderne ». Malheureusement, on s'aperçoit que toutes les inventions — faites pour lui simplifier le travail et pour sa commodité — le dépassent... Croyant s'en faire des alliés, il s'en encombre, s'y heurte...

Le lac de la Gruyère, qu'on dit être le plus beau lac artificiel d'Europe, est atteint de ce mal lui aussi. Quand on parle du lac, d'ailleurs, il faut entendre en sus tout ce qui fait son charme, sur ses rives. Ce sont des villages, des chapelles, des sites historiques, voire simplement des pâturages.

Les berges envahies

Les gens se sont aperçus qu'il y avait là une multitude de « coins », où personne n'avait eu l'idée de venir « saucissonner », à ce qu'il semblait. Les gens sont de grands penseurs. Ils en ont tout de suite déduit que des choses ri rares, il ne faut pas les laisser seules. Si bien que depuis quelques années, avec une assurance qui va croissant, les berges du lac sont investies. Elles se voient encombrer de constructions plus ou moins gracieuses, relativement durables par bonheur, désordonnées, au gré de la... « fantaisie » — souvent synonyme de mauvais goût — des vacanciers de week-end.

Car l'homme ne se contente pas de visiter, d'admirer. Il faut qu'il pose sa griffe partout. Les exemples sont légion. Que penser de telle chapelle, auprès de laquelle des caravanes sont disposées à demeure ? Comme ça, on a son chalet à bon marché, et sans tracas légaux ! Autour de la maison sur roues, on a construit une palissade pour empêcher « les autres » d'approcher. C'est aussi une limite. Les ordures sont jetées hors de celle-ci... D'autres constructions, en dur celles-ci, sont déjà rongées par une lèpre galopante.

Pourtant, il faut aussi bien souligner qu'il est des bâtisseurs qui ont su s'intégrer au paysage... des amoureux de la nature, qui ont fait preuve de bon goût, et de respect pour le site.

Une solution

Il reste que les « erreurs », qui se multiplient appellent des mesures. L'actuelle législation ne permet pas d'intervenir avec l'efficacité voulue. A plusieurs reprises, des députés au Grand conseil, de tous bords, ont demandé au gouvernement d'étudier le problème.

Acheter les terrains ?

Il existe bien une solution : acheter les terrains qui doivent à tout prix rester libres. Mais les fonds nécessaires à de telles opérations seraient énormes. Ici les possibilités de l'Etat, même si elles sont jointes à celles des organismes de sauvegarde de la nature et des sites, sont dépassées. D'ailleurs, sur ce plan, Fribourg ne fait pas exception. Dans la Suisse entière, on a pris conscience de la nécessité de mettre le holà aux invasions diverses des « indigènes » eux-mêmes. Un discours de M. H.-P. Tschudi, prononcé à Schwytz l'an dernier, mettait l'accent sur ce problème :

« L'augmentation de la population, l'industrialisation rapide, la construction de nouvelles routes et d'autres moyens de communication constituent les signes réjouissants d'une économie florissante et du vivant esprit d'initiative de l'économie et des autorités. Mais nous ne devons pas nous laisser fasciner par les avantages directs de cette activité et négliger le revers de la médaille. Le sol est gaspillé. Nous mettons en danger l'intégrité de l'eau. Même la pureté de l'air est menacée inconsidérément. Il est vrai que l'on s'est rendu compte, dans une large mesure, de la nécessité de l'aménagement du territoire, de la protection de la nature et des sites. Il faut que le propriétaire foncier se donne l'obligation, dans l'intérêt de tous, d'assumer certaines restrictions sans exiger pour cela des dédommagements dans une mesure qui conduirait la communauté vers une grave crise financière. »

On n'accusera pas le président de la Confédération de discourir à la légère. La carence qu'il dénonce est grave. Sans doute, les hommes ont les moyens de se rendre maîtres de la situation. Trop d'entre eux, manifestement, ne veulent pas comprendre. Ils se donneront donc l'appareil législatif qui leur permetra de garder le pays en bon ordre.

Michel GREMAUD

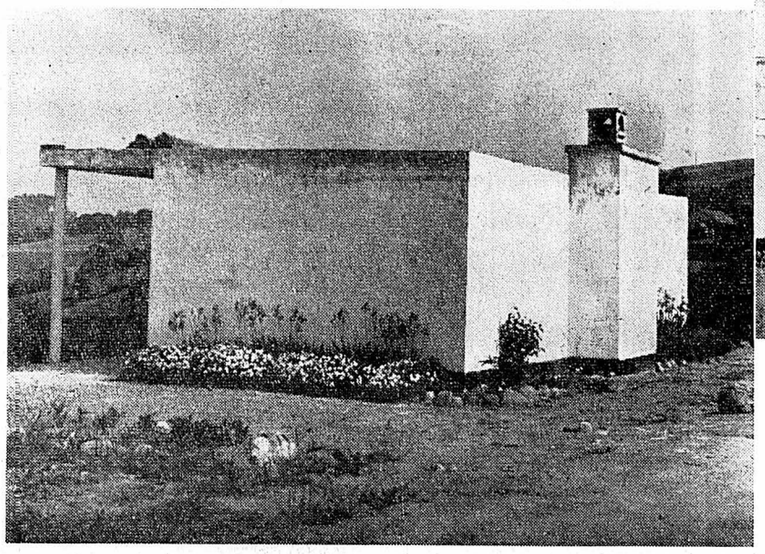

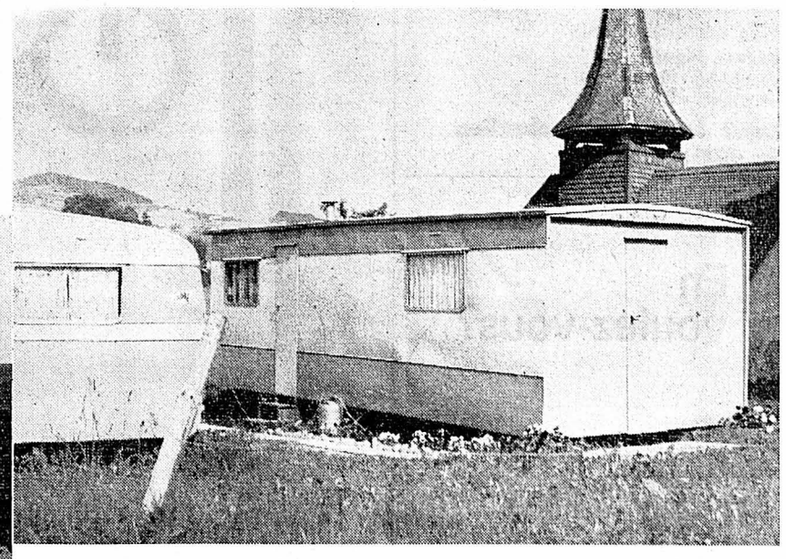

Deux vues prises à Pont-la-Ville (Gruyère) qui se passent de tout commentaire.

(Photos Avipress - M. Gremaud)

L'Association cantonale bernoise de fabricants de montres a 50 ans

Elle groupe actuellement 240 entreprises qui témoignent de sa vitalité

1916 (30 entreprises) ; 1966 (240 entreprises). Ascension vertigineuse pour l'Association cantonale bernoise de fabricants de montres, et qui témoigne bien de sa nécessité et de sa vitalité.

Mardi, dans la joie et l'allégresse, l'A.C.B.F.H. a donc fêté, à Interlaken, le cinquantième anniversaire de sa fondation. Que de chemin parcouru depuis le 20 juin 1916, date de la naissance de cette association ! De nombreux souvenirs, bons et mauvais ont été évoqués, la mémoire des pionniers de la première heure rappelée.

Du rapport historique présenté par M. Victor Dubois, secrétaire général, il ressort que l'année même de sa fondation l'A.C.B.F.H. passe déjà des conventions d'entente patronale avec les fabricants bernois des parties détachées ainsi qu'avec une fabrique d'horlogerie fribourgeoise. En novembre 1916 l'association adhère à la Chambre suisse de l'horlogerie et à l'Union centrale des associations patronales suisses. Le pont est jeté entre l'horlogerie cantonale et l'horlogerie suisse.

La politique sociale a toujours retenu l'attention de l'association. A la demande de la F.O.M.H., on stipule le 18 mai 1917 que pour les mois d'été, la semaine de travail comprendrait cinquante-huit heures réparties à raison de 10 h 30 les cinq premiers jours et 5 h 30 le samedi afin de laisser le samedi après-midi libre. A remarquer qu'il n'est pas encore question de vacances payées.

Les rapports entre syndicat et patronat ne furent pas toujours des plus cordiaux. En décembre 1917, les ouvriers régleurs-retoucheurs demandent aux fabricants de ne plus engager de femmes sur la partie des retouches. Ils réclament un tarif uniforme de 2 fr. pour le travail du dimanche matin et une semaine de congé par année. Ces demandes sont refusées.

La grève générale et la crise

En 1918 surviennent — avec les séquelles de la guerre les revendications adressées directement aux pouvoirs publics, sans aucun effort d'entente préalable — les sinistres journées de grève générale et leurs conséquences tragiques. Le premier contrat collectif de travail est signé le 3 septembre 1919, ce qui évite bien des discussions entre patrons et ouvriers. Plus on avance, plus le besoin se fait sentir de créer aussi une association professionnelle de fabricants d'horlogerie, à caractère économique. Le 15 juin 1923, on parle de réorganiser la Chambre suisse de l'horlogerie. Ce n'est que le 5 décembre 1923 que l'assemblée générale ratifie les projets de création de la F.H., nomme ses délégués qui siégeront le 17 janvier 1924. Suivent dans l'ordre la constitution de l'UBAH, d'Ebauches S.A., et de l'ASUAG avec l'appui de la Confédération, le premier arrêté fédéral et le régime conventionnel, le tout à la veille ou pendant la grande crise économique des années 1930. Cette structure de notre industrie dure depuis 36 ans.

Le 9 avril 1937, on entreprend des pourparlers avec la F.O.M.H. en vue d'arriver à un accord entre patronat et syndicats ouvriers, étant entendu qu'il sera applicable à toute l'industrie horlogère. Le 15 mai 1937, la première « Convention de paix » s'étendant à l'ensemble de l'industrie horlogère est signée. Elle sera renouvelée ensuite au cours des ans, tandis que prend naissance le lien organique entre les diverses associations signataires, devenant le 1er janvier 1938, la « Convention collective entre les associations patronales de l'industrie horlogère suisse ».

La Seconde Guerre mondiale

Le deuxième conflit mondial a apporté avec lui toutes les difficultés qu'ont rencontrées les industries et l'économie suisse. L'A.C.B.F.H. n'échappe pas à la règle et doit faire face aux problèmes les plus divers et les plus variés. Lorsque la paix est à nouveau rétablie, dans un monde bouleversé, il faut procéder à un véritable recensement des forces. On s'aperçoit bientôt qu'au lieu d'une crise économique une ère nouvelle de prospérité s'est ouverte. Aussi bien dans son rôle d'association patronale, que dans celui de section de la F.H. et de la Chambre suisse de l'horlogerie, l'A.C.B.F.H. est appelée à exercer une influence déterminante. Avec l'arrivée à la présidence de la F.H. du ministre Gérard Bauer, dès le début de 1958, où s'achemine vers un libéralisme que certains redoutent et d'autres appellent de leurs vœux. Cela ne va pas sans heurts, et sans discussions ardues, mais la plupart du temps, heureusement fructueuses. Petit à petit, l'appareil économico-juridique se modifie, pour en arriver en cette année 1966, à une liberté quasi totale.

Trois conditions

Nous ne saurions mieux mettre le point final à cet historique sur cette grande association horlogère qu'en rappelant ce que M. Suter, président, déclarait le 24 mai dernier lors de l'assemblée de l'A.C.B.F.H. :

L'industrie horlogère suisse ne peut vivre qu'à trois conditions :

que nous formions une élite de relève, tant technique que commerciale et économique ;

que nous favorisions l'évolution moderne des fabriques d'ébauches et de parties détachées. Nous devons acheter nos produits pour le remontage de la montre auprès de ceux qui sont capables de nous livrer une bonne qualité à un prix compétitif, mais fondé sur des bases réelles et proportionnelles ;

que nous-mêmes renoncions à la concurrence irréfléchie et négative. Il ne sert à rien de conquérir un marché au prix de pertes. Nous voulons et nous devons gagner de l'argent : ce n'est pas un crime, mais la tâche naturelle de tout industriel sérieux. Pour cela, il importe que nous arrivions à une collaboration sur les marchés extérieurs. Celle-ci n'est possible que si nous nous groupons en Suisse déjà afin de mettre au point un « planning » honnête, efficace et permettant un rendement normal à nos entreprises. Sans négliger les leçons d'hier et les belles réalisations d'aujourd'hui et celles qui vont voir le jour, dans l'industrie horlogère suisse, il faut souligner à quel point la cohésion est aujourd'hui nécessaire aussi bien que l'entente avec les autres groupements de fabricants et les services que l'on peut rendre collectivement.

Les pionniers de cette organisation ayant su faire acte de foi, ayant lutté avec enthousiasme et ténacité pour l'affermissement et le développement de l'association, nous ne doutons pas que notre génération s'inspire de cet exemple et se montre digne d'eux, au seuil de la nouvelle étape qui s'ouvre devant nous.

La Transjurassienne lointaine réalité ou utopie?

Seul avec le canton d'Appenzell, le Jura ne bénéficiera pas du réseau routier national. Il se trouve pourtant situé sur deux axes européens très importants : celui qui relie Paris à Milan et celui qui conduit de Bruxelles à Turin. Que ce pays, dont les routes internes sont d'ailleurs dans un état assez déplorable, ait été tenu à l'écart des autoroutes ne signifie nullement qu'il ne peut y être relié d'une manière ou de l'autre. C'est à cette liaison que pensent déjà, avec des vues très lointaines il est vrai, mais nullement utopiques, différentes instances compétentes cantonales et jurassiennes.

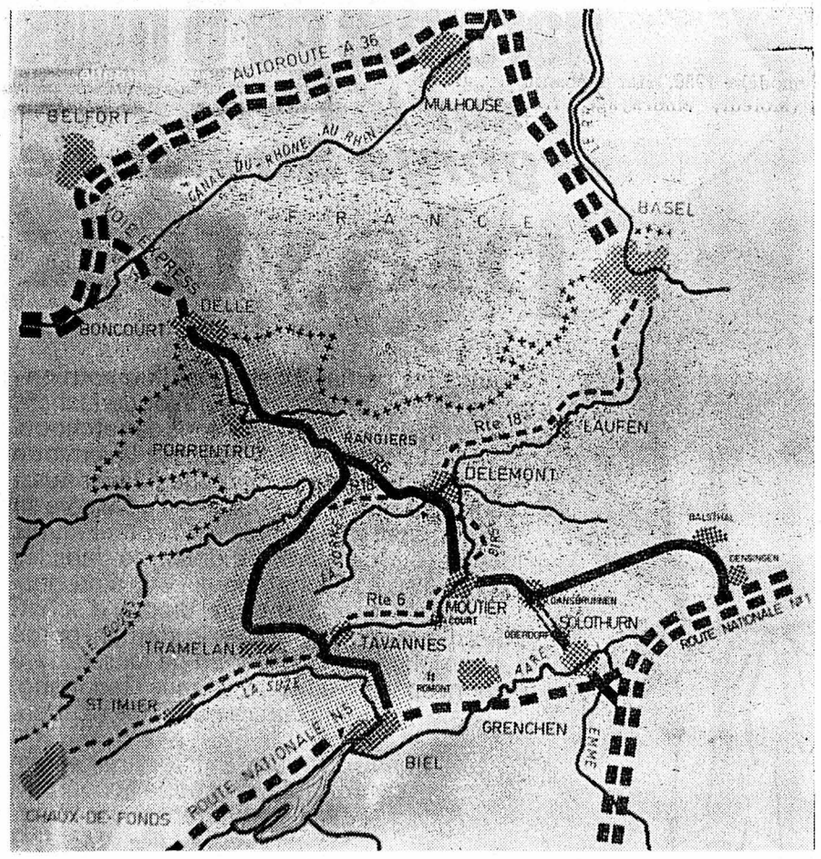

La transjurassienne avec ses deux variantes, selon la carte obligeamment prêtée par les bureaux du Ve arrondissement. (Avipress - Bevi)

Prolongation d'une autoroute française

M. Eckert, ingénieur en chef du Ve arrondissement et son adjoint, M. Walter Bucher, viennent à ce propos de présenter, lors de l'assemblée générale de la section « Les Rangiers » de l'A.C.S., un très intéressant projet (dont nous avons déjà parlé), susceptible de sortir le Jura de son isolement, en le reliant au réseau d'autoroutes nationales et en permettant une utilisation au maximum de la porte d'entrée franco-suisse de Boncourt.

La route nationale No 6, Boncourt - Bienne ne répond depuis longtemps plus aux exigences du trafic actuel. Pensons, par exemple au col des Rangiers ou aux gorges de Court, ou encore aux nombreuses localités qu'il faut traverser. Pourtant, cette artère bénéficiera, d'ici à une dizaine d'années, des améliorations qui seront apportées à sa prolongation en France. D'ici à 1970 en effet, une autoroute sera construite entre Mulhouse et Besançon, par Belfort et Montbéliard. Cette route sera prolongée jusqu'à la frontière suisse (via port de Bourogne), par une route express à trois pistes, large de 10 m 50, dont la réalisation est inscrite au VIe plan français qui se termine en 1975.

Le projet présenté par les ingénieurs du Ve arrondissement est en quelque sorte un prolongement suisse de cette autoroute française qui pourra conduire jusqu'à Lyon et Marseille. Le tracé prévu est le suivant : **Boncourt - Buix - Mont-de-Cœuve - plaine d'Alle - Cornol - la Malcôte, d'où un tunnel de 900 mètres, situé à 790 mètres d'altitude, conduirait près de Montavon, permettant ainsi d'éviter le col des Rangiers. La route passerait ensuite vers Develier, puis vers Delémont et se dirigerait sur Courrendlin - Moutier - Grandval - Crémines - Gänsbrunnen et enfin Oensingen où elle rejoindrait la route nationale No 1.** Il y aurait même la possibilité de construire un tunnel de Saint-Joseph à Soleure, ce qui constituerait un raccourci de 15 kilomètres pour toucher la Nationale No 1.

Cette route aurait trois pistes (les routes à trois pistes ne sont-elles pas particulièrement dangereuses ?) et mesurerait 80 km 400, dont 4 km 500 de viaducs, 1 km 900 de tunnels. Sa largeur serait de 10 m 50 et elle coûterait, avec l'achat des terrains, environ 190 millions de francs, selon les prévisions actuelles. Cet itinéraire est actuellement déjà emprunté par nombre d'automobilistes qui veulent aller de Delémont à Berne. Ces deux localités peuvent alors être jointes en 55 minutes, alors qu'il faut 90 minutes pour aller de l'une à l'autre par le Taubenloch et Bienne.

Une variante par les Franches-Montagnes

Un autre projet de transjurassienne avait tout d'abord été étudié, qui conduisait de Boncourt à la Malcôte par le même itinéraire. Mais le tracé se dirigeait ensuite vers les Franches-Montagnes - la Corniche - la Roche-Saint-Brais. La route passait ensuite aux Joux, à Tramelan, à Tavannes, puis à Sonceboz par Pierre-Pertuis et enfin à Bienne. Ce premier projet a été en quelque sorte abandonné au profit du second. L'altitude moyenne de cette route était élevée, et la tracé en était presque entièrement nouveau. En outre, les deux grands centres économiques de Delémont et Moutier étaient laissés à l'écart. La réalisation de ce premier projet était budgetisée à près de 300 millions, y compris l'aménagement de la route existant entre Sonceboz et Bienne.

Une réalisation lointaine

Les deux variantes auront certainement leurs partisans et leurs détracteurs. Reconnaissons que tous deux présentent certains avantages. Après d'autres organismes, l'A.C.S. vient de se prononcer pour le second tracé, celui qui relie Boncourt à Oensingen. « Les conditions techniques, financières, économiques et politiques, dit cette assocation dans sa résolution, plaident nettement en faveur de ce choix fait en considérant que le problème de la route nationale transjurassienne ne doit d'aucune manière porter préjudice à l'aménagement si nécessaire du réseau routier cantonal dans le Jura. » L'A.C.S. exprime encore le vœu de voir le projet réalisé « le plus rapidement possible ». C'est là justement que réside le « hic », car il semble bien qu'avant 1990 — en étant optimiste — cette transjurassienne ne sera pas réalisée. Pour obtenir des subventions substantielles il faudra en effet attendre que le programme des autoroutes, actuellement en cours, soit achevé, ce qui nous porte à 1985 environ. En admettant qu'à partir de ce moment, on dispose de 40 millions par année pour créer la nouvelle artère, il faudrait encore cinq années pour parvenir au terme, soit vers 1990. Il faudra donc encore une bonne dose de patience à l'automobiliste jurassien avant qu'il ne dispose d'une route vraiment « roulante ». Mais après tout, ne vaut-il pas mieux tard que jamais ?

BEVI

Un grand peintre jurassien

Fernand Giauque expose à Lyss

Le vernissage de l'exposition du peintre jurassien Fernand Giauque a eu lieu récemment à Lyss. Né à Bienne le 11 juillet 1895, originaire de Prêles, il a fait toutes ses classes dans sa ville natale, puis à Porrentruy. Dès sa plus tendre enfance, il a aimé la peinture ; rien d'étonnant à ce qu'il suive ensuite l'Ecole des beaux-arts de Zurich, puis de 1919 à 1921, l'Académie libre, à Paris. De retour au pays, il élit domicile à Lausanne. C'est dans la capitale vaudoise qu'il s'essaie au cubisme, qu'il abandonne pour donner dans l'impressionnisme. Bénéficiant d'une bourse d'Etat en 1925, il voyage en France et en Italie. A son retour, il se voue à diverses activités artistiques : céramique, verrerie, mosaïque, etc. Il fonde à la Festy, sur Gléresse, un théâtre de marionnettes qui connut un certain succès. On lui doit aussi les grandes fresques « Paradis » qui ornent le restaurant Dalhölzli à Berne et l'« Arche de Noé » à l'Office topographique de Berne. Fernand Giauque a aussi illustré « Fantasio », un livre de Musset.

La Galerie de Lyss, dirigée par M. et M. W. Schurch, a donc eu, une fois de plus, la main heureuse.

Les huiles et aquarelles de Fernand Giauque témoignent de l'extraordinaire jeunesse, malgré ses 71 ans, de leur auteur. Son sens aigu de la mesure lui permet de pousser assez en avant dans l'abstraction tout en restant assez en deçà du non-figuratif, d'où une impression d'équilibre assez précaire dans la composition et l'agencement des couleurs que l'on s'attend à voir se rompre au prochain tableau et qui survit et triomphe miraculeusement dans toute son œuvre.

Nous avons noté en passant le No 3, un lac gelé vu à travers un ruban de roseaux noirs, « Reflets » No 31, un port avec ses bateaux se mirant dans des eaux grises et jaunes. Les aquarelles sont d'une facture un peu plus rude ; « Reflet 2 », harmonie de noir, bleu et gris nous a paru la meilleure.

L'art du peintre Giauque qui a élu domicile à Montillier depuis de nombreuses années, est accessible à tous. Il est capable de séduire même l'amateur un peu rebelle aux moyens d'expression moderne. Nous pensons que le peintre a trouvé la forme propre à nous faire part de sa vision des choses. Evoluera-t-il vers d'autres vérités ? Qui saurait le prédire.

Ad G.

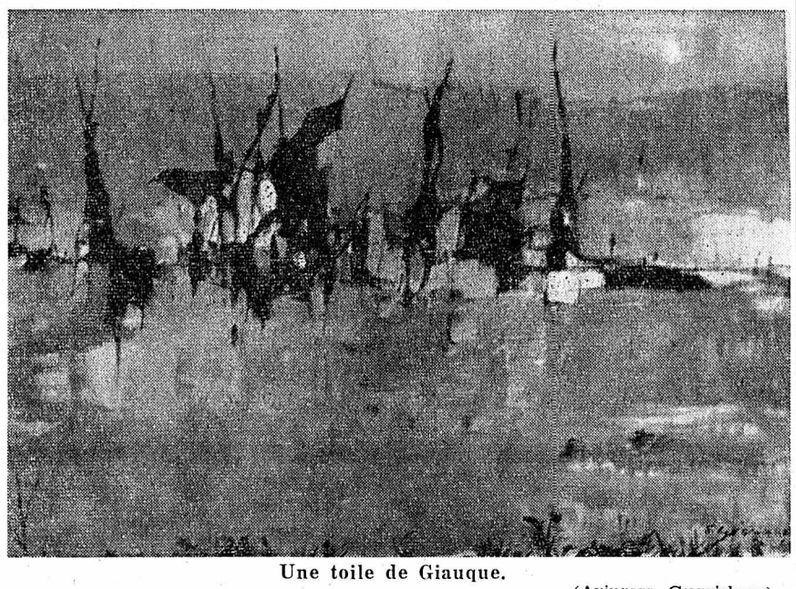

Une toile de Giauque.

(Avipress Guggisberg)

L'assemblée générale de l'UNES s'est tenue à Bienne

La coordination interuniversitaire : problème actuel, longuement discuté

Les représentants élus des étudiants de Suisse ont tenu leurs assises ce dernier week-end à Bienne.

Cette assemblée générale de l'UNES (Union nationale des étudiants de Suisse) devait définir la position des étudiants au sujet de la coordination interuniversitaire, le problème le plus actuel des universités suisses. Afin d'élaborer le plus rapidement et le plus efficacement possible ses propositions pour la réalisation des équivalences de semestres d'examens et de diplômes — réalisation qui devrait permettre à bref délai la libre circulation des étudiants d'une université à l'autre — l'UNES a institué une commission itinérante. Celle-ci aura pour tâche d'étudier sur place, dans chaque université, les moyens et les possibilités de la coordination. L'UNES espère ainsi être en mesure de publier à bref délai un mémoire présentant des solutions concrètes.

L'UNES s'est aussi préoccupée de l'enseignement primaire et secondaire. Elle en est arrivée à la conclusion que la coordination interuniversitaire ne pouvait se fonder que sur un système scolaire déjà coordonné aux niveaux primaire et secondaire.

Dans le domaine social, l'UNES a décidé de concentrer son travail sur le développement des systèmes de bourses dans les cantons non-universitaires et d'étudier les possibilités pour les licenciés et diplômés, d'obtenir une aide financière pour poursuivre leurs études. Les délégués ont de plus mandaté le bureau de l'UNES d'entreprendre des démarches nécessaires auprès des autorités pour que les étudiants puissent accomplir leurs obligations militaires pendant les vacances universitaires.

Cet été, l'UNES représentera les étudiants de Suisse à la conférence internationale des étudiants qui aura lieu à Nairobi (Kenya). Ses délégués défendront des propositions visant à mettre l'accent sur les activités spécifiquement universitaires dans ce grand forum universitaire international où la « grande politique » a trop souvent le haut du pavé.

L'assemblée générale de l'UNES s'est déroulée dans une atmosphère de collaboration entre délégués suisses-allemands et romands, et malgré la longueur des débats, on n'assista jamais à des oppositions irréductibles. Cela permit aux représentants des étudiants de mettre sur pied un programme d'activité intéressant, malgré la situation financière difficile de l'UNES.

L'UNES, qui groupe l'ensemble des étudiants des universités de Suisse, associera désormais à ses travaux des unions d'étudiants ayant des buts spécifiques comme l'AEV (association des étudiants valaisans), l'ASUS (action syndicale universitaire suisse), la SES (société des étudiants suisses).

meubles perrenoud

Fabrique à Cernier / Neuchâtel
Neuchâtel : rue de la Treille 1
à 100 m. de la place Pury
Bienne : rue de Morat 7 032/3 08 07
à 100 m. de la place Centrale

Pour vous, les jeunes...

Perrenoud crée des modèles exclusifs dont la ligne, le fini et le cachet particulier répondent aux souhaits des fiancés désirant acquérir un mobilier bien personnel. Rendez-nous visite. Vous trouverez dans notre riche assortiment de meubles modernes, classiques ou de style, le mobilier de prix raisonnable, à la mesure de vos goûts et de vos exigences.

B2 G+P

Salle des spectacles — Saint-Imier

Samedi 18 juin 1966, dès 20 heures précises,

grand concours d'orchestres

organisé par le H.-C. SAINT-IMIER
avec la collaboration de la TV ROMANDE

9 orchestres amateurs

répartis dans les 2 catégories JAZZ et YÉYÉ

Prix unique des places : Fr. 6.—
(taxes et danse comprises)

Location : Bijouterie JOBIN Saint-Imier,
tél. (039) 4 13 43 dès lundi 13 juin

Après le spectacle,

kermesse et soirée familière

Orchestre « GEORGIAN'S », la Chaux-de-Fonds

L'ÉCOLE DE PUÉRICULTURE de la POUPONNIÈRE NEUCHÂTELOISE LES BRENETS

Téléphone (039) 6 10 26

Reçoit les élèves nurses dès l'âge de 18 ans

Les études, d'une durée de 15 mois, permettent d'obtenir le diplôme de nurse délivré par le département de l'intérieur du canton de Neuchâtel.

Placés sous l'autorité médicale du docteur Christen, chef du service de pédiatrie de l'hôpital de la Chaux-de-Fonds, les cours comptent : anatomie, physiologie, pathologie, hygiène générale, psychologie de l'enfant et diététique. Ils sont une préparation précieuse aux études d'infirmière.

Entrée : 1er mars - 1er septembre.

Notre occasion avec garantie
Renault T 4 L, année 1963
Superbe occasion de 1re main.
Prix intéressant.
Essais sans engagement.
Grandes facilités de paiement.
Garage R. Waser
Seyon 34-38,
2000 Neuchâtel.
Tél. 5 16 28.
Ouvert le samedi jusqu'à 17 h.

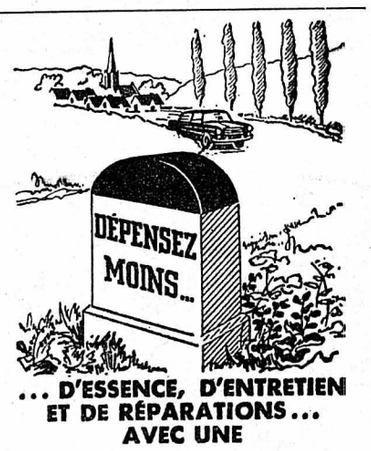

... D'ESSENCE, D'ENTRETIEN ET DE RÉPARATIONS... AVEC UNE

403-404 PEUGEOT d'occasion

Demandez sans tarder la liste complète des voitures disponibles 4 portes, 5 places, à prix avantageux. Crédit, garantie.

AGENCE PEUGEOT DE NEUCHATEL
GARAGE DU LITTORAL - Tél. 5 99 91
SEGESSEMANN & FILS - Pierre-à-Mazel 51

OCCASIONS SIMCA — MERCEDES-BENZ

VOYEZ NOS PRIX

SIMCA 1500 1964	5700.—
OPEL car-à-van 1960	2200.—
SIMCA 1300	5800.—
SIMCA 1500 GL 1966	7200.—
SAAB 95 1963	3900.—
SIMCA 1000 GLS 1966	5400.—
FIAT 600 1961	1700.—
OPEL 1700 1963	4800.—
CITROËN ID 19 1963	5500.—
ROVER 2000 1965	9200.—

TOUTES LES VOITURES SONT LIVRÉES EXPERTISÉES

GARAGE DES FALAISES
94, route des Falaises tél. 50 272

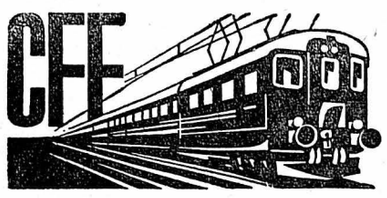

MATCH INTERNATIONAL DE FOOTBALL

SUISSE-MEXIQUE

Samedi 18 juin, à LAUSANNE
(début du match : 18 h 30)

Billets CFF à prix réduit au départ de NEUCHATEL
Jour d'émission : samedi 18 juin 1966
Durée de validité : 1 jour
aller : par n'importe quel train partant après 11 heures.
retour : par n'importe quel train.
Vente des billets: guichets des billets, gare de Neuchâtel

PRIX : Fr. 11.60 en seconde classe

Renseignements et Voyages CFF Neuchâtel

DAME

dans la soixantaine, gaie et affectueuse, désire faire la connaissance d'un Monsieur de bonne éducation, présentant bien pour amitié et sorties. Discrétion assurée.

Ecrire sous chiffres GV 1907, au bureau du journal.

SALLE DE JEUX
1er ETAGE
RUE DES MOULINS 25
SON BAR
RESTAURATION
PRIX MODERES

Filets de perches

Prix de gros

CARLO BAECHLER

Commerce de poissons
Domdidier, tél. (037) 8 32 59.

MGB 1966

verte, n'ayant pas roulé, 10,400 fr.
Tél. 5 78 01, interne 328.

Ford Taunus 12 M

4 portes, couleur gris clair, traction avant, modèle 1965, état de neuf, à vendre. Roulé 6600 km. S'adresser sous chiffres TD 1878 au bureau du journal.

A vendre

2 CV

Citroën, modèle 1962, bon état. Prix 2650 fr. Tél. 8 11 29.

OCCASION

OPEL RECORD

1950, 55,000 km, blanche expertisée.

GARAGE du ROC
Hauterive
Tél. 3 11 44

Particulier vend

caravane

Welcome 3 places.
Tél. 7 97 62.

A vendre au plus offrant

Opel Capitaine

modèle 1957, très bon état de marche.
Tél. (038) 6 70 81, pendant les heures des repas.

A vendre

Alfa Romeo

1900 Super, révisée, bonne occasion.
Tél. (039) 5 36 40.

A vendre pour liquidation

1 rampe à bascule

pour réparation d'automobile (lift), en bon état. Téléphoner au (038) 5 30 16.

Camion Bedford

Moteur benzine, pont fixe bâché, C.U. 4 tonnes, 2400 fr.
Tél. (038) 5 02 72.

Occasion

Citroën DS 19 50,000 km, première main, 1500 fr.
Renault R 4 Luxe 1963, 35,000 km, garantie, 2400 fr.
Renault R 4 Luxe 1961, 40,000 km, garantie, 2000 fr.
Tél. 9 16 07.

CARAVANE

VISCOUNT 1963

à vendre, 6 places, 5 m 20 sur 2 m 10. Entièrement équipée (frigo, etc.). Très bon état.

Pour visiter et renseignements : Camping Bellerive-Corcelette, tél. (024) 2 38 00.

A vendre

ALFA ROMEO COUPÉ 1900 SUPER SPRINT

modèle 1959, état mécanique parfait. (Moteur, embrayage, freins neufs.)

Voiture très rapide, 5 vitesses, couleur rouge, roues à rayons. Bas prix. Echange éventuel.

Tél. (038) 5 47 47 .

C'est actuel !

OPEL CAPITAINE 1963, blanche, 17,000 km, garantie, impeccable, prix intéressant.

DKW F 12 1964, couleurs bleu gris 29,000 km, prix 3950 fr., avec garantie.

VAUXHALL VICTOR, 1959, bleu et blanc, expertisée, à enlever 1100 fr.

FIAT 1200, 1958, carrosserie Bertone 6,2 CV.

FORD TAUNUS 17 M, 1964, grise, 44,000 km, impeccable.

OPEL RECORD 1700, 1963, 4 portes, prix avantageux.

Visite libre — Aucune obligation d'achat — Ouverture aussi le samedi après-midi — Comparaison du choix et des prix — Toute voiture avec garantie.
Profitez-en vous aussi !
Toujours suffisamment de place pour parquer.

GARAGE HIRONDELLE
PIERRE SENN
NEUCHÂTEL
Pierre-à-Mazel 25 Tél. (038) 5 94 12

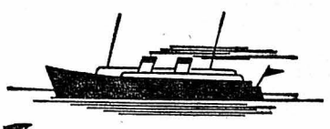

DINER sur l'eau

Aujourd'hui, ou demain, offrez-vous notre promenade de midi avec lunch à bord

Tous les jours
Départ 12 h 15 — Retour 13 h 15
Service sur assiette
Renseignements au (038) 5 40 12

SOCIÉTÉ DE NAVIGATION
SUR LES LACS DE NEUCHÂTEL ET MORAT S. A.

Relations amicales et culturelles — Sorties - voyages

Monsieur vaudois, distingué, cherche à Lausanne ou environs, à se créer des relations avec personnes isolées, même sexe. Age indifférent.

Ecrire sous chiffres P 3062 N à Publicitas, 2001 Neuchâtel.

Monsieur seul, divorcé, ayant très bonne situation, cherche, pour rompre solitude

DEMOISELLE

ou

DAME

âge maximum 40 ans.

Ecrire à IX 1909 au bureau du journal, en joignant photographie.

Mariage

Dame présentant bien désire faire la connaissance, en vue de mariage, de monsieur entre 50 et 60 ans, bien sous tous rapports, cultivé, ayant une situation.

Faire offres sous chiffres C 23284 U à Publicitas S.A., 48, rue Neuve, 2501 Bienne.

E. GANS-RUEDIN

Pour vos tapis tendus

Grand-Rue 2
Tél. (038) 5 36 23

LITS DOUBLES

avec 2 matelas à ressorts garantis 10 ans

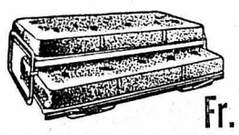

2 protège-matelas

Fr. 280.-

Offre à saisir
DIVAN-LIT 90 × 190, tête mobile, avec matelas, garanti 10 ans **Fr. 175.-**

La bonne affaire se fait à Maillefer

Tapis BENOIT

Maillefer 25 Tél. 5 34 69
Facilités de paiement

PRÊTS et ESCOMPTES SA
LAUSANNE
Rue Haldimand 14
Sans caution
Fr. 500.— à 3000.— modes de remboursement variés
Tél. (021) 23 92 57 - 58 (3 lignes)

A vendre

Antiquités

1 commode Louis XVI marquetée; 1 table Louis-Philippe et 6 chaises ; 1 table demi-lune et 4 chaises Louis-Philippe. Vermot, Fontaine-André 13, Neuchâtel.

A vendre 1 bahut peint, 1 bahut sculpté, 1 chambre à coucher avec lit de milieu, 2 lits à 2 places, 1 salle à manger complète, moderne, 4 tables gigognes. E. Ryser rue du Port la Neuveville tél. (038) 7 74 18.

Véhicules à moteur et accessoires

Camion Austin

Moteur diesel, pont fixe bâché, C.U. 2850 kg, 2900 fr.
Tél. (038) 5 02 72.

A vendre

Simca

Ariane 1961, 6½ HP, 6 places, expertisée.
Prix 1750 fr.
Tél. 9 71 38.

A vendre

caravane

de camping, 4 places.
Tél. 7 13 29.

---

nouveau

4½% d'intérêt

sur un livret de placement le papier-valeur avantageux pour vous

Versement initial: Fr. 1000.- au min.
et les suivants: Fr. 500.- ou plus.

Retraits: jusqu'à Fr. 5000.- 3 mois de préavis
au-delà de Fr. 5000.- 6 mois de préavis.

Un placement de toute sécurité avec un rendement appréciable.

Exempt des droits de timbres fédéraux d'émission et sur les coupons.

Profitez de notre offre et effectuez votre premier versement à nos guichets ou sur notre compte de chèques postaux.

Fondée en 1889

Banque Hypothécaire et Commerciale Suisse
2001 Neuchâtel, 4, rue du Seyon
Téléphone 038/4 04 04, CCP 20-7431

Avez-vous besoin d'argent?

Des difficultés financières vous empêchent de vous concentrer sur votre travail. Vous avez la tête lourde de soucis. Il vaut mieux aller chercher de l'argent auprès de sa banque de confiance, en attendant que la situation soit améliorée. Nous vous consentons des

prêts

discrets de 500 à 10 000 frs sans en aviser votre employeur, votre parenté ou vos connaissances. Notre crédit n'est donc pas seulement discret mais aussi avantageux. Envoyez-nous le talon ci-dessous ou téléphonez-nous. Notre prompte réponse vous parviendra sous enveloppe neutre. Vous serez satisfait de nos services.

Banque Rohner + Cie S.A.
8021 Zurich Löwenstrasse 29 Tél. 051 / 23 03 30

Envoyez-moi les documents concernant un prêt

Nom
Prénom
Rue
No postal et localité IV/401

PRÊTS
Fr. 1000 à 10 000
Discrètement !
Promptement !
Simplement !
Avantageusement !
Socialement !
BANQUE ABRI BERNE
Helvetiaplatz
Tél. 031 - 43 11 59

AUTO-ÉCOLE

SIMCA - FORD - OPEL

A. MAIRE
Tél. 5 67 70

SUPERBES OCCASIONS

HILLMAN Station Wagon GTL	1966
RENAULT 16 (8000 km)	1966
M. G. 1100	1965
SUNBEAM Alpine	1964
PEUGEOT 404	1963
RENAULT 4 Export	1964
CITROËN ID 19	1961
ALFA ROMEO Giulietta TI	1961
AUSTIN 850	1960

Essais sans engagement
Facilités de paiement
3 MOIS DE GARANTIE TOTALE

Garage Hubert Patthey
1, Pierre-à-Mazel
NEUCHATEL, tél. (038) 5 30 16

BATEAU

très soigné avec moteur hors-bord 25 HP, 4 places, pour ski nautique, à vendre.

S'adresser à J. Porchet, menuiserie ou Station Migrol, 2072 Saint-Blaise.

REMERCIEMENTS

Monsieur et Madame Frédéric NYDEGGER et famille, profondément touchés par les nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus pendant ces jours de pénible séparation, expriment leur vive gratitude à toutes les personnes qui les ont entourés. Ils en garderont un souvenir ému.

Auvernier, mai 1966.

Un merci spécial pour les envois de fleurs.

Profondément touchée par les nombreuses marques de sympathie et d'affection reçues lors de son grand deuil, la famille de

Monsieur Marcel BÖHM

remercie sincèrement toutes les personnes qui, par leur présence, leurs messages, ou leur envoi de fleurs, ont pris part à sa douloureuse épreuve, et les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

Madame Roland Kurth-Pfenninger, la Neuveville ;
Monsieur Jean-Pierre Kurth et sa fiancée, Genève ;
Monsieur Werner Kurth, la Neuveville ;
Monsieur Edouard Kurth, la Neuveville,
et leur famille,
profondément touchés des très nombreuses marques de sympathie reçues lors du décès de

Monsieur Roland KURTH

remercient toutes les personnes qui ont pris part à leur grand deuil et les prient de trouver ici l'expression de leur vive reconnaissance.

La Neuveville, juin 1966.

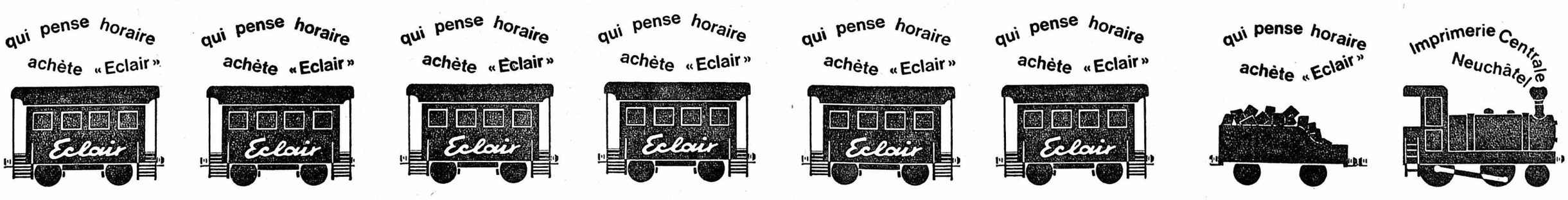

Odeur exquise
du café au lait

INCAROM

Profitez!
Plus du double
de points Silva

SILVA

Offre spéciale:
verre moyen 27 points Silva (au lieu de 12)
grand verre 50 points Silva (au lieu de 22)

Extrait de café 27 %, de chicorée 23 % (Franck Arome), d'hydrates de carbone 50 %
THOMI + FRANCK SA, Bâle

Au volant — la bière "Ex!"
rafraîchit plus sûrement!

Ex blonde
(la délicieuse bière sans alcool)

«Ex blonde» est tirée de la bière normale, de laquelle on a simplement extrait l'alcool.
«Ex blonde» est donc une vraie bière, rafraîchissante et sans alcool.

Ex blonde est un produit de la Brasserie du Gurten S.A., Wabern-Berne

Dès 17 heures l'APÉRO
au BAR du TERMINUS
(Entrée par l'hôtel)

Troués, mités, salis, déchirés, vos TAPIS PERSES ou mécaniques sont réparés vite et bien par
Georges CAVIN
Immobilières 12
Neuchâtel
Tél. 5 49 48

RESTAURANT
DES VIEUX-PRÉS
Tél. 7 15 46
Menus sur commande
Bonne cave
Salle pour sociétés

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

meubles
perrenoud

Fabrique à Cernier / Neuchâtel
Neuchâtel : rue de la Treille 1
à 100 m. de la place Pury
Bienne : rue de Morat 7 032/30807
à 100 m. de la place Centrale

Taxi-CAB
5 22 02

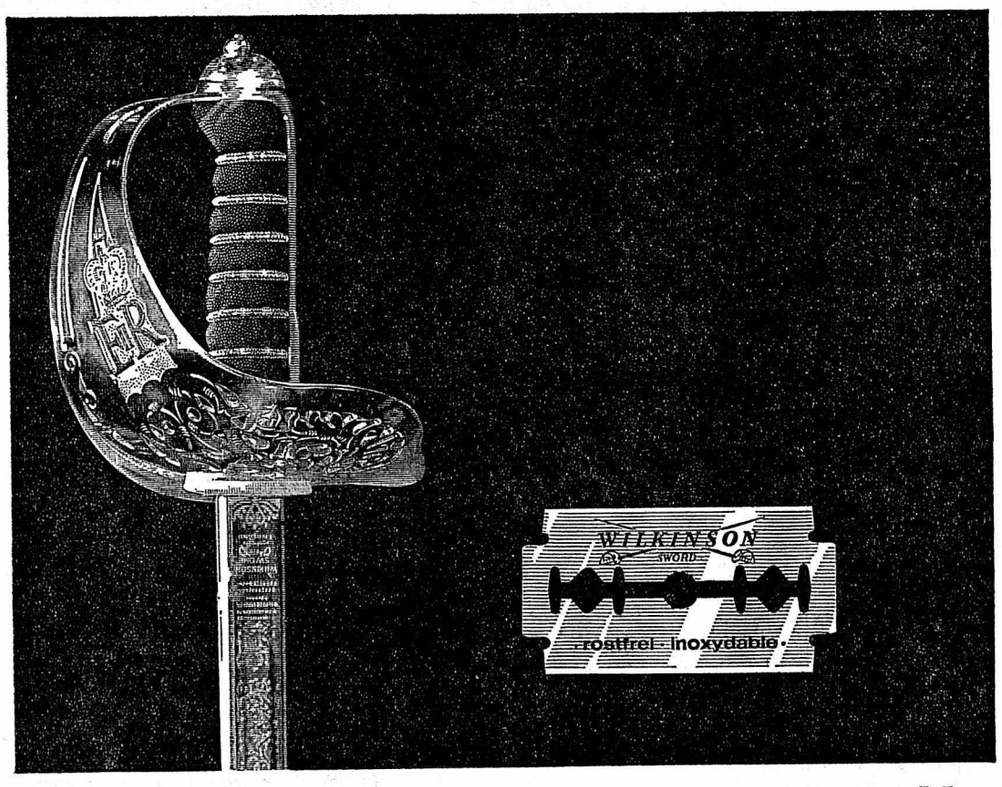

Les lames Wilkinson ont toujours été aussi durables
— mais jamais aussi douces
qu'aujourd'hui!

(et jamais encore une Wilkinson
n'a rasé autant de fois si près!)

Essayez-la. Cette lame glisse sur votre peau avec une douceur étonnante. Vous ne la remarquez guère — et pourtant votre barbe est comme effacée, radicalement effacée. Et ce n'est pas tout! Vous vous raserez de nombreuses fois avec la même Wilkinson, car cette lame est extraordinairement durable.

Nous forgeons de fines lames depuis près de 200 ans. La petite Wilkinson est la meilleure, la plus recherchée que nous ayons jamais créée car son tranchant est d'une perfection incomparable. Un bon conseil: ne le touchez pas, laissez la lame dans l'appareil. Ne l'essuyez pas pour la sécher — un rinçage suffit. Chaque Wilkinson ainsi traitée vous assurera de nombreux, très nombreux rasages.

distributeur
à 5 lames fr. 2.50
à 10 lames fr. 4.80

WILKINSON SWORD
Fabricant de fines lames depuis 1772

Pour de nombreux rasages doux et parfaits — la Wilkinson!

NOUS SOMMES LÀ

Choisissez votre CYCLOMOTEUR
chez le spécialiste
Cilo, Victoria, Monark,
Allegro, Berini, Peugeot
RENÉ SCHENK
Chavannes 7 et 15 - Tél. 5 44 52

BOUCHERIES - CHARCUTERIES
R. MARGOT
NEUCHÂTEL
Ø 2 lignes: 5 14 56 - 5 66 21
Parcs 82 - Tél. 5 10 95

Appareillage - Ferblanterie
F. GROSS & FILS
Installations sanitaires
Machines à laver « Schulthess »
Coq-d'Inde 24 - Tél. 5 20 56

AUTO-ELECTRO-SERVICE
RÉPARATIONS SOIGNÉES
Service de toutes marques aux plus justes prix
J. ZUMKELLER
Fahys 7 - Neuchâtel
Tél. 4 07 07

ENTREPRISE DE TOITURES
Willy VUILLEMIN
Evole 33 - Tél. 5 25 75

NETTOYAGES
Villas - Appartements - Bureaux
Fabriques
Ponçage - Imprégnation
Travail soigné - Devis sur demande
H. ZÜRCHER
Tél. 5 99 36 (heures des repas)

CONTRE LA PLUIE ET LES
COURANTS D'AIR
ISOLATION DE VOS PORTES
ET DE VOS FENÊTRES
HERMÉTICAIR
Nombreuses références
SAINT-BLAISE Tél. (038) 3 18 83

HONDA
S 600
+ Coupé

L'épreuve de force

Sécurité, maniabilité, 600 cm³ de cylindrée, mais 57 CV! Plus de CV que bien des voitures de sport ayant le double de cylindrée. Chère dans sa réalisation, mais bon marché à l'achat et à l'entretien. Essayez une fois cette merveille! Dès Fr. 8850.—

Les moteurs Honda brisent toutes les résistances...

et Honda bat l'ensemble de l'élite mondiale du sport automobile!

Tirez profit des expériences faites lors des courses!

Plus de 50 agents Honda en Suisse sont prêts à accorder leurs soins à votre Honda-Sports ou à votre Coupé 600 S. Demandez, sans engagement, les prospectus détaillés et la liste des agents.

HONDA S600 HONDA

Importateur et distributeur pour la Suisse romande:
H. FRERICHS, 1200 Genève
2, rue du Bois-Melly, tél. (022) 24 89 10
D'autres représentants: Garage Sporting, 2035 Corcelles (NE) - Garage M. Schmutz, 1304 Cossonay-Ville (VD) - Garage L. Voisard, 2300 la Chaux-de-Fonds - Garage G. Baumann, 1000 Lausanne - Garage Rosemont, 1000 Lausanne - Garage de Marnand, 1599 Marnand VD) - Garage Proz frères, 1962 Pont-de-la-Morge VS).

R. A. Thun

Actualité suisse et romande

Conseil national : les contrôleurs parlementaires au travail

De la «surchauffe» législative à l'affaire des petits Vietnamiens

Le Conseil fédéral est bien décidé à soutenir la mission humanitaire de notre pays par tous les moyens qui lui donneront le maximum d'efficacité

De notre correspondant de Berne :

Il fut un temps où l'examen de la gestion consistait en une suite de litanies qui tombaient de la tribune des rapporteurs dans la somnolence de l'assemblée. La commission était soucieuse, semblait-il, de ne pas chercher la moindre noise au gouvernement sur son activité passée. On avait l'impression de participer à une morne croisière sur une mer d'indulgence.

Mais cette année, alors que l'on parle beaucoup de renforcer le contrôle parlementaire, la commission de gestion semble secouée d'un sursaut de vigilance. Elle a posé à l'état-major administratif une série de questions dont certaines, il faut le reconnaître, sont fort intéressantes. Et parfois, les réponses le sont encore plus.

Ainsi, les contrôleurs se sont enquis des « activités secondaires auxquelles chaque département pourrait renoncer aux fins de stabiliser les effectifs du personnel ». Il est apparu alors qu'il n'y a pas grand espoir d'obtenir une « démobilisation » substantielle qui libérerait du personnel pour d'autres services en quête de collaborateurs, mais que la bonne volonté de renoncer à des rouages devenus superflus existe.

Mais la commission a fait une constatation beaucoup plus importante encore. Le parlement légifère à tour de bras, à un tel rythme même que l'administration ne parvient plus à édicter en temps utile les dispositions d'exécution. De la sorte, les décisions du parlement restent longtemps sans effet. Nous devons nous demander, déclare en substance le président de la commission de gestion, M. Meyer-Boller, si, avant de mettre en chantier un nouveau texte législatif, il ne conviendrait pas d'examiner s'il pourra passer dans les faits.

M. Schaffner, président de la Confédération, se félicite de cet acte d'« autocritique ». Le parlement ne saurait, sans tomber dans la contradiction, prôner la simplification de l'appareil administratif et imposer sans cesse de nouvelles tâches à cette même administration, sans s'inquiéter des moyens supplémentaires qu'elles exigeront.

C'est aussi par souci de logique que le Conseil fédéral, avant de songer à augmenter le nombre des départements, comme le propose le « postulat » de M. Schmitt, de Genève, fait étudier par les experts les mesures propres à rationaliser et alléger le travail du collège exécutif. Lorsque se pose un problème important — comme celui du logement, pour prendre un exemple récent — au lieu de créer un nouveau service permanent, il est plus judicieux de faire appel à un spécialiste, à « mobiliser » la matière grise disponible dans le pays, à charger un délégué de seconder les efforts du gouvernement et de l'administration tout en restant en contact étroit avec l'économie privée.

Main-d'œuvre étrangère et perte de « substance grise »

Le problème des ouvriers étrangers en Suisse également donne carrière à des revendications contradictoires. M. Schaffner répondant à diverses interventions à ce sujet — cette fois non plus comme président de la Confédération, mais en sa qualité de chef de l'économie — déclare impossible de réduire l'effectif de la main-d'œuvre immigrée, comme l'ont expressément demandé les Chambres lors du débat sur l'accord italo-suisse, et d'accorder des exceptions ou de prévoir des assouplissements pour chaque cas particulier. Selon le proverbe allemand, on ne peut laver une pelisse sans la mouiller ou, si l'on préfère, on ne peut vouloir la fin sans vouloir les moyens.

Toujours au chapitre de l'économie publique, M. Favre-Bulle, radical neuchâtelois, exprime l'inquiétude de la commission devant l'exode de nos jeunes savants. A quoi sert-il de faciliter l'accès aux écoles supérieures si un nombre considérable d'étudiants, une fois formés, vont faire valoir dans d'autres pays ce qu'ils ont acquis chez nous ?

Les autorités ne se désintéressent point de ce problème. Ainsi, notre ambassade à Washington s'efforce d'établir la liste des jeunes savants suisses engagés aux Etats-Unis et au Canada et elle met cette liste à la disposition des grandes entreprises de notre pays. D'autre part, les industriels suisses ont la possibilité, toujours par l'entremise de l'ambassade, de publier des offres d'emplois dans une revue spécialisée et diffusée aux Etats-Unis. De la sorte, il a été possible, l'an dernier, de faire revenir au pays une quarantaine d'ingénieurs. Toutefois, précise M. Schaffner, il y aura forcément du « déchet », si l'on peut parler ainsi, car il ne faut pas oublier non plus que la Suisse a toujours considéré comme un honneur et même un avantage de fournir à l'étranger sa contribution au développement de la science appliquée.

Avec quelques considérations sur les difficultés de simplifier la législation agricole aussi longtemps que le parlement ne peut se résoudre à déléguer certaines compétences au gouvernement pour adapter les multiples arrêtés à une situation sans cesse mouvante, M. Schaffner a clos la série de ses interventions dans ce débat.

L'affaire des petits Vietnamiens

On pouvait passer au département de justice et police, pour reprendre le problème des ouvriers étrangers, mais du point de vue de la police cette fois. M. von Moos, répondant à diverses observations, s'est déclaré partisan d'une politique d'assimilation plus active.

Mais voici que vient déjà en discussion, quoique étrangère à la gestion, puisqu'elle date de 1966, l'affaire des petits Vietnamiens malades ou blessés.

Le chef du département ne veut toutefois pas éluder le débat. Sur les faits eux-mêmes, les explications gouvernementales ne nous apprennent rien qui n'ait été exposé déjà, en particulier lors de la conférence de presse du 24 mai. Il y eut, à l'origine, malentendu sur le nombre de lits disponibles pour recevoir des enfants ayant besoin de soins hospitaliers. En outre, des conditions avaient été mises à l'accueil de ces enfants, qui n'ont pas été respectées par les organisateurs du convoi et si la police fédérale des étrangers avait jugé utile de préciser certains points, ce fut aussi parce que les institutions charitables qui ont une grande expérience dans le domaine de l'entraide avaient été consultées et avaient émis des doutes sérieux sur l'opportunité de soigner en Suisse des petits blessés et malades au lieu d'installer sur place ou du moins à proximité immédiate du théâtre de la guerre des postes de secours et des centres chirurgicaux.

Selon les dispositions légales et réglementaires, la police fédérale des étrangers était autorisée à prendre elle-même des décisions qui, pouvant faire l'objet d'un recours auprès du département, ne sont pas soumises préalablement au chef du département.

Les leçons de l'incident

Et M. von Moos regrette que « Terre des hommes » n'ait pas fait usage de cette possibilité de recours au lieu d'alerter l'opinion et de provoquer ainsi une levée de boucliers accompagnée d'attaques souvent excessives et injustes à l'adresse de l'administration.

Il faudra toutefois tirer la leçon de l'incident et le département a donné des instructions pour qu'à l'avenir, des cas particuliers qui peuvent présenter certains aspects politiques soient signalés assez tôt à l'autorité supérieure.

Dans cette regrettable affaire, le chef du département voit cependant un côté positif : la preuve est faite que le peuple suisse sait encore s'émouvoir et protester quand il s'agit de la mission humanitaire de notre pays. Cette mission, le Conseil fédéral est bien décidé à la soutenir par tous les moyens qui lui donneront le maximum d'efficacité.

Ces propos mettent fin à la séance de mardi. Aujourd'hui même, et jusque vers 11 heures seulement — car les groupes parlementaires s'égailleront à travers le pays puisque c'est le jour de leur traditionnelle excursion estivale — les députés poursuivront l'examen de la gestion.

G. P.

Au Conseil des Etats

BERNE (ATS). — Le Conseil des Etats a accepté de proroger d'une année l'accord international sur le blé. Il a ensuite abordé l'examen de la loi sur les fonds de placement, déjà votée en mars par le Conseil national.

La commission du Conseil des Etats propose une série d'amendements. Ceux qui ont été présentés au cours de la séance de mardi ont tous été rejetés à la suite de l'intervention du conseiller fédéral Bonvin, qui s'est élevé contre toute tentative d'affaiblir l'efficacité de la loi.

Le débat sur cette loi continuera la semaine prochaine.

Devant la chambre d'accusation genevoise

Libération sous caution d'un bien mauvais apôtre

Un certain Jésus O. de O., toute particule dehors, a comparu devant la Chambre d'accusation genevoise pour y solliciter sa mise en liberté provisoire sous caution.

Jésus O. de O., malgré son prénom, est en réalité un fort mauvais apôtre. Il est inculpé du double délit de recel et de complicité de vol.

Individu à la mentalité particulièrement déplaisante, il évitait de se compromettre dans des « coups », préférant inciter des tiers à agir et tirant, lui, les marrons du feu, exercice au cours duquel il a tout de même fini par se brûler.

Jésus O. de O. a ainsi indignement désigné comme victime un ancien camarade chez lequel il se trouvait en chambre. Il fut mêlé, il y a quelque temps, aux mésaventures d'une bande d'algrefins qui écumèrent la Suisse.

La Chambre d'accusation a finalement ordonné la mise en liberté provisoire de Jésus de O. moyennant le versement d'une caution de 2500 francs.

René T.

Piéton tué

GENÈVE (ATS). — Mardi matin, dans les environs de Meyrin, un homme âgé d'une septantaine d'années, de forte corpulence, a été renversé par un cyclomotoriste qui roulait à une allure modérée. Le piéton qui était inanimé sur la chaussée, a été transport à la polyclinique, où il devait décéder à son arrivée.

Il n'y a pas eu de drame

GENÈVE (ATS). — On a découvert, mardi matin, dans un hôtel du quartier des Pâquis, le corps d'une jeune femme. On pouvait croire à un drame, mais il n'en serait rien. De santé délicate, cette personne, coiffeuse de son métier et âgée de 38 ans, gardait assez souvent la chambre. Mais, étant donné son absence prolongée ces jours, on décida d'ouvrir la porte de la chambre de cette pensionnaire. La malheureuse était morte étendue sur son lit. Le corps ne portait aucune trace de violences. La mort remontait à quelques jours. Les causes exactes de cette mort ne sont pas encore connues. Une autopsie a été ordonnée.

VALAIS

John Glenn quitte la Suisse

ZERMATT (UPI). — L'astronaute américain John Glenn et sa famille ont quitté Zermatt, mardi, après avoir passé quelques jours de repos dans la haute station valaisanne. Le dernier jour, il a encore chaussé des skis avec sa fille dans la région du Théodule. La tournée de conférences entreprise en Europe à la demande du président Johnson par l'astronaute a pris fin en Suisse. John Glenn repartira aujourd'hui de Genève par avion à destination des Etats-Unis.

Mort tragique d'un enfant

MARTIGNY (ATS). — Un petit Valaisan de 8 ans, Philippe Petoud, fils d'Henri, domicilié à Martigny, vient de connaître une fin tragique. L'enfant glissa, en effet, sur une faux qui lui sectionna l'artère fémorale. C'est en vain qu'on tenta de le sauver.

SUISSE ALÉMANIQUE

Un armurier saint-gallois attaqué par un soldat allemand

SAINT-GALL (UPI). — Un soldat en civil de l'armée fédérale allemande, âgé de 23 ans, a commis, mardi matin, une agression contre un armurier de Saint-Gall, M. Joseph Widmer, à la rue de Rorschach. Il a tenté de l'assommer avec le revolver dont il venait de s'emparer. Mais le frère de l'armurier s'est précipité à son secours. En voulant maîtriser le bandit, tous deux ont subi des blessures et ont dû recevoir des soins, tout comme l'agresseur. Ce dernier avait prétendu s'intéresser à une arme. L'armurier voulut voir tout d'abord le permis de port d'arme. Mais le soldat répondit qu'il n'en portait pas sur lui. L'armurier lui montra néanmoins un revolver de fabrication française. L'Allemand le lui arracha soudainement des mains et tenta de l'assommer avec la crosse. Le bruit alerta le frère de l'armurier qui était dans la pièce attenante. L'agresseur fut finalement maîtrisé et remis à la police.

Après la visite du ministre autrichien des affaires étrangères

BERNE (ATS). — M. Lujo Toncic-Sorinj, ministre des affaires étrangères d'Autriche, s'est, ainsi que nous l'avons annoncé hier, rendu en visite officielle en Suisse les 13 et 14 juin. Il a été reçu par M. Schaffner, président de la Confédération. Après un déjeuner offert en son honneur, M. Toncic a rencontré M. Willy Spuehler, chef du département politique, pour une séance de travail. Au cours de cette séance, il a été procédé à un échange de vues approfondi sur les questions de nature bilatérale et multilatérale intéressant les deux pays. La délégation autrichienne exposa les expériences faites en tant que membre des Nations unies. En outre, il a été discuté de l'état de l'intégration européenne et constaté à cette occasion que les deux gouvernements poursuivent inlassablement le but de réaliser un grand marché commun.

Il a été convenu de maintenir, dans l'intérêt d'une coopération renforcée, les contacts amicaux dans tous les domaines intéressant les deux pays.

CHUTE mortelle en montagne

SCHWYTZ (UPI). — M. Claudio Balzer, 28 ans, chimiste à Horw, près de Lucerne, membre de la section du Pilate du CAS, a fait une chute mortelle en escaladant en solitaire la paroi sud du Haengst, dans les montagnes schwytzoises. On a retrouvé son cadavre au pied d'une falaise, à 1600 mètres d'altitude. Le malheureux avait été précipité dans le vide d'une hauteur de 60 mètres.

Un blessé meurt dans une ambulance au cours d'une deuxième collision

ZURICH (UPI). — Deux collisions en l'espace d'une heure ont été trop pour le chef de chantier René Kohler, âgé de 24 ans, domicilié à Schattdorf, dans le canton d'Uri. Lorsque l'ambulance qui le transportait à l'hôpital entra elle-même en collision, le blessé, que l'on venait d'extraire de sa voiture démolie, expira.

Le jeune homme roulait à vive allure sur la route de la Sihl, à la sortie de Zurich, lorsqu'il fit une violente embardée après avoir quitté la chaussée. Tandis que l'ambulance de Thalwil se dirigeait sur l'hôpital d'Horgen, signaux acoustiques et optiques enclenchés, une violente collision se produisit à Horgen même entre une voiture et l'ambulance. Tandis que le chauffeur de l'ambulance était grièvement blessé, René Kohler rendait le dernier soupir.

VAUD

La fondation Albert Schweitzer a un nouveau président

CORCELLES (ATS). — La fondation Albert Schweitzer de bienfaisance et d'éducation, communique que M. Gérald A. Bartell, éditeur et directeur du comité de la corporation Bartell Media, a été nommé président du comité de la fondation.

Le but de cette fondation est d'acheter le château de Corcelles (sur Chavernay) pour le collège Albert Schweitzer, qui vient d'être transféré de Churwalden dans le canton de Vaud. Un autre but est de créer de nouvelles institutions sur le modèle du collège suisse Albert Schweitzer qui devraient être constituées sur le modèle d'un « Liberal arts college » au niveau universitaire.

10,000 litres de mazout sur l'autoroute

(sp) Mardi, peu après midi, une remorque d'un train routier vaudois, pleine de 10,000 litres de mazout, a versé, au moment où le convoi s'engageait sur l'autoroute, en direction de Genève, au giratoire de la Maladière, à Lausanne. Tout le mazout s'est répandu sur la chaussée, côté Jura. La route a été rouverte au trafic dans l'après-midi.

En fumant dans son lit Elle meurt carbonisée

ZURICH (UPI). — Mme Suzanne Fenner, jeune ménagère âgée de 20 ans, a péri asphyxiée, après s'être endormie dans son lit avec une cigarette allumée. La police suppose que la victime avait probablement absorbé un somnifère et ne s'est pas aperçue que la fumée envahissait l'appartement. Le corps a été partiellement carbonisé.

Fourreur dévalisé à Bâle

Perte : 100.000 francs

BALE (UPI). — Dans la nuit de mardi, des malfaiteurs se sont introduits dans les locaux d'un commerce de fourrures, au centre de Bâle, et se sont emparés de fourrures et de manteaux en fourrures pour une valeur de plus de 100,000 fr.. La police précise qu'au moins 35 à 40 pièces de fourrures ont été volées.

Arrestation à Bâle

BALE (UPI). — Le police bâloise a arrêté un jeune ressortissant allemand qui tentait d'écouler des chèques bancaires et de voyage dans des banques de la place. Ces chèques, selon la police, doivent avoir été volés en grande partie à l'étranger. L'escroc était porteur de plusieurs passeports.

BULLETIN BOURSIER

ZURICH

(COURS DE CLOTURE)

OBLIGATIONS	13 juin	14 juin
3½% Fédéral 1945, déc.	99.30 d	99.30 d
3 % Fédéral 1949	93.50 d	93.50
2¾ % Féd. 1954, mars	92.65 d	92.65 d
3 % Fédéral 1955, juin	91.80 d	91.80
4½ % Fédéral 1966	99.50 d	99.50 d
3 % CFF 1938	98.85	98.85
ACTIONS		
Union Bques Suisses	2465.—	2450.—
Société Bque Suisse	1875.—	1885.—
Crédit Suisse	2115.—	2105.—
Bque Pop. Suisse	1380.—	1380.—
Bally	1245.—	1250.— d
Electro Watt	1245.—	1235.—
Indelec	940.— d	945.— d
Interhandel	3865.—	3900.—
Motor Colombus	1025.—	1015.—
Italo-Suisse	235.—	234.—
Réassurances Zurich	1570.—	1570.—
Winterthour Accid.	641.—	638.—
Zurich Assurances	3750.—	3760.—
Aluminium Suisse	5760.—	5725.—
Brown Boveri	1670.—	1620.—
Saurer	1050.— d	1050.—
Fischer	1170.—	1170.— d
Lonza	945.— d	930.—
Nestlé porteur	2420.—	2420.—
Nestlé nom.	1455.—	1455.—
Sulzer	3015.—	3015.—
Oursina	4010.—	3950.—
Aluminium Montréal	168.— d	171.—
American Tel & Tel	234.—	236.—
Canadian Pacific	250.—	253.—
Chesapeake & Ohio	309.—	311.—
Du Pont de Nemours	803.—	814.—
Eastman Kodak	602.—	599.—
Ford Motor	202 ½	204 ½
General Electric	471.—	473.—
General Motors	353.—	355.—
International Nickel	390.—	389.—
Kennecott	475.—	487.—
Montgomery Ward	153.—	155 ½
Std Oil New-Jersey	309.—	309.—
Union Carbide	270.—	269.—
U. States Steel	199.—	195 ½
Italo-Argentina	16 ¾	17.—
Philips	127 ½	128.—
Royal Dutch Cy	158.—	158.—
Sodec	135.—	135.—
A.E.G.	445.—	431.—
Farbenfabr. Bayer AG	330.—	324.—
Farbw. Hoechst AG	435.—	430.—
Siemens	457.—	447.—

BALE

ACTIONS		
Ciba, nom.	5550.—	5510.—
Sandoz	5575.—	5500.—
Geigy nom.	2960.—	2950.—
Hoff.-La Roche (bj)	80300.—	79500.—

LAUSANNE

ACTIONS		
B. C. Vaudoise	930.— d	930.—
Crédit Fonc. Vaudois	755.—	755.—
Rom. d'Electricité	415.— d	430.—
Ateliers constr. Vevey	595.— d	610.—
La Suisse-Vie	2750.— d	2800.— d

GENÈVE

ACTIONS		
Amerosec	110.—	109 ½
Bque Paris Pays-Bas	199.—	200.—
Charmilles (At. des)	890.—	890.—
Physique porteur	555.— d	560.— d
Sécheron porteur	360.—	370.—
S.K.F.	277.— d	278.— d

Cours communiqués sans engagement par la Banque Cantonale Neuchâteloise

Cours des billets de banque étrangers

du 14 juin 1966

	Achat	Vente
France	87.—	89.50
Italie	—.68 ½	—.70 ½
Allemagne	106.50	108.50
Espagne	7.05	7.35
U.S.A.	4.29	4.34
Angleterre	11.95	12.20
Belgique	8.30	8.60
Hollande	118.—	120.50
Autriche	16.55	16.85

Marché libre de l'or

Pièces suisses	42.—	45.—
Pièces françaises	38.—	41.—
Pièces anglaises	41.—	44.—
Pièces américaines	176.—	184.—
Lingots	4870.—	4920.—

Communiqués à titre indicatif par la Banque Cantonale Neuchâteloise

Bourse de Neuchâtel

Actions	13 juin	14 juin
Banque Nationale	550.— d	550.— d
Crédit Fonc. Neuchât.	680.— d	680.— d
La Neuchâteloise as.g.	950.— d	960.— d
Appareillage Gardy	215.—	210.— d
Câbl. élect. Cortaillod	9000.—	8800.— d
Câbl. et tréf. Cossonay	2600.— d	2600.— d
Chaux et cim. Suis. r.	420.— d	420.— d
Ed. Dubied & Cie S.A.	1500.— d	1500.— d
Ciment Portland	3550.— d	3550.— d
Suchard Hol. S.A. «A»	1275.— d	1275.— d
Suchard Hol. S.A. «B»	7400.— d	7600.— d
Tramways Neuchâtel	520.— o	520.— o
Sté navigation lacs Ntel-Morat, priv.	65.— d	65.— d
Obligations		
Etat Neuchât. 2½ 1932	95.— d	95.— d
Etat Neuchât. 3½ 1945	97.50 d	97.50 d
Etat Neuchât. 3½ 1949	97.50 d	97.50 d
Com. Neuch. 3½ 1947	94.50 d	94.50 d
Com. Neuch. 3½ 1951	89.— d	89.— d
Chx-de-Fds 3½ 1946	—.—	—
Le Locle 3½ 1947	96.— d	96.— d
Forc m Chât. 3¼ 1951	95.50 d	95.50 d
Elec. Neuch. 3½ 1951	89.50 d	89.50 d
Tram Neuch. 3½ 1946	94.— d	94.— d
Paillard S.A. 3½ 1960	90.— o	90.— o
Suchard Hold 3¼ 1953	97.— d	97.— d
Tabacs N.-Ser. 4½ 1962	89.—	89.— d

Taux d'escompte Banque nationale 2 ½ %

Indice suisse des actions

GROUPES	3 juin	10 juin
Industries	673,7	665,7
Banques	364,6	361,7
Sociétés financières	307,0	305,4
Sociétés d'assurances	551,2	544,4
Entreprises diverses	364,5	358,6
Indice total	500,0	495,6
Emprunts de la Confédération et des CFF		
Valeur boursière en pour-cent de la valeur nominale	94,04	93,94
Rendement (d'après l'échéance)	4,02	4,03

Chemin de fer Berne - Neuchâtel : plus de 2 millions de déficit

Au cours de l'exercice 1965, les recettes du chemin de fer Berne-Neuchâtel pour le trafic voyageurs ont augmenté de 70 % à la suite de l'augmentation des tarifs et se sont élevées à 3,31 millions de francs. A l'exception des voyageurs détenteurs de billets internationaux, le trafic voyageurs est en léger recul. Le produit du service des bagages et envois exprès s'est accru de 14 % pour atteindre plus de 160,000 francs. Le produit total d'exploitation de 6,83 millions de francs s'est amélioré de 349,000 francs (5,3 %) par rapport à l'année précédente. Cependant les dépenses d'exploitation ont augmenté de 850,000 francs (10 %) dont 4,23 millions pour le personnel et 3,73 millions pour les frais de matériel. Ainsi la B.N. enregistre un déficit d'exploitation de 2,07 (1,57) millions de francs. Lors de l'assemblée générale des actionnaires, M. Brawand, directeur, expliqua que ce résultat défavorable range la B.N. au nombre des 39 lignes des chemins de fer suisses privés qui ont besoin de l'aide de la Confédération et des cantons et dont la somme totale déficitaire pour 1965 s'élève à 25 millions de francs en chiffres ronds. Une nouvelle augmentation des tarifs correspondant à la dépréciation de l'argent est inévitable.

HÔTEL DU LAC
GRANDSON
Sa terrasse sur le lac
à 2 minutes du port
Une vraie détente...
H. MONTANDON, tél. (024) 2 34 70

TV CRITIQUE — Distraction et culture

LES AVENTURES DE BÉBEL (Suisse, lundi)

Si j'ai suivi ces aventures de Bébel, c'est que des ennuis d'antenne ne m'ont pas permis de capter la France, qui, à la même heure, diffusait « Douches écossaises », de J.-Ch. Averty. Que dire après ces nonante minutes de vision, sinon que ce film commercial n'aura intéressé que les gens vite satisfaits. En effet, tous les éléments — intrigue et distribution — veillaient à assurer le succès commercial de l'entreprise. Sur ce point, la TV aura réussi et elle recevra bon nombre de lettres l'approuvant dans son choix et réclamant de nouvelles « œuvres » de cette catégorie. Tout est réuni donc — amitié, amour, bagatelle, suspense, belles filles, beaux sites — en fonction du public et jamais l'on ne sort de la superficialité — images et dialogues — afin d'atteindre le niveau supérieur auquel l'intrigue aurait pu arriver. Jacques Dupont — qui, je crois, avait réalisé quelques bons documentaires commandés par le Musée de l'homme et l'Unesco — n'aura pas réussi à me distraire.

LES DOSSIERS DE L'HISTOIRE (Suisse, lundi)

Je n'appréciais plus la série « LES GRANDS ÉCRIVAINS », présentée par Henri Guillemin car il me paraissait se complaire dans ses histoires. Sa nouvelle émission me paraît intéressante au plus haut point, car il démystifie, rectifie certaines notions historiques fausses, mal présentées, déformées par l'école. Je ne reviendrai pas sur ses qualités d'orateur et sa télégénique particulière, mais il la met à nouveau au service de son texte. Je sais que Guillemin capte à lui seul l'attention et qu'il arrive à la conserver 30 minutes durant, sans interventions extérieures. Cependant, je crois qu'il aurait été bon, hier soir, d'intercaler quelques plans, croquis de la situation. Combien de téléspectateurs — malgré la clarté des explications — auront pu se faire une idée exacte des choses ? Très peu. Bien entendu il ne faudrait pas que l'importance de cette documentation prenne le pas sur le conférencier.

LES JEUNES AUSSI

Comme prévu, la décadence dans la qualité s'accentue et la fin de l'émission est proche. Je doute, qu'actuellement, elle soit beaucoup suivie. Mais à sa naissance, elle avait déjà signé sa propre condamnation. Nous l'avions prévu. Si elle veut repartir — plus intelligemment — l'an prochain avec quelques chances de forte écoute, il faudra en changer le titre, vu sa réputation !

J.-C. Leuba

★ Le 14 juin, un protocole modifiant la convention de 1954 entre la Suisse et la Grande-Bretagne en vue d'éviter les doubles impositions en matière d'impôts sur le revenu a été signé à Londres.

★ La conférence internationale du travail qui siège actuellement à Genève a adopté le budget de l'Organisation internationale du travail pour 1967. Le budget total net des dépenses s'élève à 22,472,398 dollars.

★ Selon une décision prise à l'unanimité par la commission compétente, le Rutli devra être conservé dans son état naturel, c'est-à-dire qu'il ne faudra y ériger ni pierre commémorative ni tout autre monument de même inspiration.

Dernières dépêches de la nuit

A l'appel de deux centrales syndicales

La journée revendicative du secteur privé a été largement suivie en France

A Paris le patronat a fermé ses «portes»

PARIS (AP). — La journée revendicative organisée à l'échelon national par les syndicats C.G.T. et C.F.D.T. dans les entreprises du secteur privé s'est traduite par de nombreux arrêts de travail, de durées variables, des réunions et des manifestations dont la plus importante a été celle qui s'est déroulée devant le siège du conseil national du patronat français, à Paris.

Conduite par MM. Benoît Frachon, secrétaire général de la C.G.T., et par M. Eugène Descamps, secrétaire général de la C.F.D.T., les manifestants, au nombre de cinq mille environ, sont arrivés en criant des slogans et portant des banderoles revendicatives devant l'immeuble de l'organisation patronale.

PORTES CLOSES

Si, au cours d'une manifestation semblable qui avait eu lieu le 24 mars dernier, les dirigeants syndicaux avaient été admis à l'intérieur du bâtiment, pour présenter leurs doléances, cette fois-ci la porte du C.N.P.F. resta fermée.

Se hissant alors sur une camionnette faisant fonction de tribune, MM. Eugène Descampas et Benoît Frachon prononcèrent chacun un discours, face à la foule qui bloquait toute l'avenue et au-dessus de laquelle étaient déployées des centaines de banderoles sur lesquelles on lisait : « Le patronat peut payer », « Patronat négociez », etc.

UN PEU PARTOUT

Hier après-midi, comme lors des diverses manifestations précédentes, le but des syndicats était d'obtenir l'ouverture de véritables négociations entre syndicats et patrons au niveau des entreprises, pour l'augmentation du salaire minimum, et l'amélioration des conditions de travail.

Les consignes de débrayages lancées par les deux syndicats ont été particulièrement suivies dans la métallurgie et la sidérurgie, secteurs qui se trouveraient à l'origine de cette journée revendicative, et où la grève devait durer 24 h, ainsi que dans le bâtiment et les industries chimiques.

Les pourcentages de grévistes ont beaucoup varié d'un secteur à l'autre, selon les régions, et aussi suivant la durée des arrêts de travail prévus.

LA MARCHE DES FEMMES

La marche des femmes d'ouvriers des forges d'Hennebont sur Lorient (sept kilomètres en autocar intercalés entre deux marches à pied de 3 km) pour réclamer des emplois de rechange avant les licenciements qui vont intervenir dans l'usine condamnée par le gouvernement, s'est déroulée sans incident notable.

Près d'un millier de femmes de tous âges y ont pris part sous un soleil de plomb, précédées d'une trentaine d'enfants de huit à douze ans, portant des pancartes demandant « du travail pour papa ».

A quand la fin de la grève ?

Première offre de négociation des marins anglais

LONDRES (ATS-Reuter). — Le secrétaire général du syndicat britannique des gens de mer, M. William Hogarth, a fait hier soir sa première offre en vue de mettre fin à la grève des marins, qui en est à sa 4me semaine.

Il a déclaré au cours d'une conférence de presse qu'il y avait « place pour manœuvrer » dans la question des heures supplémentaires. Ces dernières pourraient être fortement réduites.

Le premier ministre, M. Wilson, a déclaré hier après-midi devant le parlement, que le gouvernement n'hésiterait pas à prendre des mesures d'urgence auxquelles il a été autorisé de recourir, il y a deux semaines, afin de faire face aux conséquences de la grève. Jusqu'ici, pourtant, l'arrivée des biens de consommation n'a guère été affectée par la grève.

TEST POUR LE GOUVERNEMENT DE CENTRE-GAUCHE

Le P.C. italien fait du sur place aux élections municipales et provinciales

SÉRIEUX REVERS MONARCHISTE ET NÉO-FASCISTE

ROME (AP). — Pour la première fois depuis la guerre, le parti communiste italien n'a pas gagné de voix dans une élection importante, lors de la consultation de dimanche et lundi, malgré une propagande électorale active, tandis que les partis monarchiste et néo-fasciste M.S.I. ont subi une lourde défaite.

Il est possible que ce soit là l'indice d'une nouvelle orientation du corps électoral italien, dont l'intérêt est évident à deux années des prochaines élections générales.

Pour les autres partis, les résultats montrent que le plus important, le parti démocrate-chrétien, a enregistré de légers gains grâce à l'appui des électeurs catholiques, dans cette élection destinée à renouveler 168 conseils municipaux et trois conseils de province et auxquelles participaient près de cinq millions de votants, soit environ le septième du corps électoral.

Les démocrates-chrétiens et leurs alliés socialistes du gouvernement de coalition centre-gauche présidé par M. Aldo Moro, ont enlevé 41 des 80 sièges du conseil municipal de Rome — ils en occupaient 40 dans le conseil sortant — et pourront désormais y disposer de la majorité sans avoir besoin, comme c'était le cas avant cette élection, du soutien d'un transfuge du parti monarchiste.

La coalition gouvernementale a obtenu également pour la première fois la majorité des sièges dans deux des trois assemblées provinciales à renouveler, celles de Rome et de Foggia.

Mais les communistes ont conservé celle de Forli, dans la « ceinture rouge » industrielle du nord de l'Italie, où ils ont maintenu leurs positions. Ils ont, en outre, gagné des voix dans les importantes villes de Florence et de Gênes.

Les néo-fascistes et les monarchiestes ont subi des pertes allant jusqu'à 50 %. Enfin, le parti social-démocrate du président Saragat a réalisé, proportionnellement, les gains les plus importants, aux dépens, semble-t-il, des socialistes de M. Nenni, ce qui améliorera sa position dans les négociations prévues cet automne en vue de l'unité des socialistes.

A Rome, position clé de la bataille électorale, les communistes ont obtenu 25,3 % des voix, soit 2,5 % de plus qu'aux élections municipales de 1962, mais 1,7 % de moins qu'aux élections provinciales de 1964.

Ils ont obtenu 359,571 voix contre 437,945 aux démocrates-chrétiens, soit une différence de 78,000 suffrages, alors qu'aux précédentes élections, l'écart n'était que de 18,000 voix.

Voici les détails de l'élection au conseil municipal romain :

(Dans l'ordre : nombre de voix obtenues ; entre parenthèses pourcentages en 1962 et 1964 — nombre de sièges obtenus à cette élection et en 1962.)

Démocrates-chrétiens : 435,945 - 30,8 (29,3 - 28,3) 26 - 24 ; communistes : 359,571 - 25,3 (22,8 - 27) 21 - 19 ; libéraux : 151,432 - 10,7 (8,3 - 12,7) 9 - 6 ; sociaux-démocrates : 135,813 - 9,6 (6,3 - 4,4) 8 - 5 ; néo-fascistes : 132,490 - 9,3 (13 - 12) 7 - 13 ; socialistes : 108,436 - 7,6 (12,6 - 9,8) 6 - 10 ; républicains : 24,34 - 1,7 (1,4 - 1,1) 1 - 1 ; monarchistes : 23,365 - 1,6 (2,8 - 1,8) 1 - 2.

Pendant que l'armée gagnait une bataille à Kuntum

La police de Saigon a tiré par-dessus la tête de nombreux manifestants bouddhistes

Un mystérieux avion abattu par les Américains

SAIGON (AP). — La police et la troupe sont intervenues énergiquement à Saigon, pour réprimer une émeute et refouler à l'intérieur de l'enceinte de l'Institut bouddhique de Saigon une foule hurlante de 3000 manifestants.

Des douzaines de grenades lacrymogènes ont été lancées sur les manifestants qui criaient des injures à l'adresse du gouvernement Ky.

Des commandos en tenue de combat ont tiré une centaine de coups de revolver au-dessus des têtes des manifestants, parmi lesquels se trouvaient des bonzes et des bonzesses. Il y a eu deux blessés, une bonzesse et une fillette de douze ans.

La police a chargé la foule à coups de matraques. Un jeune homme de 21 ans a été matraqué, foulé aux pieds et battu à coups de poing.

Au début de l'émeute, deux jeeps militaires, l'une américaine, l'autre vietnamienne, avaient été renversées et brûlées par la foule et leurs occupants malmenés.

Une vingtaine de bonzes et de bonzesses ont été arrêtés et un cameraman qui avait filmé quelques scènes assez brutales a vu son film confisqué.

D'autre part, à Hué, le vénérable Tri Quang, chef de la tendance « dure » parmi les bouddhistes, continue de faire la grève de la faim qu'il a entreprise mercredi dernier, en annonçant qu'il ne se réalimenterait que lorsque les généraux Ky, chef de la junte de Saigon, et Van Thieu, chef de l'Etat sud-vietnamien, auront démissionné et que lorsque les Etats-Unis cesseront de soutenir ceux-ci.

Le général américain Williard Pearson, commandant la première brigade de la 101me division aéroportée, a déclaré que les forces américaines et gouvernementales, engagées depuis une semaine au nord de Kuntum, avaient tellement décimé le 24me régiment nord-vietnamien, que celui-ci « ne représentait plus une force combattante ».

Enfin, deux mystérieux avions à hélice, repérés par le radar de la frégate «Coontz», croisant dans le golfe du Tonkin, ont été interceptés par deux chasseurs à réaction « Phantom F-4 », de l'aéronavale américaine, au-dessus du littoral nord-vietnamien.

Un des appareils américains a tiré un missile « Sparow » et les deux pilotes ont observé une explosion, a dit un porte-parole.

L'autre avion à hélice s'est dirigé vers l'intérieur des terres.

«Kennedy-round» : les six se sont mis d'accord

BRUXELLES (ATS - AFP). — Le Marché commun sera au rendez-vous du « Kennedy-round » à Genève. Les « six » se sont mis d'accord, en effet, mardi, seconde et dernière journée d'une session particulièrement difficile, sur les importantes propositions qu'ils feront dans la grande négociation mondiale sur l'abaissement des tarifs douaniers aussi bien dans le domaine industriel que dans le secteur des céréales.

Bon pied, bon œil...

C'est Ruby dans sa bonne ville de Dallas. On le voit ici escorté à gauche par le shérif. Ils se rendent tous les deux dans la salle du tribunal où Ruby sera jugé apte à comparaître prochainement devant un jury sous l'inculpation d'avoir assassiné Oswald. (Téléphoto AP)

Le Canada évacuera les bases qu'il occupe en territoire français

WINDSOR (ATS-AFP). — « Le Canada évacuera les deux bases qu'il occupe en France dans le cadre de l'Otan, d'ici au 1er avril 1967, en accord avec la proposition du gouvernement français » a déclaré à la presse M. Paul Martin, ministre des affaires étrangères, à l'issue des entretiens qu'il a eus à la fin de la semaine dernière en sa résidence de l'Ontario avec le nouvel ambassadeur du Canada auprès de l'OTAN.

« Toutefois, — a précisé le ministre, aucune décision n'a encore été arrêtée quant à l'endroit où les forces canadiennes seront transférées : nous allons procéder à l'étude de divers emplacements, a-t-il déclaré, la décision sera prise le mois prochain ».

« OBLIGÉE »

Par ailleurs, dans un exposé qu'il a lu successivement devant la chambre et devant le sénat, M. Pierre Harmel, premier ministre belge a exposé en quelles conditions la Belgique s'était trouvée obligée d'accepter sur son sol les installations de l'OTAN et du SHAPE.

200 Italiens intoxiqués par du chlore

LA SPEZIA (AP). — Plus de 200 personnes ont été intoxiquées hier matin dans la banlieue de la Spezia par des émanations de chlore provenant d'une conduite, dans une centrale électrique.

Cent quinze personnes ont été hospitalisées. D'autres ont pu regagner leur domicile après avoir reçu des soins.

Les 22 médecins de l'hôpital civil ont dû être appelés pour soigner les victimes, parmi lesquelles figuraient les 27 hommes de l'équipage d'un bateau italien ancré dans le port.

SAINT-DOMINGUE (AFP). — Malgré les fraudes, les violences et les pressions enregistrées au cours des élections, notamment dans les campagnes, où M. Balaguer a obtenu ses plus forts pourcentages, le « parti révolutionnaire dominicain » (P.R.D.) doit se résigner à sa défaite, a déclaré l'ex-président Bosch, leader de ce parti, au cours de son allocution radiodiffusée.

Le « PRD », a affirmé l'ex-président, entend pratiquer à l'avenir une opposition constructive pour instaurer une véritable démocratie.

Du pain sur la planche pour la police

Scotland Yard enquête sur trois morts mystérieuses camouflées en accident

LEAMINGTON (AP). — La police enquête sur les causes de la mort de trois personnes se trouvant dans une voiture qui s'est retournée, car ces trois personnes avaient été blessées par des armes à feu.

Les trois victimes sont M. Routledge Wood, 42 ans, expert en armes de l'armée britannique, sa femme Virginia-Christine, qu'il avait épousée six jours auparavant, et l'ex-mari de Mme Wood, M. Franklin Hatcher, 48 ans, de nationalité américaine.

Lorsque les policiers trouvèrent les cadavres de M. et Mme Wood, ils pensèrent d'abord à un accident de route, puis ils découvrirent dans des broussailles à quelque distance de la route le cadavre de M. Hatcher, tué d'une balle.

L'autopsie révéla que M. Wood avait une balle dans la tête et une dans l'épaule, Mme Wood une seule blessure mortelle derrière la tête et que M. Hatcher s'était tué.

Le médecin-légiste a noté qu'au moment où les coups de feu ont été tirés, le tueur devait se trouver derrière le couple, au milieu, et qu'aucun d'eux n'a esquissé un geste de défense.

Détail particulier : ni l'un ni l'utre n'ont subi, du fait de l'accident de voiture, de blessures susceptibles d'entraîner la mort.

Le «Starfighter» dans l'affaire Strauss-Spiegel !

BONN (ATS-DPA). — Une demande de levée de l'imunité parlementaire a été déposée contre M. Franz-Josef Strauss, chef du parti chrétien-social bavarois, et ancien ministre de la défense de l'Allemagne fédérale. Cette demande a été présentée au parquet de Bonn par M. Rudolf Augstein, éditeur du « Spiegel ».

M. Augstein accuse M. Strauss d'avoir accordé un prêt de 4800 marks à l'ancien représentant de l'entreprise américaine Lockheed qui fabrique l'avion « Starfighter » à Bonn. Il le soupçonne de détournement. Cet argent aurait été prélevé sur un compte du parti chrétien-social dans une banque de Dusseldorf. Le représentant de la société américaine n'aurait remboursé que 1500 marks.

M. Strauss a déclaré hier qu'il ne savait rien d'une telle plainte.

UN FAIT PAR JOUR

Qui a tué Kennedy ?

Ruby fou, pas fou, peu importe. Qui a tué John Kennedy ? Et pourquoi l'a-t-on tué ? Voilà deux questions essentielles auxquelles personne n'a jamais répondu que ar des affirmations. Faut-il ajouter : personne n'a voulu répondre ?

Trois ans après la tragédie qui atteignit en plein cœur tous les hommes, en savons-nous davantage, malgré l'enquête, la contre-enquête, les milliers de pages du rapport Warren, malgré les romans policiers et aussi malgré tous les doutes ? Trois ans qu'une fois pour toutes, la police de Dallas a dit à Oswald : « Tu es l'assassin ! » Trois ans que cet assassin a été découvert un peu trop vite, et contre qui trop de preuves furent trouvées trop rapidement, trois ans que cet assasin providentiel a été exécuté devant ceux qui étaient chargés de le faire juger et non pas de le laisser abattre. Trois ans qu'Oswald est mort sans même avoir eu le temps de faire un aveu qui compte devant un magistrat, trois ans que Ruby, barricadé dans la procédure, continue à vivre à petits coups plus ou moins tranquille.

Cela, c'est le décor qui nous a été présenté. Mais la pièce que l'on nous joue depuis lors n'a aucun sens, puisque nous ignorons comment elle a commencé, c'est-à-dire ce que faisaient les acteurs avant que le rideau ne se lève.

Après tout ce temps, qu'avons-nous pour satisfaire, non pas notre curiosité, mais notre volonté de savoir ? Un mort, dont on nous a expliqué comment et de quelle façon il s'y était pris pour tuer un président. Un mort dont ni la C.I.A., ni le F.B.I., capables pourtant de tant de choses sous toutes les latitudes, dans tous les continents, n'ont pu ouvrir le livre pourtant si attendu, ce livre qui aurait pu commencer ainsi : voici pourquoi Oswald a tué le président Kennedy.

Il n'y a pas de crime sans cause. Ce qui compte, ce n'est pas tant le fait que l'origine du fait, et le but poursuivi. Et la C.I.A. qui peut organiser ses révolutions, orchestrer des catastrophes, surprendre les secrets des autres, n'a pas été capable de remonter la filière. Elle nous a livré Oswald, Oswald tout seul, en nous invitant à nous satisfaire d'Oswald, en nous déconseillant au nom de la raison de ne pas pousser au-delà.

Ruby fou, pas fou, Ruby vivant, Ruby mort, Ruby justicier, complice, instrument des assassins ou d'une certaine police ? Au point où en sont les choses, nous savons bien que Ruby ne dira rien d'autre que ce qu'il a déjà dit. Nous savons bien que Ruby sait pourquoi il a agi comme il l'a fait, et comme il continue de le faire.

On nous a invité à croire cette églogue : voyez comme la justice américaine est débonnaire. n d'autres lieux, Oswald aurait été isolé du monde. A Dallas, n'importe qui est jugé suffisamment bon citoyen — pourquoi pas Ruby — pour avoir accès aux locaux de la police, même lorsqu'il s'y trouve l'assassin du président des Etats-Unis. Le revolver de Ruby ? Un accident absolument imprévisible... C'est cela, le raisonnement officiel, et il n'a pas changé depuis l'instant où Ruby a tiré.

Mais, de même que personne ne nous a révélé pourquoi Oswald aurait tué Kennedy, personne non plus ne nous a confié de qui Ruby pouvait être le complice.

Et c'est pourquoi, alors que va commencer un nouvel épisode d'une pièce qui pourrait s'intituler « Le Prisonnier de Dallas », nous posons la question qui est celle de chacun : qui a tué le président Kennedy ? L. GRANGER

Conséquence d'une certaine mue idéologique

Le conseil national du patronat français vient de se donner un nouveau président

Un important remaniement « ministériel » s'est produit hier à Paris. Après vingt années de pouvoir, un premier « ministre » de 66 ans, « recordman » de la stabilité « gouvernementale », cède volontairement son fauteuil à un « jeune » de 63 ans, d'ailleurs son adjoint.

Le « premier » sortant, c'est M. Georges Villiers, son successeur, Paul Huvelin et le « gouvernement » en question, c'est celui que se sont donné les 900,000 « patrons » d'affaires industrielles et commerciales françaises : le C.N.P.F., conseil national du patronat français, dans lequel seuls l'agriculture, l'artisanat et les professions libérales ne sont ps représentés.

Pour l'industrie française, le C.N.P.F. est un véritable gouvernement, son président un véritable chef de gouvernement et l'assemblée générale du C.N.P.F. constitue un véritable parlement à l'image exacte des grandes familles industrielles et de leur implantation géographique.

Le départ de M. Georges Villiers, après vingt ans de pouvoir, est donc un événement économique important. Il est aussi un fait « politique » car, pour le gouvernement, le C.N.P.F., comme les centrales syndicales ouvrières, mais avec cette supériorité sur elles d'une réelle unité, est une sorte de « contre-gouvernement » avec lequel il faut compter à chaque instant et pour chaque décision.

M. Paul Huvelin, qui succède à Georges Villiers, est président-directeur-général de Kléber-Colombes. Il a fait un an d'apprentissage comme vice-président du C.N.P.F. M. Villiers en quittant le C.N.P.F. monte d'un cran : il vient d'être nommé président du Syndicat patronal européen, le B.I.A.C., et est à la tête du conseil des fédérations industrielles d'Europe.

Le départ du C.N.P.F. de M. Georges Villiers n'est peut-être pas aussi « spontané » qu'on le dit. Il est, en fait, le résultat d'une très longue négociation — et très discrète — entre le gouvernement Villiers et les « oppositions » aussi dispersées que les oppositions antigaullistes qui, depuis des années, critiquent la gestion de M. Villiers, son immobilisme, son opportunisme, etc., mais le réélisaient religieusement chaque année.

L'arrivée au pouvoir du général De Gaulle a mis fin à la relative tranquillité du « président Villiers » ; les oppositions politiques se sont reflétées dans le C.N.P.F., certains groupes, notamment celui des « jeunes patrons » ont acquis de l'influence et du mordant, un « loby » technocrate s'est constitué, celui des « managers », par opposition au patronat personnel classique.

En premier ministre très démocrate et « constitutionnel », M. Georges Villiers a fait évoluer sa gestion et l'« idéologie » du C.N.P.F., mais sans doute pas assez puissamment, puisqu'il a finalement été jugé bon de « changer de tête », sinon pour changer de politique, du moins pour en définir une nouvelle.

IL A CHOISI SON DAUPHIN

Georges Villiers s'est choisi un coadjuteur, un « dauphin » plutôt qu'on ne lui en a donné un, en la personne du « manager » Paul Huvelin, qui, aux yeux de beaucoup de patrons, n'est d'ailleurs qu'un « pape de transition » du patronat français.

M. Paul Huvelin reprendra à son compte beaucoup d'idées de Georges Villiers. Il serait l'auteur de la fameuse « déclaration des droits du patron » de l'an dernier, qui était un avertissement plus qu'une déclaration de guerre au pouvoir gaulliste : « La France n'est pas prête pour un abaissement anticipé des droits de douane entre les Six, la compétition internationale exige que l'Etat, par sa politique de stabilisation et de fiscalité, n'empêche plus les investissements. Le patronat français reste « libéral » et condamne les ingérences de l'Etat. »

DIALOGUE OU PAS

Cette « charte » avait provoqué les protestations des « jeunes patrons » qui demandent la réorganisation des structures professionnelles, une certaine collaboration avec l'Etat, l'acceptation du « dialogue » avec les syndicats ouvriers.

M. Villiers « usé » par vingt années de pouvoir ne pouvait arbitrer aisément le conflit entre la « droite » et la « gauche » de son « parlement ».

M. Huvelin n'y réussira peut-être pas davantage, mais, plus souple, moins « marqué », il assurera vraisemblablement, en préservant l'unité du syndicalisme patronal, la transition entre le « patronat de papa » et celui rajeuni, rénové, modernisé des prochaines années...

Johnny Hallyday devra payer 10,000 fr. à Henri Salvador qui ne l'a pas traité de «guignol»

PARIS (AP). — M. Jean-Philippe Smet, plus connu sous son pseudonyme de Johnny Hallyday, a été condamné hier par la 17me Chambre correctionnelle à 500 fr. d'amende pour diffamation envers Henri Salvador, à qui il devra verser 10,000 fr. de dommages et intérêts.

Racontant à un journaliste de France-Dimanche, les débuts de sa carrière, Johnny avait affirmé que le jour de sa « première », sur la scène de l'Alhambra, en 1960, Henri Salvador, au premier rang du public, avait manifesté en criant : « Guignol... sortez-le ! »

L'article s'étalait sur tout une page, avec un titre énorme : « Salvador m'a fait du mal. »

Ces affirmations, précise le jugement, sont de nature à porter atteinte à l'honneur et à la considération de M. Salvador.

Le jugement sera, en outre, publié in extenso dans France-Dimanche et dans trois autres journaux.

Le rédacteur de l'article a, d'autre part, été condamné à 1000 fr. d'amende, et le directeur de la publication, M. Pierre Lazaref, à 2000 fr.

KOSSYGUINE APPROUVE EN FINLANDE. — Poursuivant sa visite à Helsinki, M. Alexei Kossyguine, président du Conseil soviétique, a exprimé son approbation envers la politique du gouvernement finlandais, nouvellement constitué sous les auspices du parti social-démocrate.

Chou En-lai : huit jours en Roumanie

BUCAREST (AP). — Le président du conseil chinois, M. Chou En-lai, fera une visite officielle de huit jours en Roumanie, à partir de jeudi, annonce-t-on officiellement.

C'est la première fois que la date de cette visite est officiellement rendue publique par le gouvernement roumain. L'agence « Agerpress » s'était bornée à annoncer jusqu'ici que cette visite aurait lieu en juin.

Hier, les missions étrangères ont été officiellement informées que M. Chou arrivera le 16 et qu'il repartira le 24. Le programme de la visite n'a pas encore été rendu public mais, étant donné sa longueur, on pense qu'elle comprendra des déplacements en province, en plus des entretiens qui auront lieu à Bucarest.

Le soutien de la livre...

Remous au «Labour»

LONDRES (ATS-AFP). — Les nouveaux accords de soutien du Sterling, conclus à Bâle pendant le week-end, suscitent du mécontentement au sein du groupe parlementaire travailliste, apprend-on dans les milieux parlementaires.

L'avertissement lancé par la banque des règlements internationaux au sujet de la nécessité de freiner la hausse des salaires est considéré par certains députés de l'aile gauche comme une ingérence inadmissible de la part des banquiers étrangers dans les affaires intérieures de la Grande-Bretagne et en particulier une atteinte au droit des travailleurs de négocier librement avec leurs employeurs.

FEU VERT POUR LE CECLES. — Par 46 voix contre 10 et une abstention, les membres de l'assemblée de l'Union de l'Europe occidentale (groupant les six pays du Marché commun et la Grande-Bretagne), ont adopté une résolution préconisant la poursuite des travaux du centre européen pour la construction et le lancement d'engins spatiaux (CECLES).

DE NOUVEAU L'INDEX DU VATICAN ! — Malgré la décision du Vatican, du 8 février dernier, de supprimer l'index, la Sacrée congrégation pour la doctrine de la foi, présidée par le cardinal Ottaviani, a annoncé la mise en œuvre d'une nouvelle liste d'ouvrages interdits, en remplacement de l'ancienne.